

RAPPORT ANNUEL 2023



Ville de Genappe
www.genappe.be

RAPPORT ANNUEL 2023

01.11.2022 - 31.10.2023

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Ville de Genappe

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23
et arrêté par le Collège Communal en séance du 6 décembre 2023.

La Directrice générale
M. Tock

Le Bourgmestre
G. Couronné

RAPPORT ANNUEL 2023

L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES	7
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS	22
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	24
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	25

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT	29
AFFAIRES GENERALES	30
PETITE ENFANCE.....	47
ENSEIGNEMENT – PLAINES DE VACANCES - ATL	49
CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE	62
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	67
FINANCES ET RECETTES.....	77
INFORMATIQUE.....	83
POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS	84
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE	87
TRAVAUX PUBLICS	89
ENVIRONNEMENT.....	103
ENERGIE	126
ENTRETIEN / PROPRETE	132
CONCIERGERIE.....	133
COMMUNICATION	134
TRANSITION ET PARTICIPATION	136

LES AUTORITES COMMUNALES.....	7
CONSEIL COMMUNAL.....	77
COLLEGE COMMUNAL.....	9
LES COMMISSIONS COMMUNALES	10
CCCATM.....	10
RENOVATION URBAINE.....	11
ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....	11
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA	12
PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....	13
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE.....	14
COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC.....	14
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU	15
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE ».....	15
COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION	16
COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS	16
COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES ».....	17
COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES »	17
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »	17
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE ».....	18
COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....	19
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)	20
CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl	20
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E.....	21
MAISON DE L'EMPLOI - MdE	21
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS	23

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	24
LE CONSEIL DE POLICE	24
LE COLLEGE DE POLICE	24
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	25

CONSEIL COMMUNAL

Suite aux élections du 14 octobre 2018 et à l'installation de Conseillers communaux en date du 3 décembre 2018.

Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.

Groupe politique CréonsDemain (Liste n°11)

Madame BEGHIN Anne
Monsieur LOWENTHAL Bernard
Monsieur MOREAU Benoît
Madame BROCCA Ludivine
Madame LAUREYS Charlotte

Groupe politique +PluS (Liste n°12) Jusqu'au 24 octobre 2023 **Indépendante apparentée au PS depuis le 24 octobre 2023**

Madame FEVERY Tiffany

Groupe politique MR + Les Engagés (Liste n°13)

Monsieur Gérard COURONNE
Monsieur Vincent GIRBOUX
Madame Stéphanie BURY-HAUCHART
Madame Carine MESSENS
Monsieur Hector TUBIERMONT
Monsieur Benoît HUTS
Monsieur Rembert VAN DAMME
Monsieur Kévin PAULUS
Madame Sarah HERMANS
Madame Aline DE GROODE
Monsieur Renaud VAN PETEGHEM
Madame Valentine COURTAÏN
Madame Anne-Sophie HAYOIS
Monsieur Michaël ROUFFIANGE
Madame Sandra DONNY
Monsieur Olivier MAINFROID
Madame Natacha CRACCO
Madame Martine BULTOT

Groupe politique Ensemble (Liste n°14)

Madame Christine Gilain

La composition du Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance est la suivante :

COURONNE Gérard, Bourgmestre
BURY Stéphanie, 1^{er} Echevine
MESSENS Carine, 2^{ème} Echevine
TUBIERMONT Hector, 3^{ème} Echevin
HUTS Benoît, 4^{ème} Echevin
VAN DAMME Rembert, 5^{ème} Echevin
GIRBOUX Vincent, Conseiller communal
PAULUS Kévin, Conseiller communal
DE GROODE Aline, Conseillère communale
BEGHIN Anne, Conseillère communale
HERMANS Sarah, Conseillère communale
VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal
FEVERY Tiffany, Conseillère communale
ROUFFIANGE Michael, Conseiller communal
MAINFROID Olivier, Conseiller communal
COURTAÏN Valentine Conseillère communale
LOWENTHAL Bernard, Conseiller communal

HAYOIS Anne-Sophie, Conseillère communale
DONNY Sandra, Conseillère communale
MOREAU Benoit, Conseiller communal
BROCCA Ludivine, Conseillère communale
GILAIN Christine, Conseillère communale
CRACCO Natacha, Conseillère communale
LAUREYS Charlotte, Conseillère communale
BULTOT Martine, Conseillère communale

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 12 fois.

COLLEGE COMMUNAL

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE

1^{er} Echevine, Stéphanie BURY

2^{ème} Echevine, Carine MESSENS

3^{ème} Echevin, Hector TUBIERMONT

4^{ème} Echevin, Benoît Huts

5^{ème} Echevin, Rembert VAN DAMME

Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

Gérard Couronné - Bourgmestre

Etat-civil - Sécurité – Police - Partenariat Locaux de Proximité (PLP) - Personnel - Finances et budget – Economie – Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale - GAL (groupe d'action locale) - Plan Communal de Développement Rural (PCDR) - Information et communication - Cultes – Laïcité

Stéphanie Bury - 1^{ère} Echevine

Enseignement - ATL (Accueil extrascolaire) – Ecoles des devoirs – Petite enfance – Conseil Communal des enfants – Place aux enfants - PCS (Plan de Cohésion Social) - Agriculture – Participation citoyenne et volontariat - Jumelage - Egalité des chances – Santé – Informatique – Transition Numérique et Smart City

Carine Messens - 2^{ème} Echevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Mobilité

Hector Tubiermont - 3^{ème} Echevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivités et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors – Repair café - Bien-être animal – Entretien des bâtiments communaux.

Benoît Huts - 4^{ème} Echevin

Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes – Plaines de vacances – Eté solidaire – Bibliothèques – Tourisme – Commerce – Emploi – Associations patriotiques – Intergénérationnel – Territoire de mémoire – Petit patrimoine populaire et historique – Environnement et transition environnementale – Gestion des cours d'eau et dossiers inondations – Aménagement et entretien des espaces verts

Rembert Van Damme - 5^{ème} Echevin

Travaux (voiries et propriétés communales) – Régie – Charroi communal – Aménagement et entretien des espaces publics – Propreté – Entretien des Cimetières

Vincent Girboux - Président du CPAS

Culture – Centre d'expression et de créativité – Académie de Musique – Logement - Transition Energétique

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 56 fois.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

CCCATM

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

But : Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que le schéma de structure communal, les plans particuliers d'aménagement, le règlement communal d'urbanisme, l'examen des demandes de permis de bâtir ou de lotir,...et la mobilité.

Composition :

Président,

Bernard STAS DE RICHELLE

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Aline DE GROODE

Représentant la minorité au Conseil Communal

Bernard LÖWENTHAL

Représentant spécifique « Agriculture »

Patrick WERA

Représentant spécifique « Mobilité »

Colette WIBO

Représentant spécifique « Glabais : village RGBSR »

Florence RASKIN

Représentant spécifique « Bousval : pôle secondaire »

Philippe STORMACQ

Représentant spécifique « Genappe : centre-ville »

Charles DAUBERSY

Représentant spécifique « Paysages ruraux »

Yves CUEVIER

Représentant spécifique de l'association « Environnement-Dyle »

Serge PHILIPPE

Représentant spécifique « Immobilier et urbanisme »

Quentin DEFALQUE

Représentant spécifique « Bâtiments »

Nicolas HENRIOUL

Secrétaire

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme

Durant la période de référence, la CCATM s'est réunie 12 fois.

Membres suppléants

Sandra DONNY

Michaël ROUFFIANGE

Benoît MOREAU
Luc MACHIELS

Colette GILOT

Pierre RUTTEN

Jean JAMEZ

Albert GIRBOUX

Michèle DEFOUR

Yves MAHIEU

Benoît-Michel MORIMONT

RENOVATION URBAINE

But : Commission imposée par la Région Wallonne pour assurer le suivi de la Rénovation urbaine (Centre de Genappe).

Composition :

Présidente,
Carine MESSENS

Représentant CPAS
Vincent GIRBOUX

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Benoit HUTS
Anne-Sophie HAYOIS
Olivier MAINFROID
Kevin PAULUS

Représentant la minorité au Conseil Communal

Benoit MOREAU

Autres membres

Serge PHILIPPE, [CCCATM](#)
Nicolas HENRIOUL, [CCCATM](#)
Maxence VAN CROMBRUGGE, [Association des Commerçants](#)
Daniel DETIENNE, [Cercle d'Histoire et d'Archéologie](#)
Charles DAUBERSY [Quartier](#)
Alexandre BERBINSCHI, [Quartier](#)
François LAGNEAU, [Quartier](#)
Pierre-Jean WELSCH, [Quartier](#)
Olivier FIEVEZ, [Quartier](#)

Durant la période de référence, la commission de Rénovation Urbaine ne s'est pas réunie.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS

But : Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

Composition :

Président

Gérard COURONNE

Echevins

Stéphanie BURY
Carine MESSENS
Hector TUBIERMONT
Benoît HUTS
Rembert VAN DAMME

Président du CPAS

Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Collège Communal a attribué 2 logements.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA

But : Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

Composition : 3 membres/ composante

Présidente,
Stéphanie BURY

Membres effectifs
Présidente : Stéphanie BURY

Membres suppléants

Membres effectifs

Membres suppléants

Composante 1

Représentants du Conseil communal
Stéphanie BURY
Benoit HUTS
Sarah HERMANS

Aline DE GROODE
Natacha CRACCO
Anne BEGHIN

Composante 2

Représentants des établissements scolaires
Geoffrey VANTAELEN f.f (école Baisy-Thy)
2000/
Nancy LAURIERS (école St-Jean Genappe)
Flore CHOISEZ (école Ways/Bousval/Loupogne)

Jérôme LECLERCQ (école Espace
HLV)
Christine COPPENS (école St-Marie)

Composante 3

Représentants des associations de parents AP et/ou de mouvements d'éducation permanente
Pas de candidats

Composante 4

Représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E
Céline AGNEESSENS - ISBW
Carine VANDEKERHOVE – le CAPE
Christine GILAIN – Ecoles des devoirs du Brabant wallon

Composante 5

Services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française
Franca ZANELLA (AMO TEMPO)
Emilie LAVAUX (CEC les Ateliers du Léz'Art)
Maxime BUTS (Les Copains du Sport asbl)

Autres membres avec voix consultative

ONE : Linda POLIART
Province du Brabant wallon : pas de candidat
Ville de Genappe : Coordinatrice Accueil Temps Libre Virginie LIMON
Toute personne invitée par la CCA

Durant la période de référence, la Commission Communale de L'Accueil, la CCA s'est réunie 2 fois.

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

But : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.
Mise en place le 26 février 2010.

Composition :

Présidente,

Stéphanie BURY- Ville de Genappe/ Echevine du Plan de Cohésion Sociale

Membres

Monsieur Couronné – Bourgmestre
Madame Tock – Directrice Générale de la Ville de Genappe
Monsieur Girboux – Président du CPAS
Madame Servais – Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale/Handicontact
Madame Prignon – Représentante de la Région Wallonne
Monsieur Ciavarella – CPAS de Genappe
Madame Vaneyck – Cabinet du Bourgmestre
Madame Grisset– Les Ateliers du Léz'Arts
Madame Mouton – Immobilière Sociale Notre Maison
Madame Al Naassan – Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon
Madame Lavaux – Centre Culturel de Genappe
Monsieur Scarnière – Le 38
Madame Gilain – Pacage
Monsieur Goubau – Asbl Soins et Santé
Monsieur Neyman – Zone de Police Nivelles-Genappe
Madame Schenken – Asbl Article 27 Brabant Wallon
Madame Janssens – Asbl Coup de Pouce
Madame Bonaventure – Mire BW
Madame Bouxin – ALE Genappe
Monsieur Amico – Aide en Milieu Ouvert Tempo
Monsieur Hermans – Aide en Milieu Ouvert Tempo
Monsieur Farinari _ Aide en Milieu Ouvert Tempo
Madame Hanssens – Commission Senior
Madame Jauniaux – l'Amarrage
Madame André – Forem
Monsieur Cuijl – Forem
Madame Delporte – ONE
Madame Dumont – Centre de Lecture Publique de Genappe
Madame Herremans – Domus
Madame Harcq – Asbl Genappe Solidaire
Madame Smets – Solidaris Brabant Wallon

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE

But : Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE, [Bourgmestre](#)

Membres,

Monsieur Vincent Girboux, [Président du CPAS](#)

Monsieur Benoît Huts, [Echevin](#)

Etienne Château, [Forem](#)

Lalie Guerrier, Forem

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

But : Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE

Représentant du Pouvoir Organisateur

Stéphanie BURY

Sarah HERMANS

Marianne TOCK

Délégations syndicales

C.G.S.P. - Enseignement : Georges LIMET et Beverly LAMBERT

S.L.F.P. - Enseignement : Fabian DIELS

C.S.C. - Enseignement : Martine SEGERS, Emilie HANSENNE et Maëlle DEWAEELS

Durant la période de référence, la COPALOC s'est réunie 3 fois.

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU »

Composition:

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur. Benoît Huts, Echevin
Madame Sandra Donny, Conseillère communale
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE »

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

Composition :

Présidente :

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Madame Anne Beghin, Conseillère communale

Représentant du CPAS :

Monsieur F. Gago

Représentants des agriculteurs pour chacun des villages de l'entité :

Genappe : Yves Goies
Vieux-Genappe : Mathieur Paridaens et Daniel Gilbert
Loupoigne : Frédéric Anciaux
Ways : Pierre Vromman
Houtain le Val : Philippe Goeis et P. Vandenstein
Baisy-Thy : John Van damme et Xavir Hayois
Bousval : Yves Van Nieuwenhuyse
Glabais : Christian Balduyck

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

But : Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.

La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

Composition :

Présidente :

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Carine Messens, Echevine

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Monsieur Rembert Van Damme, Echevin

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Madame Charlotte Laureys Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

La Commission est un lieu de consultation des responsables sportifs, d'échange, d'information, de sensibilisation et de propositions.

La Commission est chargée entre-autres d'apporter son avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité compétente, sur les questions de politique sportive de la ville, de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, en collaboration avec le Jury ad hoc, du bon fonctionnement des complexes sportifs, en collaboration avec l'asbl des salles, de l'organisation des activités sportives communales.

Composition

Président :

Monsieur Michaël Rouffiange

Vice-Président :

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Représentants :

Monsieur Hector Tubiermont, Echevin

Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission des sports s'est réunie 7 fois.

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

Composition

Présidente :

Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Représentants :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Kevin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthäl, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission « Finances, budget et infrastructures » s'est réunie 3 fois.

COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES »

Composition

Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury Echevine,

Représentants :

Madame Stéphanie Bury Echevine
Monsieur Kevin Paulus, Conseiller communal
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »

La commission a pour mission notamment :

- a) D'examiner la situation des Seniors sous toutes les formes tant au point de vue moral que matériel.
- b) De suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de la personne âgée et de la vieillesse.
- c) De faire connaître les désirs, les aspirations, les droits de seniors.
- d) D'assurer leur réinsertion effective dans la vie communautaire par leur participation aux instances de décision.
- e) De faire prendre conscience aux seniors eux-mêmes, qu'étant donné leur expérience et leur disponibilité, ils ont un rôle à jouer dans la commune et de susciter leur participation à tous les niveaux, tant politique que social et culturel, et ce pour le mieux-être de tous.

Composition

Présidente :

Madame Angèle Hanssens-Lefèvre

Membres effectifs :

Monsieur Hector Tubiermont
Madame Stéphanie Bury
Monsieur Kevin Paulus
Madame Sandra Donny
Madame Aline De Groode
Monsieur Michaël Rouffiange
Madame Christine Gilain
Madame Tiffany Fevery
Madame Anne Beghin
Madame Nicole Couronne
Monsieur Jean-Claude Pourplanche
Madame Nadine Hoste
Madame Jenny Rindin
Monsieur Eddy Vion
Madame Léa Piot
Madame Martine Bultot

Secrétaire :

Madame Muriel Opalvens

La commission s'est réunie le 13 février 2023.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Les retours de la conférence de presse concernant l'enquête des besoins de nos seniors
- Le budget 2023
- Le calendrier des activités

La commission s'est réunie une deuxième fois le mercredi 20 septembre 2023.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Résultats du sondage sur les besoins de nos seniors
- Informations concernant les colis seniors
- Organisation des activités

La commission s'est réunie une troisième fois le mercredi 25 octobre 2023.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Présentation des modifications apportées au sondage « Les besoins des Seniors »
- Retour des avis du « Repas Seniors »
- Organisation du goûter de Noël

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE »

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine
Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Monsieur Renaud Van Peteghem, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Martine Bultot, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Représentant les citoyens/

M. Jean Kévers-Leclercq
Mme Christiane Smeets
M. Philippe Goubau
Mme Anne Couronné
M. Marc Patuzzo
Mme Nathalie Dubuisson-Louis
M.Denis Vanvyve

Les membres de cette commission souhaitent mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

Différents thèmes sont ressortis tels que l'eau, les ondes (ainsi que le wifi), les compteurs communicants, la 5G, la communication sur le covid, un groupe de travail sur le fascicule pour un appareil pour calculer les ondes...

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « PCS ».

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Présidence :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Membres effectifs :

Monsieur Benoît Huts, Echevin
Madame Carine Messens, Echevine
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Membres suppléants :

Madame Sandra Donny Conseillère communale
Madame Sarah Hermans Conseillère communale
Madame Anne Beghin, Conseillère communale.

Représentants du monde associatif et citoyen :

Effectifs :

Madame Vanessa Clerens
Madame Charlotte De Crombrugghe
Monsieur Jean-François De Schrynmakers
Madame Marie Degreef
Monsieur Olivier Fièvez
Madame Michèle Fourny
Madame Anne Geldhof
Monsieur Mathieu Gérard
Madame Liliane Lebon
Madame Patricia Lekime
Monsieur Benoît-Michel Morimont
Madame Sarah Welby

Plus d'informations sur le travail de la CLDR se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)

La mission du CAPEC est :

- De constituer les groupes de travail liés aux axes thématiques du plan climat ;
- De travailler sur les mesures de la feuille de route et proposer des actions ;
- De constituer un maillon fort avec les acteurs locaux et les partenaires économiques ;
- D'organiser ou de proposer l'organisation d'événements liés aux matières traitées ;
- De proposer des actions et d'étudier leur faisabilité et les formules de financement pour les réaliser ;
- De proposer toutes améliorations notoires aux processus en cours et/ou la révision de la feuille de route avant l'expiration du délai des deux ans si nécessaire ;
- De rapporter les résultats de sa mission aux autorités communales ;

Il est constitué de 7 représentants du Conseil Communal, d'un représentant de diverses commissions, de représentants d'associations locales et de citoyens. Il est présidé par Mr Girboux, en charge de la transition énergétique. L'équipe gestionnaire est constituée du service transition, du service technique du CPAS, du service énergie et de Mr Yves Patte dans le rôle d'animateur.

De nombreux citoyens motivés ont rejoint le groupe et se sont investis dans les activités telles que l'élaboration de la cartographie éolienne, l'organisation du premier salon bas carbone, la réactualisation de la feuille de route du plan climat, la mise sur pied de projets dans le cadre de l'appel à projet Budget participatif...

Le comité s'est réuni aux dates suivantes :

29/1/2022 – Visite du réseau de chaleur d'Indrani lodge et présentation de la société coopérative Greendyle

19/3/2022 – Accueil du groupe au Monty, présentation du projet Hydrogen et visite du site du grand moulin

21/5/2022 – Réunion chez ATMPRO et présentation des premiers résultats du travail de recherche sur le projet SMS (remis dans le cadre de l'appel à projet Budget participatif, par Mr Dutrieux .

16/11/2022 – Réunion dans la salle du Conseil Communal – Bilan annuel 2022

CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », fondée le 8 décembre 1980.

But : Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de l'asbl est composée des membres du Conseil Communal.

Conseil d'Administration :

Président,
Gérard COURONNE

Membres,
Stéphanie Bury
Vincent GIRBOUX
Sarah HERMANS
Anne BEGHIN

Vérificateurs aux comptes

Christine GILAIN

Olivier MAINFROID

Les écoles introduisent une demande d'aide financière auprès de l'asbl, chaque enfant perçoit de manière unique durant sa scolarité, la somme de 50 €.

Durant la période de référence l'Assemblée Générale s'est réunie 1 fois.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E

Conseil d'administration

Président : Vincent Girboux

Vice-Président : Gregorio Tartaglia

Secrétaire : Michaël Rouffiange

Trésorière : Sarah Hermans

Collaboratrice ALE Forem : Anastasiase Roulent

Julie Balseau ayant changé de poste pour de nouvelles opportunités, une nouvelle collaboratrice détachée par le Forem, est arrivée dans le courant du mois de septembre 2023 au sein de l'ALE de Genappe. Madame Roulent, la nouvelle collaboratrice n'a pris ses fonctions que fin octobre.

Mme Balseau a quitté son poste au mois de mai, l'ALE de Genappe est restée sans collaborateur pendant plusieurs mois. C'est l'ALE de Braine-l'Alleud qui a assuré la maintenance.

L'ALE est ouverte au public le mardi de 9 heures à 12 heures et sur rendez-vous de 13 heures à 16 heures.

Au vu des nombreux changements à l'ALE ces dernières années, la priorité est un maintien des activités existantes et ensuite un relancement d'activités afin de promouvoir l'ALE.

En 2023, le nombre de prestataires se maintient à 9 en moyenne et le nombre d'utilisateurs a légèrement diminué passant de 35 en 2022 à 23 en 2023.

MAISON DE L'EMPLOI - MdE

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi. Et pour ce faire, voici les services offerts :

- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, recherche d'offre sur le site du Forem.
- Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;
- Des références, documents, documentations et livres ;
- Un accès à internet et au téléphone ;
- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, Leforem.be, ...
- Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;
- Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;
- Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, conseiller carrefour emploi formation orientation ;
- Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation. Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi.

Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectués des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour des Métiers, Daoust, Créajob ; Mire BW : Job Coaching, CESEP

Nombre total de visites du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023 : 711 visites.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Martine BULTOT
Natacha CRACCO
Aline DEGROODE
Daniel DETIENNE (jusqu'au 31 janvier 2023)
Olivier FIEVEZ (à partir du 7 mars 2023)
Frédéric GAGO GARCIA
Raehda KABIR
Charlotte LAUREYS
Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale, s'est réuni 10 fois.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS ne s'est pas réuni.

LE BUREAU PERMANENT

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Bureau Permanent, s'est réuni 13 fois.

LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

Composition :

Membres du CPAS

Vincent GIRBOUX
Martine BULTOT
Aline DEGROODE
Bernard STAS de RICHELLE
Myriam SOMERS, Directrice générale

Membres de la Ville

Gérard COURONNE
Natacha CRACCO
Olivier MAINFROID
Sandra DONNY
Marianne TOCK, Directrice générale

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 4 fois.

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES

LE CONSEIL DE POLICE

Composition

Membre de droit

Gérard COURONNE

Membres effectifs :

COURTAIN Valentine
HAYOIS Anne-Sophie
HERMANS Sarah
LÖWENTHAL Bernard
MAINFROID Olivier
VAN PETEGHEM Renaud

Membres suppléants :

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 8 fois.

LE COLLEGE DE POLICE

Composition :

Gérard Couronné, Bourgmestre de Genappe
Pierre Huart, Bourgmestre de Nivelles
Pascal Neyman, Chef de Zone, Commissaire divisionnaire

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 24 fois.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

(Situation arrêtée au 31 octobre 2023)

Fonctionnaire Sanctionnateur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

Greffière

Angélique Patte

Police

Les agents de la zone

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;
Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

Infractions au Règlement général de Police administrative

- Amendes infligées : 10
- Procédures de médiation proposées : 10
 - Réussites :
 - En cours : 5
 - Echec : 5
- Avertissements donnés : 4
- Classés sans suite (car auteur inconnu ou manque de preuves) - abandon (car délais d'exécution et situations rétablies) : 24
- Transmis hors délai : 1
- En cours (lancement de procédure fait) : 4

Total : 49

Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

- Amendes infligées : 68
- Amendes annulées / Classées sans suite / Avertissements : 7
- Transmis hors délai : 1
- HD pour cause de maladie de l'agent : 0

Total : 76

Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

- Transmis hors délai : 0
- Avertissements donnés – Délais d'exécution – Sans suite – Auteur inconnu : 2
- Suspension de la procédure : 0
- Amendes : 0
- En cours : 0

Total : 2

CONVENTION DE COLLABORATION

La médiatrice SAC (Sanctions Administratives Communales) de l'arrondissement de Nivelles a initié, en collaboration avec le service prévention de la Zone de police Nivelles-Genappe, la mise en place d'une animation de sensibilisation à l'attention des propriétaires de chiens en

infraction au règlement général de police (chien sans laisse, divagation, chien sans muselière, chien agressif, aboiements de chiens).

Elle a proposé à la Ville de Genappe une convention de collaboration visant :

- La mise en place de mesures alternatives à l'amende administrative communale ;
- La conscientisation et la responsabilisation chez l'auteur d'infraction au RGP des dommages directs et indirects causés par son comportement ainsi que la lutte contre la banalisation des dits comportements ;
- La lutte contre la récidive.

Le Conseil communal, a décidé d'approuver cette convention en séance le 29 août 2023.

Il est donc désormais proposé aux contrevenants de ce type d'infractions une participation à cette animation de sensibilisation

ACCUEIL ET SECRETARIAT

TRAITEMENT DU COURRIER	29
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL	29
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL	29
TUTELLE SUR LE CPAS	29

AFFAIRES GENERALES

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS	30
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX	34
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS	34
ASSURANCES	34
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS	35
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC	44
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	46

PETITE ENFANCE

ORGANISATION DES STRUCTURES	47
PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE	47
DEMANDES D'INSCRIPTIONS	48
ACTIVITES	48
FETE DE LA PETITE ENFANCE ET FESTIVITES DIVERSES	48
DEMANDE DE SUBSIDES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CRECHE	48

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES -ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	49
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	53
ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL	54

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

FREQUENTATION	62
ACTIVITES	62

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

TRAITEMENTS ET SALAIRES	67
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS	67
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS	68
LA GESTION DES CARRIERES	70
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS	72
FINS DE CARRIERES	75
PERSONNE DE CONFIANCE	75
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE	76

FINANCES ET RECETTES

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS	77
TAXES ET REDEVANCES	79
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE	82
RECETTE ET CONTENTIEUX	82

INFORMATIQUE

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE	83
----------------------------------	----

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

POPULATION	84
ETAT CIVIL	85
ETRANGERS	86

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT	87
QUESTIONS DE VOIRIE	88
PATRIMOINE	88

TRAVAUX PUBLICS

BATIMENTS	89
VOIRIES – EGOUTTAGE	90
TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE	91
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX	91

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE	110
INFORMATION-COMMUNICATION	111
POLITIQUE DECHETS	113
PROPRETE PUBLIQUE	114
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE	116
EAU	120
DEVELOPPEMENT RURAL	121
MOBILITE ET CIRCULATION	122
AGRICULTURE	125

ENERGIE

GUICHET DE L'ENERGIE	126
REALISATIONS	130
CONCLUSION	131

ENTRETIEN / PROPRETE

MISSIONS	132
COMPOSITION DE L'EQUIPE	132
BATIMENTS A ENTRETENIR	132

CONCIERGERIE

MISSIONS	133
----------	-----

COMMUNICATION

LE SITE INTERNET	134
FACEBOOK ET INSTAGRAM	135

TRANSITION ET PARTICIPATION

MISSIONS	136
LES MATIERES	136

Directrice générale
Tock Marianne

ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil
Opalvens Muriel
Hendrickx Sophie

Secrétariat
Robert Dominique
Gossiaux Geneviève

TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, 10.827 courriers entrants ont été enregistrés en sus des publicités et des factures, et 9.880 courriers sortants ont été enregistrés en sus des publicités et de certains documents des services Population/État Civil et Finances envoyés

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

Séances des :

7 novembre 2022
29 novembre 2022
20 décembre 2022
21 janvier 2023
28 février 2023
28 mars 2023
25 avril 2023
30 mai 2023
20 juin 2023
29 août 2023
26 septembre 2023
24 octobre 2023

Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 12 fois.

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3.604 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1er mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976 Conformément à l'article 112§1er, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations.

Durant la période de référence le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 11 fois et a pris 125 délibérations. Le Bureau permanent s'est réuni 14 fois et a pris 99 délibérations qui ont été portées à la connaissance du Collège communal.

AFFAIRES GENERALES

Chef de service

Servais Justine

Limon Virginie

Nicais Natacha (depuis le 21 août 2023)

Opalvens Maggy (jusqu'au 30 septembre 2023)

Patte Angélique

Sablon Chantal (en maladie depuis le 17 février 2020)

Sacré Hugo (jusqu'au 2 juillet 2023)

Vogne Laurence (depuis le 1^{er} juin 2023)

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des événements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

EVENEMENTS

Genappe perd la Boule (édition 2022)

Les festivités de Genappe perd la Boule se sont déroulées du vendredi 16 décembre 2022 au dimanche 18 décembre 2022.

L'événement était ouvert au public le vendredi 16 décembre 2021 de 18 heures à 24 heures, le samedi 17 décembre 2022 de 11 heures à 22 heures et le dimanche 18 décembre 2022 de 11 à 20 heures.

La grand place a été le théâtre de l'organisation du marché de Noël qui s'est étendu aux alentours de l'église. Le marché était composé de 26 chalets. Le chaland pouvait y trouver ses derniers achats pour les fêtes. Le père Noël a déambulé tout au long du week-end et, le dimanche, il est apparu avec son superbe traîneau.

Les artistes du projet « Vitr'in » étaient au rendez-vous. Les ateliers du cœur de la ville ont ouvert leur porte aux badauds, qui ont pu découvrir leurs créations.

Le Festival Maboule était composé de 16 spectacles et de près de 60 représentations qui se sont déroulées pendant les 3 jours des festivités. Les artistes participants venaient de Belgique, de France et d'Espagne. Les spectacles se sont produits dans différents lieux de la ville : à la salle St Martin, au 38 (Carrefour Culturel), au Monty, à la salle Polyvalente Espace 2000 et à la Maison Galilée.

Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « *Territoires de Mémoire* ».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie. Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans. L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanent, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Le samedi 30 septembre 2023, la Ville de Genappe a organisé une excursion au Bastogne War Museum. 39 personnes ont pu participer à cette journée. La Ville de Genappe a couvert une partie des frais des visites, entrées et voyage en car, permettant de ramener le prix d'une place à 35 euros.

Place aux enfants

Le samedi 21 octobre 2023, la Ville sous l'Échevinat de Madame Stéphanie Bury et en collaboration avec la Province du Brabant Wallon, a proposé aux enfants de l'entité âgés de 8 à 12 ans de rencontrer le monde professionnel.

Grâce à la précieuse collaboration des hôtes de cette année, 53 enfants ont pu découvrir différents métiers et activités : pompier, policier, avocat... visiter le musée du Dernier QG de Napoléon, le Haras du Hazoy, ... découvrir les secrets de fabrication et de la conservation du fromage à la crèmerie le Chai et la Souris, comment faire des glaces grâce aux Glace d'Ophélie , les coulisses et les différentes étapes à la création d'une pièce de théâtre au Tof Théâtre.

Le programme de la journée débutait par un déjeuner offert par la Ville et les deux premières étapes des 8 parcours proposés. Un pique-nique était organisé à midi dans les locaux de l'école de l'Espace 2000. L'après-midi voyait les enfants partir vers la dernière étape du parcours et revenir pour un atelier artistique peinture sur base d'un cœur avec des techniques de peinture abstraites et un goûter, également offert par la Ville.

Cérémonies patriotiques et folkloriques

Sous l'échevinat de Monsieur Benoît Huts, les cérémonies suivantes ont été organisées lors de la période ciblée :

- 8 novembre : Ravivage de la Flamme du Souvenir
 - Les écoles de l'Espace 2000 et Saint-Jean ont envoyé une délégation d'élèves de 5^e et 6^e primaire
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice
 - Deux cérémonies ont été organisées, à Bousval et à Genappe
 - Dépôts de gerbes de fleurs à tous les monuments de la Ville.
- 15 novembre : Te Deum en l'honneur de la Fête du Roi en l'église Saint-Jean de Genappe
 - Drink à la Lanterne
- 19 mai : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale
 - Messe célébrée en l'église Saint-Géry de Vieux-Genappe
 - Dépôt de fleurs au monument de l'Hôtel de Ville
 - L'école de Houtain-Le-Val a été invitée à participer
 - Drink en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville
- 25 mai : Cérémonie d'hommage aux aviateurs alliés
 - Cérémonie au monument de l'Arbre Sainte-Anne
 - Dépôt de fleurs au cimetière de Baisy-Thy
 - Invitation des élèves de l'école de Baisy-Thy
- 6 juin : Commémoration du débarquement en Normandie
 - Organisé en association avec la FNC Genappe Bousval et Baisy-Thy
 - Cérémonie célébrée sur la Grand Place de Bousval
 - Dépôt d'une gerbe devant le monument
 - Les élèves des écoles communale et libre de Bousval y ont assistés
- 21 juillet : Fête nationale
 - Te Deum en l'église Saint-Jean l'Évangéliste de Genappe
 - Vin d'honneur à la taverne « La Lanterne »
- 15 août : Cérémonie religieuse pour les prisonniers de guerre
 - Organisée par la Houtinoise et la F.N.C. locale
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument
- 19 août : Cérémonie à la Borne de Ways
 - En association avec les communes de Grez-Doiceau et de Villers-la-Ville
 - Avec la participation de la F.N.C. (section Grez-Doiceau/Nethen)
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au nom de la Ville de Genappe
- 27 août : 327^e Tour Saint Barthélemy à Bousval
- 15 octobre : Cérémonie « Résistants refuge Panthère »
 - À l'église de vieux Genappe
 - Dépôt de fleurs au nom de la ville
- 17 octobre : Pavé de mémoire en l'honneur du fusilié Julien Fievez, résistant de Bousval
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au nom de la Ville de Genappe
 - Les élèves des écoles communale et libre de Bousval y ont assistés

Le 30 septembre un voyage de mémoire a été organisé pour la visite du War Mémorial à Bastogne.

Marchés et ventes ambulantes

Marchés

Au cours de la période considérée, un seul dossier de demande d'emplacement sur le marché de Genappe a été traité par le Collège communal. Le 9 août 2023, une vente de bouquets (et dérivés) de fleurs fraîches, séchées ou fleuristerie légumes a été autorisée sur le marché de Genappe du samedi matin.

Par ailleurs, le Collège communal, réuni en séance le 23 août 2023, a décidé de supprimer le marché du vendredi, ce dernier remportant de moins en moins de succès auprès des citoyens.

Ventes ambulantes

Deux demandes d'installation de foodtrucks ont été traitées par le Collège : La première concernait l'installation d'un foodtruck durant une journée lors des festivités du Carnaval (Séance du 22 mars 2023), et la seconde concernait l'installation d'un foodtruck tous les mardis soir pendant un an sur la nouvelle place à côté de la salle Gossiaux (Séance du 11 octobre 2023)

DIVERS

- Bien-être animal :
 - Stérilisation des chats domestiques et errants
 - 44 demandes de prime communale sur la période concernée
 - Gestion et suivi des plaintes concernant de la maltraitance animale
- Préparation des dossiers de demandes de différentes associations pour le Collège (Îles de Paix, Fondation du Père Damien, CNCD 11.11.11., Greenpeace, Campagne Ruban Blanc, Campagne Ruban Rose, Vente des chocolats Galler pour la recherche sur la Sclérose en plaques, etc)

SPORT

Mérites sportifs 2022

Le 06 janvier 2023, s'est déroulée au Complexe sportif de Genappe, la 34^{ème} soirée de remise des Mérites Sportifs 2022, présentée par Christian De Paepe. L'ambiance musicale était animée par le groupe « Rafikiz ».

Démonstrations :

- Acrosport
- gymnastique rythmique synchronisée,
- groupe de Rock'n'roll, boogie-woogie
- Numéros de Roppe Schippings, Breakdance, dance hiphop, mix corde à sauter.
- Numéros aériens sangles et tissus
- Numéro de roue cyre
- Démo jonglerie
- Magicien et grande illusion

Lauréats

Les prix spéciaux :

Prix du Bourgmestre : Jossieaux Thomas (moto Trial)

Prix de l'Echevin des sports : All Five Genappe (mini foot)

Prix de l'espoir : Golf Hulencourt (Equipe Girls U14), FC Genappe (Equipe U10)

Plaquette d'encouragement : Valentin Antoine (Coureur cycliste), FC Genappe (Ecole des jeunes),
Basket Club Genappe Lothier (école des jeunes)

Prix de l'effort : Brouwers Amaury (Athlétisme)

Prix du jury : Musch Elise (Rugby)

Prix de la presse : Bonduel Amaury (Racing Formul FP1)

Prix de la reconnaissance de la Ville :

Golf d'Hulencourt (le Club et l'école de Golf),
Peeters-Lebrun Jenny (Marcheurs du Lothier),
Leyten Eric (FC Genappe),
Bougniart Gérard (Compostelle),

Delchambre Alain (Tir aux Clays),
Lemmens Virginie (Basket Club Genappe Lothier).

Mérites individuels :

Or : Bonduel Amaury (Racing Formul FP1)
Argent: Lonbois Vincent (superbike)
Bronze: Musch Elise (Rugby)

Mérites collectifs :

Or : Balle Pelote Baisy-Genappe (Equipe Régional 1)
Argent : Golf Hulencourt (Equipe Ladies Division 1)
Bronze : Tir aux Clays (Equipe juniors)

Journée sportive inter-écoles

Traditionnellement, cette activité se déroulait au mois de juin.
En 2023, suite au nouveau calendrier scolaire, la journée sportive inter-écoles s'est déroulée le jeudi 6 juillet 2023.

Plusieurs sites ont été occupés dont :

- Espace 2000 : la salle polyvalente, le parking arrière de l'administration communale, la salle de danse de l'Académie et le local 14 ;
- Plaine communale : les salles A, B et C et la prairie adjacente ;
- RFC Genappe : les terrains et la route du Sucre ;

SENIORS

Activités « Seniors » :

Budget

24.000€ pour toutes activités
35.000€ pour les colis seniors

Goûter de Noël

Le mercredi 21 décembre 2022.
Nombre de participants – 276 personnes.
Entrée gratuite

Voyage à Hasselt (Musée de Bokrijk et Jardin Japonais)

Le mardi 16 mai 2023.
Nombre de participants – 55 personnes.
Prix : 25€/pers.

Après-midi dansant à Barry

Le dimanche 25 juin 2023.
Nombre de participants – 50 personnes
Prix : 25€/pers.

Ostende

Le jeudi 07 septembre 2023.
Nombre de participants – 131 personnes.
Prix : 5€/pers.

Repas à La Ferme de La Hagouille à Houtain-le-Val

Le jeudi 12 octobre 2023.
Nombre de participants – 185 personnes.
Prix : 20€/pers. et 37€ pour la compagne ou le compagnon n'ayant pas encore 60 ans.

3ème âge

1472 colis comprenant des vivres non périssables ont été distribués.

GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, des écoles de l'Espace 2000 et NESPA (cours de gymnastique/psychomotricité) de façon ponctuelle ou permanente.

CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion ;

9 dossiers ont été examinés :

- Visite de conformité du 3, Bois d'Hez à 1470 Genappe (Hostellerie du Bois d'Hez) ;
- Visite de conformité du 10, rue de Charleroi à 1470 Genappe (Maison d'accueil « Les Boutchiks ») ;
- Visite de conformité du 87, rue de la Cressonnière à 1472 Genappe (Structure d'accueil du CPAS « Les Petits Sourires ») ;
- Visite de conformité du 15, rue du Sclage à 1470 Genappe (Crèche « Les Croq'Notes ») ;
- Visite de conformité du 6, Pavé Saint-Joseph à 1471 Genappe (Crèche « Abracadabra ») ;
- Visite de conformité du 7, rue de Bruxelles à 1470 Genappe (Friterie de la Place) ;
- Visite de conformité du 2, Espace 2000 à 1470 Genappe (Commissariat de police) ;
- Visite de conformité du 80, avenue des Combattants à 1470 Genappe (Ouverture d'une pizzeria) ;
- Visite d'une habitation unifamiliale, rue de la Station à 1470 Genappe en vue d'un arrêté d'insalubrité.

ASSURANCES

Le Collège communal, réuni en séance le 18 mai 2022, a décidé d'adhérer au marché de renouvellement des portefeuilles d'assurances **pour les années 2023 à 2026**.

La Ville de Genappe a communiqué à la société IPFBW son adhésion à ce marché en lui renvoyant la "convention de coopération relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre des assurances" signée pour accord.

Ce marché comportait deux lots:

- Lot I : Dommages matériels, responsabilité civile, accidents du travail et assurances automobiles ;
- Lot II : Cyber.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Ville de Genappe est assurée auprès d'Ethias pour les accidents scolaires et accidents du travail, les dommages matériels dont les dommages au matériel informatique, et en matière de responsabilité civile/ protection juridique.

Comme les années précédentes, elle reste assurée auprès d'Ethias pour les sinistres automobiles.

Ci-dessous le nombre de sinistres ou accidents déclarés auprès d'Ethias ou d'AXA durant la période considérée :

Type de sinistres	Ethias Du 1 ^{er} janvier 2023 au 30 octobre 2023	AXA Du 1 ^{er} novembre 2022 au 31 décembre 2022
Incendie	4	2
Responsabilité civile/ Protection juridique	21	2
Accidents scolaires	43	5
Accidents du travail	5	0
Tous risques électroniques	1	0

Type de sinistres	Ethias Du 1 ^{er} novembre 2022 au 30 octobre 2023
Automobile	4

PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS

PRESENTATION

La cohésion sociale vise, via un ensemble de processus, qu'ils soient individuels et/ou collectifs, à assurer à chacun l'égalité des chances, l'équité et l'accès aux divers droits fondamentaux (cités ci-dessous). Le Plan de Cohésion Sociale a pour objectifs de donner accès au bien-être économique, social et culturel, afin de construire ensemble une société solidaire ; réduire la précarité et les inégalités, et ce, en favorisant l'accès aux divers droits fondamentaux.

De plus, le PCS permet de coordonner les divers projets mis en place, grâce à un réseau de collaboration avec diverses associations. Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants, il permet de faire le lien ou de renforcer des aides individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe, avec le soutien de la Wallonie, vise à garantir l'accès aux divers droits fondamentaux, qui sont répartis en 7 axes :

1. Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. Le droit à la santé
4. Le droit à l'alimentation
5. Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. Le droit à la mobilité.

A côté de cela, le service social de la Ville développe également des projets, ceux que la région ne peut reprendre dans le Plan. Les objectifs poursuivis sont identiques, nous les distinguons juste pour une question administrative et budgétaire.

Le PCS et le service social de la Ville de Genappe sont coordonnés par Justine Servais, assistante sociale de formation.

LES PROJETS 2021/2022

1. Alphabétisation – La Papote

Il y a quelques années, une demande formulée par des habitants de Genappe souhaitant pouvoir bénéficier de cours pour apprendre à lire et écrire afin de dialoguer avec d'autres habitants, avec des parents à la sortie des cours, de pouvoir suivre les devoirs des enfants ...

Le CPAS de Genappe a développé une antenne ILA. Nous avons donc créé un partenariat afin que ces bénéficiaires soient accompagnés, encadrés et suivent les cours d'alphabétisation en plus des cours de langue et ce, afin d'avoir les outils pour se débrouiller sur le territoire.

C'est un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...Le projet d'alphabétisation est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Nos objectifs ? Nous avons développé ce projet car des habitants nous ont sollicités, ne correspondant pas aux profils demandés par l'asbl Lire et Ecrire, et ayant des problèmes de mobilité. Par ces cours, nous répondions à une demande et en enlevant des freins identifiés sur le territoire (exemple : mobilité). De plus, avec la vague migratoire et l'ouverture d'une antenne ILA à Genappe, cela constitue un cours supplémentaire pour apprendre la langue plus rapidement, rencontrer des habitants de Genappe, leurs permettre d'identifier un point relais à la Ville...

De manière pratique, cela se réalise à la bibliothèque, 1 fois semaine, par des personnes bénévoles. Une Charte est mise en vigueur. Pour les bénévoles, des supervisions sont mises en place (par le cribw ou la plateforme francophone du volontariat) car un choc culturel est possible. Nous aurons également une formation sur l'interculturalité par le Cribw. Selon nous, il est judicieux et profitable pour les apprenants, de pouvoir profiter d'un système de tutorat, c'est-à-dire, un adulte pour 4 apprenants maximum. Par ce cours, ils vont :

- Travailler l'oralité
- Travailler ensuite l'écriture et la lecture
- Visiter les lieux culturels
- Accompagner l'apprenant dans des situations concrètes de la vie quotidienne (faire les courses, renouveler son abonnement TEC, ...)

Il y a une collaboration avec l'Aide en Milieu Ouvert Tempo, le Centre public d'Action Sociale, la bibliothèque communale, le PAC, le CriBW.

En 2022 : 13 apprenants et 2 volontaires.

En 2023 un groupe supplémentaire pour répondre à la demande du centre Croix-Rouge. Au total 17 apprenants et 3 volontaires. Mise en place d'un atelier cuisine et d'une collaboration avec l'AMO Tempo pour la garde des enfants non scolarisés pour les apprenants.

2. Genappe, Commune hospitalière

Le 25 juin 2018, le Conseil communal de la Ville de Genappe a décidé d'adopter une motion visant à déclarer « Genappe commune hospitalière ».

L'Europe et le monde traversent une période où les migrants sont de plus en plus considérés comme des menaces pour nos sociétés, où les réponses politiques choisissent d'ériger des murs plutôt que des ponts, où les naufrages en Méditerranée augmentent d'année en année, que des pays européens se retrouvent seuls à faire face à l'accueil des migrants...

La Ville de Genappe a souhaité marquer sa position, et agir pour le bien être des personnes en respectant les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables, ainsi qu'en matière de protection des réfugiés.

En effet, nous avons tous un rôle à jouer. L'accueil des migrants n'est pas du seul fait des compétences fédérales, le vivre ensemble relève aussi de l'échelon le plus proche du citoyen, que constitue la commune, et c'est à cet échelon que la convivialité, la rencontre, peuvent se construire entre tous les citoyens, les communes peuvent aussi faire la différence, en prônant l'hospitalité au niveau local.

Pour se faire, la commune s'est engagée (lors du Conseil communal du 25 juin 2018) à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre ainsi qu'à maintenir un accueil de qualité des étrangers résidant dans la commune et des nouveaux arrivants. Un groupe de travail composé de citoyens engagés, des asbl's, des professionnels et des mandataires a été mis en place pour proposer des actions visant à atteindre les objectifs fixés par la motion. C'est ainsi qu'en 2022 et 2023 différentes actions ont été menées telles que l'organisation d'une journée autour du thème de la migration avec projections de courts métrages et film, ateliers, cuisine, dessin ou danse, tournoi de basket. Il y a eu la réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès des habitants et des écoles ainsi qu'un apport financier de 1.000€ pour le fonctionnement de l'asbl Genappe Solidaire, active sur le territoire.



3. Centre de Protection pour les demandeurs d'asile

Depuis le 15 décembre 2022, le Centre de protection des demandeurs d'asile a ouvert ses portes.

Le centre de Genappe se situe dans le bâtiment de l'ancienne maison de repos du Lothier, qui a subi des aménagements pour répondre aux normes d'une structure d'accueil. Il accueille jusqu'à 244 personnes : familles, personnes isolées, MENA (mineurs étrangers non accompagnés) et familles d'origines diverses.

Ce centre ouvert accueille des personnes dont la procédure de demande de protection internationale est en cours d'analyse auprès des instances et jusqu'à ce qu'on leur accorde ou non le statut de réfugié en référence à la Convention de Genève et au droit belge. Les personnes venant d'Ukraine et ayant droit à la protection temporaire, qui est un autre statut, n'y seront donc pas hébergées.

Assurer l'intégration de cette nouvelle structure d'accueil au sein de la commune et promouvoir le vivre-ensemble sont des priorités pour la Croix-Rouge et les autorités communales. Les collaborations avec des fournisseurs et partenaires locaux sont privilégiées.

Le travail de notre assistante sociale est donc de travailler avec l'équipe de la Croix Rouge, d'être personne relais, et point contact, de fournir l'information aux citoyens, de réaliser la coordination de projets répondant aux besoins, de mettre en réseau les partenaires, les demandeurs, de travailler sur la sensibilisation et sur les préjugés, d'activer la plateforme du volontariat et d'assurer le suivi administratif, financier, et celui qui devra se faire auprès des écoles.

4. Permanence logement

Genappe est une Ville qualifiée de périurbaine. Il s'agit de communes qui bénéficient de l'exode urbain et qui accueillent une population d'un statut économique sensiblement plus élevé que la moyenne régionale attirée par un cadre de vie de qualité. Ce phénomène a des conséquences :

- Augmentation de la population : ce qui engendre un problème de logement
- Augmentation des prix des loyers : ce qui rend l'accès aux logements difficile pour les bas revenus ou les jeunes, il y a donc peu de logements sociaux disponibles par rapport à la demande
- Diminution de l'activité agricole : les villages deviennent essentiellement résidentiels
- Dispersion des revenus : Suite au phénomène de périurbanisation, une population plus nantie vient s'installer sur Genappe. Un écart se creuse sur le territoire. Cela entraîne un sentiment d'exclusion et d'isolement de plus en plus marqué chez le public défavorisé.

L'objectif est qu'un bureau d'informations soit accessible et disponible à la Ville de Genappe pour toute personne souhaitant des informations concernant le logement et ce, selon les horaires communaux ainsi que le jeudi soir. Le Plan de Cohésion Sociale a mis cette permanence en place afin d'apporter une aide complémentaire aux permanences logement du CPAS. En effet, les personnes viennent à la Ville demander des informations et l'assistante sociale du PCS peut répondre à leur demande, les orienter vers les services adéquats... De plus, cela permet de toucher un public qui n'ose peut-être pas directement franchir la porte du CPAS. Cela offre aussi la possibilité aux demandeurs d'avoir un rendez-vous le soir et non en journée si cela ne leur convient pas.

Les permanences ont lieu chaque 1er jeudi du mois, de 16h à 19h cependant, le service social est ouvert tous les jours de 8h à 16h36 pour répondre au mieux aux citoyens, les recevoir et assurer le suivi de leur demande.

5. Accueil des réfugiés ukrainiens

Depuis le début de la guerre en Ukraine, la Belgique s'est organisée au niveau des différentes instances. C'est au niveau communal que l'accueil se structure tel que spécifié par le Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration.

Ajoutons à cela qu'une centrale de dons a été mise en place par la Ville, pour récolter les dons et les faire suivre vers les familles hébergeuses et les personnes hébergées.

Très vite, d'autres services ont émergé pour favoriser l'intégration des Ukrainiens dans notre commune dont la scolarisation des enfants dans toutes les écoles de la commune, primaires et secondaire, tous réseaux confondus. A titre d'exemple : un parrainage, des volontaires qui assuraient des cours de soutien sur le côté dans un local de l'école...

Le secteur associatif de Genappe s'est également mobilisé, soutenu financièrement par la Ville, et c'est ainsi que sont organisés des ateliers de français au Monty, des espaces de rencontre à la Maison Galilée...

Nous avons également assuré les relogements, lorsque les familles hébergeuses n'étaient plus capables d'assurer l'hébergement, et sommes intervenus lorsque les situations de vivre-ensemble sont devenues compliquées.

Pour terminer, nous avons créé une page sur le site de la Ville portant sur l'accueil des réfugiés et organisé une rencontre avec les citoyens afin qu'ils disposent d'une information complète.

6. Gestion et suivi de l'habitat kangourou

Genappe est une ville fortement polarisée par Bruxelles, elle est qualifiée de périurbaine. On constate une augmentation de la population, une augmentation donc des prix du loyer, et peu de logements sociaux disponibles ce qui rend un accès aux logements difficile. De plus, nous constatons également qu'un problème relevé sur la commune est l'isolement des personnes, dû, notamment, à des problèmes de mobilité. Il y a donc eu un réel besoin identifié et, pour répondre à la demande, nous avons choisi de mettre en place un habitat kangourou.

Concrètement, la personne âgée/ handicapée dispose du rez-de-chaussée d'une maison et un ménage, une famille occupe l'étage. Le projet consiste en ce que les locataires se rendent services de manière mutuelle, en vue d'améliorer leur quotidien. Par exemple, la personne âgée/handicapée surveillera l'enfant, les parents iront faire les courses pour le senior... Cette forme d'habitat a l'avantage d'être simple et efficace et permet, de cette manière, aux bénéficiaires de mieux vivre chez eux grâce à un voisinage bienveillant. Ce projet permet de construire des ponts entre deux groupes de personnes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité. Il permet également d'aborder la notion d'interculturalité ainsi que l'intergénérationnel car il permet la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées ou encore, d'aborder la différence et l'inclusion, l'intégration.

Enfin, c'est pour répondre à cette demande de la population ainsi qu'à cette envie de pouvoir atteindre ces objectifs que la Ville de Genappe, l'Immobilière Sociale Notre Maison et le Centre Public d'Action Sociale de Genappe ont mené à bien ce projet d'habitat kangourou.

7. Les Gens du Voyage

La Ville de Genappe reçoit des demandes provenant de Gens du Voyage pour pouvoir séjourner, quelques temps, sur le territoire. La Ville met donc un terrain à disposition avec le matériel requis (accès à l'eau et l'électricité) et a mis en place une convention pour que tout cela se passe au mieux. C'est l'assistante sociale de la Ville qui a contact avec les demandeurs, les habitants, le Centre de médiation des gens du voyage et la Province. Elle participe à des formations sur le sujet.

En 2022, nous avons eu la venue illégale des gens du voyage sur notre terrain. Des réunions avec GDV, Centre de Médiation, région Police, Ville ont été mises en place pour rechercher des solutions et favoriser le vivre-ensemble. Nous avons dû désamorcer des situations difficiles, informer et sensibiliser les citoyens.

8. Plateforme de collaboration citoyenne

Ce projet est réalisé sur base de demandes émises par les asbl's ainsi que des citoyens. Le centre culturel et le PCS de Genappe ont souhaité répondre à ces demandes en mettant en place une plateforme locale qui permet d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur convient le mieux.

Nous bénéficions donc d'un outil informatique que nous alimentons suivant les demandes des associations et nous réalisons également des permanences tous les jeudis de 10h30 à 12h au Centre Culturel et chaque 1^{er} jeudi du mois, de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe.

C'est un total de 136 associations qui ont été contactées, pour certaines rencontrées, en vue de leurs expliquer le projet. Et, en cette année particulière, 4 volontaires ont été reçus et orientés par la plateforme et 4 offres ont été publiées. Suite aux mesures gouvernementales recommandées, nous avons continué avec un système de prise de rendez-vous. Depuis que nos activités ont pu reprendre, nous continuons avec ce système de prise de rendez-vous car nous l'avons jugé efficace. L'assistante sociale est également disponible tous les jours entre 8h et 16h ou dans les locaux de la Ville, elle se déplace au Centre culturel pour les rendez-vous prévus le jeudi matin.

Il y a une envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. La mise en place de la plateforme permet de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, de créer des espaces de dialogue, d'échange, de permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond. Cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

Depuis l'année 2021, l'assistante sociale est membre du réseau local du volontariat. Lors de ces rencontres et échanges, elle a contacté avec plusieurs associations wallonnes et chefs de projets qui permettent de développer au mieux le réseau et donner des bonnes pratiques.

9. Conseil des Enfants

A Genappe, il y a 6,5% de jeunes entre 10 et 14 ans et 9 écoles primaires sur le territoire. Le Conseil communal des Enfants leur permettra de se faire entendre auprès des élus et de la population. C'est un lieu de partage, de parole et d'échange d'idées. De plus, cela permet aux enfants de l'entité de développer de manière active l'apprentissage à la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle, communale de l'endroit où ils vivent dans le respect des règles démocratiques.

La Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Concrètement, des animations sont réalisées par les membres de l'AMO dans les classes de 5^{ème} et 6^{ème} pour expliquer aux jeunes ce qu'est une commune, le système électoral et les inviter à entrer une candidature pour devenir membre du Conseil communal des Enfants. Les enfants élus élaborent et réalisent des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ils se réunissent une fois par mois et sont encadrés par le chef de projet du PCS et des animateurs de l'AMO Tempo. Ce projet est possible grâce au soutien des enseignants et directrices d'école.

En 2022-2023, les petits conseillers ont travaillé sur le thème de l'environnement. Ils ont réalisé une fresque Street Art, sur le mur à côté de la salle omnisport pour sensibiliser à l'environnement. Ajoutons à cela leur participation aux Noces d'Or, à la distribution d'arbres aux citoyens ainsi qu'aux cérémonies patriotiques. Actuellement, les élections ont eu lieu durant le mois d'octobre dans les écoles, et nous accueillons au mois de novembre les nouveaux élus de 5^{ème}.



10. Été solidaire

Cet été, la Ville de Genappe, le Centre Public d'Action Sociale, l'Aide en Milieu Ouvert Tempo et la Maison des Jeunes le Bug-1 se sont associés pour mener à bien l'Opération « Été Solidaire ». Cette opération consiste à engager des jeunes genappeux entre 15 et 21 ans et ce, durant les vacances afin de réaliser des petits travaux sur l'entité. L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes, créer une cohésion de groupe en rapprochant les générations tout en procurant une première expérience de travail.

En y participant, nos jeunes étudiants ont l'opportunité de découvrir le monde du travail, de participer à l'amélioration et l'embellissement de leur lieu de vie, de le valoriser, et à mener également une action solidaire pour la communauté. C'est une véritable initiation à la citoyenneté...le tout, dans la convivialité et la bonne humeur.

Cette année, deux équipes de 3 jeunes ont été mises en place. L'une a travaillé du 10 au 14 juillet 2023 et l'autre du 17 au 21 juillet 2023. Lors de ces semaines, nos jeunes ont participé à la réfection des ponts, à l'entretien des cimetières, de la réserve naturelle...

11. L'Entrain d'apprendre

Durant les vacances scolaires, certains jeunes appréhendent la rentrée scolaire. Pour permettre aux jeunes d'éviter cela, la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'Ecole des devoirs Arc-en-Ciel et la Maison des Jeunes ont souhaité leur proposer des cours de soutien scolaire.

L'objectif était de se « remettre dans le bain », de leur permettre d'avoir les outils pour débiter une nouvelle année scolaire, de rompre avec l'isolement, de recréer du lien social, d'être encadrés et éviter un potentiel décrochage scolaire pour certains à risque.

En 2023, 11 jeunes se sont inscrits. Ils ont été suivis par nos 5 volontaires.

12. Scouts

Notre service traite des demandes de camps et hike émanant des scouts. Nous assurons également un rôle de point d'information/relais et communiquons à nos troupes autour de la prévention avant camp pour la chaîne du froid, les mesures d'hygiène.

13. La Maison des Jeunes

Nous subsidions la Maison des Jeunes de Genappe pour son bon fonctionnement et afin qu'elle puisse réaliser des activités abordables financièrement mixant tous les jeunes.

14. Santé

Nous nous occupons de toutes les demandes des citoyens relatives au domaine de la santé, et les dirigeons au mieux vers les instances compétentes suivant la demande. De plus, nous réalisons sur le site internet de la Ville un annuaire Soins et Santé afin que les citoyens disposent d'une meilleure vue

d'ensemble des soins offerts à Genappe. Des conférences sont également réalisées dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens.

En 2023, 4 conférences ont été mise en place.

15. Soins et Santé

En 2022, un transfert financier de 1.500€ a été réalisé afin de soutenir l'Asbl dans ses activités.

Le but de l'association est de développer des actions qui favorisent le maintien des personnes à domicile, de permettre aux intervenants de la santé de mieux se connaître et de travailler en réseau. Elle organise également des conférences pour les professionnels de la santé à Genappe et pour le grand public.

16. Création et suivi d'une maison médicale

Différents médecins de l'entité ont interpellé Madame Bury afin que la Ville les aide à développer une maison médicale pour les habitants de Genappe. C'est donc le Plan de Cohésion Sociale qui accompagne les médecins, psychologues etc... à mener à bien leur projet. Le Centre Médical a vu le jour en mars 2018.

17. Coup de Pouce

Il existe à Genappe un gros problème de mobilité. En effet, aucune autoroute ne traverse le territoire, mais il est néanmoins desservi par des routes régionales (N5, N25...). Ces axes permettent de rejoindre rapidement les grands axes périphériques (E411, E42...). De plus, aucune gare n'est présente dans la commune mais par contre, on en trouve à proximité : Nivelles et Ottignies. A côté du réseau ferroviaire, la commune est desservie par le réseau de bus TEC, même si l'offre reste peu développée. De nombreux quartiers ne bénéficient pas d'arrêts. Se déplacer entre les villages est très difficile. Les personnes non motorisées (jeunes, personnes précarisées, personnes âgées) rencontrent d'importantes difficultés pour leurs déplacements mais aussi pour accéder aux gares des communes limitrophes. Le problème de mobilité renforce notamment le sentiment d'isolement des personnes. Il y a des personnes qui ont des difficultés à se déplacer à des rendez-vous médicaux ou encore à bénéficier de soins ou faire leurs courses.

Une convention de partenariat, avec transfert financier de 7000€/an, est établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités, est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon.

D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Ce service de mobilité solidaire reste et restera un moyen indispensable pour permettre les déplacements vers les lieux de soins pour les personnes isolées de la commune.

18. Domus

L'asbl Domus est une asbl qui assure les soins palliatifs aux patients situés sur le territoire. Elle est présente sur l'entité de Genappe et propose des alternatives aux médecins traitants et aux équipes soignantes dans le but d'assurer le confort du patient.

C'est une équipe interdisciplinaire, composée de médecins, infirmières, psychologues, administratifs et bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs. Elle a pour priorité de soulager la douleur physique, de veiller au confort du malade, en étroite collaboration avec le médecin traitant et les autres intervenants du domicile (infirmières de soins, kinés, assistantes sociales...). Son action prend en compte les aspects sociaux, psychologiques et relationnels des patients en fin de vie, et de ses proches s'ils le souhaitent. Domus apporte une aide à la réflexion éthique, donne des avis, coordonne et soutient les intervenants du domicile, selon les besoins.

Le public visé sont les personnes à domicile, en maison de repos ou en institution d'hébergement agréée, atteintes d'une maladie incurable au pronostic fatal à brève échéance.

En 2023, la ville a opéré un transfert de 500€ pour le fonctionnement de l'asbl.

19. Je Cours Pour Ma Forme

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer

leur performance ! L'avantage de ce programme est que nous proposons un programme est adapté au rythme de chacun. L'objectif de cette activité est de répondre aux attentes de tous les citoyens, et d'apporter un éventail de propositions pour qu'ils trouvent le programme adéquat, permettant de courir à son rythme tout en dépassant au fur et à mesure des séances, encadré par un coach.

Pour cela, 4 groupes ont été créés, à savoir : le niveau 1 – débutant- (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10 kms et plus) et un niveau 4 (trail). Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités...tout ça bien entendu dans la convivialité et la bonne humeur !

En 2023, la session de printemps s'est réalisée avec 117 participants et la session d'automne compte 116 joggeurs.

20. Je Pédale Pour Ma Forme

Avec le succès qu'a connu le projet « Je Cours Pour Ma Forme », la Ville de Genappe a souhaité proposer aux citoyens une autre offre de sport...et pourquoi pas le vélo ?

Le projet est réalisé en collaboration avec le GAL Pays des 4 Bras! Il y a eu 22 participants à la session de printemps 2023.

« Je pédale pour ma forme » c'est un programme de « remise en selle » de huit sorties à vélo, encadrées par des coachs. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en toute confiance et en sécurité, tout en passant un moment convivial et redécouvrant leur commune.

Le projet est accessible à tous, dès l'âge de 16 ans.



21. Commission Santé

Le collège a décidé de former une Commission Santé en novembre 2019.

La Commission Santé a été mise en place suite aux différentes rencontres et demandes formulées par les citoyens relevant du domaine de la santé. Cette commission permet aux citoyens sensibles à cette problématique de faire part de leurs avis aux élus communaux, d'échanger avec eux et de co-construire des projets pour pallier aux besoins ressentis sur l'entité.

Elle est constituée d'élus communaux et de citoyens. Tous portent un intérêt particulier à la santé ou encore, travaillent dans ce domaine.

La commission santé a pu se fixer différents objectifs. Les membres de cette commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...Enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

La Commission Santé a souhaité travailler sur les ondes, elle a rencontré des professionnels du domaine et travaille à un état des lieux des ondes dans nos écoles. L'objectif est de pouvoir proposer des solutions pour diminuer le niveau d'ondes émises. Elle a travaillé également sur l'achat d'un appareil pour calculer les ondes ainsi que la réalisation d'un fascicule d'utilisation. Ajoutons à cela qu'elle a rencontré des professionnels du sommeil et a réalisé des articles pour le journal de Genappe pour sensibiliser les citoyens à leur santé.

22. Handicontact-Handicap

Le chef de projet du plan de cohésion sociale est également l'agent handicontact de la commune.

En tant qu'agent handicontact, il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AviQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose. Il participe aux tables rondes.



Durant l'année 2023, nous avons travaillé sur la sensibilisation aux différents handicaps. Par la mise en place de l'animation du jeu Malsaméco dans toutes les écoles de l'entité en 5 et 6^{ème} primaire et une séance pour le personnel communal.

23. Egalité des Chances

Nous travaillons également sur l'égalité des chances et traitons les éventuelles demandes s'y rapportant.

Dans ce cadre, la Ville participe à la campagne de sensibilisation du ruban blanc.

Nous avons également les services et aides en Brabant Wallon dont les victimes peuvent disposer pour mettre fin à une situation violence.

24. Centre Culturel

Pour l'année 2023, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1500 euros/ an au Centre Culturel. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe dont, par exemple, **Genappe perd la boule** et la **Semaine de l'Environnement**. Nous participons également au Conseil d'orientation du Centre Culturel.

25. Article 27

Le projet article 27 a été mis en place depuis l'année 2016. L'objectif du projet est de faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants de Genappe, visant principalement les publics précarisés. Suite à notre partenariat Article 27, la Ville achète des tickets à l'association et peut, suite à un entretien avec les demandeurs, offrir un ticket modérateur afin que la personne bénéficie du tarif préférentiel proposé par le partenaire.

Il y a donc eu un total de 120 tickets distribués au public des associations genappiennes demandeuses.

26. Les Ateliers du Léz'Arts

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

27. La Ressourcerie

Le Conseil Communal en date du 24 avril 2011 a marqué son accord sur les termes de la convention d'occupation établie entre la Ville et la Ressourcerie de la Dyle relative à l'occupation des bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, situés rue de Glabais n°14 pour une période de 5 ans, permettant dès lors, l'installation de la Ressourcerie de la Dyle à Genappe.

La Ressourcerie de la Dyle, créée en décembre 2009, est une entreprise d'insertion (srl) à finalité sociale active dans le traitement des encombrants, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 juin 2009.

Les objectifs :

- La réduction des déchets,
- Permettre aux clients de se procurer des articles de qualité à des prix modiques,
- Sensibiliser à l'environnement,
- Créer de la formation et de l'emploi.

Les matières valorisables (vêtements, meubles, jouets, matériaux de construction, livres, etc...) proviennent d'apports volontaires principalement du secteur résidentiel, mais aussi des secteurs professionnels.

Depuis le début de la collaboration, 25 personnes ont été engagés en art 60. 22 d'entre eux ont terminés leurs stages. Ce qui représente 88% de réussite. L'équipe compte 11 personnes qui travaillent au sein de la Ressourcerie.

L'installation à Genappe, de la Ressourcerie de la Dyle associée à la formation de valoriste organisée par l'A.I.D, rencontre l'objectif global de départ du Plan visant la formation ou l'insertion socioprofessionnelle d'un public fragilisé.

28. Participation à différentes assemblées et Conseils

L'assistante sociale de la Ville participe au Conseil d'Orientation du Centre Culturel, aux interpcs, aux midis du Réseau, au réseau local du volontariat, aux réunions du Centre de Lecture Publique, à la Plateforme d'insertion socio-professionnelle et au Comité de Prévention de l'aide à la Jeunesse. Cela permet que la commune soit représentée, de nouer des contacts, réaliser des partenariats et, surtout, être informée de ce qui est réalisé sur la commune pour pouvoir informer au mieux la population, pour créer des partenariats dans des projets et mutualiser les forces.

PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

Ce plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes :

DISCIPLINE 1 : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

DISCIPLINE 2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

DISCIPLINE 3 : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

DISCIPLINE 4 : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

DISCIPLINE 5 : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.
La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

Réunions de la cellule de sécurité

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisé(e) sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ». « §4 : Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, la cellule de sécurité s'est réunie 13 fois.
Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentants du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente).
Ces réunions avaient pour thème les festivités suivantes :

- Le 2 décembre 2022 : Marathon VTT des 4 bras – Edition 2023
- Le 15 février 2023 – Soumonces et carnaval de 2023
- Le 27 avril 2023 – Ducasse de Houtain-Le-Val – Du 12 au 14 mai 2023
- Le 27 avril 2023 – Roller parade – Tous à roulettes – Le 7 mai 2023
- Le 12 mai 2023 – Debriefing carnaval de Genappe des 1,2 et 3 avril 2023
- Le 31 mai 2023 – Fête de la Saint-Jean – Du 16 au 18 juin 2023
- Le 7 juin 2023 – Waterloo 2023 – Bivouacs au DQGN – Le 1 et 2 juillet 2023
- Le 26 juin 2023 – Ducasse de Ways - Les 4, 5 et 6 août 2023
- Le 26 juin 2023 – Le 15 août au ponton – Du 11 au 20 août 2023
- Le 4 août 2023 – Concours de traction du FJA – Du 26 au 28 août 2023
- Le 4 août 2023 – Jeux intervillages – Les 1 et 2 juillet 2023
- Le 23 août 2023 – Journées Louis XI – Les 9 et 10 septembre 2023
- Le 18 octobre 2023 – Genappe perd la Boule – Du 15 au 17 décembre 2023

Exercice COMEX

Un exercice de ce type sert à tester les procédures d'urgence et non les personnes. L'objectif est de mieux opérationnaliser les procédures, afin d'être prêts en cas de survenance d'une crise réelle.

Aucun exercice n'a été organisé au cours de la période considérée.

Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi.

BE-Alert

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

Organisations d'événements

Le Code de la Citoyenneté stipule que « *toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement ou toute distribution organisée sur la voie publique, avec ou sans véhicule ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre. De même que toute manifestation publique se déroulant dans un lieu clos et couvert, en ce compris sous tentes et chapiteaux, ne peut avoir lieu sans déclaration préalable et écrite au Bourgmestre* ».

En vue d'obtenir l'autorisation du Bourgmestre pour l'organisation d'une manifestation publique, l'organisateur doit compléter et envoyer, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, Ville de Genappe, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou info@genappe.be, **la fiche de renseignements d'un événement**. Ce formulaire est disponible sur le site de la Ville de Genappe www.genappe.be.

Dans le cadre du suivi des demandes d'autorisations d'organisation d'événements, le service des affaires générales sollicite régulièrement l'avis de la Zone de police de Nivelles- Genappe.

Certains événements nécessitent en effet la mise en place de mesures propres à assurer la circulation, la commodité de passage, la sûreté et la sécurité publique.

La police remet, pour chaque demande d'événement, un avis technique. Le Bourgmestre ou le Collège communal (selon le type d'événement) tient compte de cet avis et des recommandations qu'il comporte, et décide, sur base de celui-ci, de l'octroi/ du refus d'une autorisation d'organisation d'événement.

Occupations de la voie publique

Jusqu'au mois de janvier 2023, le service Affaires générales assurait également le suivi des demandes d'occupation de la voie publique à titre privatif à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, du placement d'un conteneur, d'un échafaudage, de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments.

La Zone de police Nivelles-Genappe traitait ces demandes et rédigeait les arrêtés et autorisations nécessaires. Ces documents étaient transmis, par le service Affaires générales via le service des travaux, aux demandeurs, après signature du bourgmestre.

Depuis ce début d'année, ces demandes d'occupation de voirie doivent être formulées en ligne. Notre service informatique a développé un formulaire sur le site internet. Le demandeur ne doit plus envoyer sa demande par mail ou par courrier. Il doit se connecter au site internet et remplir le formulaire en ligne.

<https://www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/affaires-generales/autorisations/demande-doccupation-de-la-voie-publique>

Les documents (arrêtés de police et autorisations) sont générés automatiquement sur base des informations encodées par le demandeur et après validation par les agents techniques et administratifs. du service des travaux. La gestion des demandes d'occupation de voirie est effet désormais du ressort de ce service, et plus du service des affaires générales.

Cette automatisation permet un gain de temps non négligeable dans le traitement de ce type de demandes.

PETITE ENFANCE

Responsables

Service des accueillantes d'enfants conventionnées : Aurélie De Leener

Crèche communale « Les Arsouilles » : Marie Moens

Crèche communale « Les Petits Bateaux » : Charlotte Delfosse.

Crèche communale « Les Mini-Pousses » : Marie Moens

Le service de la Petite Enfance regroupe plusieurs structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

Au cours de l'année 2023 :

À la suite de la réforme des Milieux d'accueil lancée par l'ONE, la Ville de Genappe a pu engager un ¼ temps personnel psycho-médico-social en plus à la crèche des Petits Bateaux. Marie-Noëlle Cassart a rejoint l'équipe depuis le 15 juin 2023.

Durant le mois d'octobre 2023, la cuisine de la crèche « Les Arsouilles » a fait peau neuve. Les barrières extérieures ont également été remplacées.

ORGANISATION DES STRUCTURES

ORGANISATION DES STRUCTURES				
Nom	Responsable	Nombre de places	Equipe	ETP
SAEC	Aurélie De Leener	8	Accueillantes : 2	2
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	Marie Moens	42	Puéricultrices : 13	10
			Cuisinières : 3	2
			Technicienne de surface : 1	0,75
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	Charlotte Delfosse	28	Puéricultrices : 9	6,25
			Cuisinières : 1	0,75
			Technicienne de surface : 1	0,67
Crèche communale « Les Arsouilles »	Aurélie De Leener	14	Puéricultrices : 4	3
			Technicienne de surface : 1	n.c.

PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE

PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE		
Nom	Enfants inscrits au moins un jour	Nouvelles admissions
SAEC	5	1
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	71	27
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	47	18
Crèche communale « Les Arsouilles »	31	16
TOTAL	154	62

DEMANDES D'INSCRIPTIONS

DEMANDES D'INSCRIPTION		
Nom	Enfants inscrits avec une demande d'entrée en 2023	Enfants inscrits avec une demande d'entrée en 2024
SAEC		
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	20	36
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	45	28
Crèche communale « Les Arsouilles »	11	24
TOTAL	76	88

ACTIVITES

- Journées pédagogiques :

Aucune journée pédagogique n'a été organisée au cours de la période considérée.

- Consultations médicales :
 - Visites de pédiatres ou de médecin organisées dans chaque structure environ toutes les 6 semaines
 - Permet un suivi médical des enfants
 - Un dépistage visuel est également organisé pour les enfants à partir de 18 mois. Ça permet de déceler d'éventuelles anomalies et d'orienter les parents de manière plus précoce vers un ophtalmologue.

FETE DE LA PETITE ENFANCE ET FESTIVITES DIVERSES

Une fête de la Petite Enfance a eu lieu le 9 décembre 2022 pour les enfants accueillis à la crèche « Les Mini-Pousses » et à la crèche « Les Arsouilles ». Ils ont pu, accompagnés de leurs parents, rencontrer le grand Saint Nicolas.

La crèche « Les Petits Bateaux » a, quant à elle, profité du beau temps pour organiser sa fête de la Petite Enfance le 23 juin 2023 et réunir parents et enfants dans son jardin.

DEMANDE DE SUBSIDES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE CRECHE

Décision de l'ONE

La Ville de Genappe avait sollicité des subsides auprès de l'ONE pour l'aménagement d'une crèche au Pavé Saint-Joseph dans le quartier Matexi (cfr décision du conseil communal du 7 novembre 2022).

La candidature avait été jugée recevable mais, malheureusement, la ville n'a pas pu bénéficier des subsides demandés.

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantation	30.09.2022	30.09.2023
Baisy-Thy	125	107
Houtain-le-Val	45	45
Espace 2000	45	49
Bousval	22	22
Loupoigne	28	26
Ways	29	28
TOTAL	294	277

Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantation	30-09-2022	30-09-2023
Baisy-Thy	219	223
Houtain-le-Val	101	101
Espace 2000	74	73
Bousval	58	56
Loupoigne	60	60
Ways	65	60
TOTAL	577	573

Des réunions mensuelles maintiennent une bonne collaboration entre Madame Bury, Madame Tock et les directions des écoles communales de ;

- Baisy-Thy: avec Madame Cambier Véronique. Directrice (jusqu'au 11/09/2023), et avec Monsieur Vantaelen Geoffrey (à partir du 12/09/2023), Directeur f.f.
- Bousval, Ways et Loupoigne : avec Madame Choisez Directrice
- Houtain-le-Val et Espace 2000 : avec Monsieur Leclercq Jérôme Directeur.

Durant la période de référence 169 dossiers ont été soumis à l'approbation du Conseil communal.

Capital-périodes en primaire - Encadrement en maternelle en 2022-2023

Section maternelle :

Baisy-Thy : 125 élèves → 6,5 emplois + 12 périodes de psychomotricité

Houtain le Val : 45 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Espace 2000 : 45 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Bousval : 23 élèves → 1.5 emploi + 1/2 inst.mat. au 22/11/2022 + 2 périodes psychomotricité

Loupoigne : 28 élèves → 2 emplois + 2 emplois + 2 périodes + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Ways : 29 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Section primaire :

Baisy-Thy : 219 élèves → 9 classes organisables +6 périodes P1P2 + 24 périodes d'adaptation (10^{ème} classe) + 7périodes AC. Pers. + DASPA M

- 2 classes de P1
- 2 classes de P2
- 2 classes de P3 et 1 P4
- 2 classes de P5 et 2 P6

Houtain Le Val : 112 élèves. → 5 classes + 6P1P2 + 3 AC. Pers. + 1FLA Mat. +5FLA Prim. + 5 Missions Collectives + 2 DASPA Prim. + 1 DASPA Mat.

Espace 2000 : 79 élèves → 4 classes + 6P1P2+ 1FLA Prim. + 1 DASPA Mat. + 3 AC. Pers.

Bousval : 59 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2+ 6Rel + 1FLA M + 1FLA P + 2 AC. Pers.

Loupogne : 60 élèves → 3 classes degrés+ 9P1P2+ 6Rel + 5MC + 2FLAP + 1FLA M + 2AC. Pers.

Ways : 57 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 1FLA P + 1FLA M + 2AC. Pers.

Soutien scolaire

La remédiation immédiate, ou offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

L'accompagnement Personnalisé : L'accompagnement personnalisé est un dispositif pédagogique consistant en la mise à disposition d'heures supplémentaires auprès des élèves, selon le Décret du 20/07/2022 relatif au dispositif de l'accompagnement personnalisé et portant diverses mesures accompagnant la mise en oeuvre du tronc commun, et octroyant des moyens aux écoles de l'enseignement primaire pour apporter un soutien pédagogique et éducatif cible et renforce aux élèves. L'accompagnement personnalisé a pour but de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité et de l'aider à gagner en autonomie. Ce dispositif remplace celui des heures d'aide individualisée, consistant en des modules de soutien.

2 périodes (mise en disponibilité de maitres spéciaux de religion) ont été affectées à la remédiation. De manière générale les périodes de remédiation permettent de réduire la taille des classes.

Baisy-Thy : 24 périodes + aide PO = 1 classe supplémentaire.

Houtain le Val : 8 AP + aide PO = 1 classe supplémentaire.

Espace 2000 : utilisation de 6 AP pour proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Bousval : 12 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Loupogne : 12 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Ways : 14 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Complémentairement au capital-périodes financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pouvoir Organisateur des écoles communales, prend à charge des finances communales différentes des périodes de cours.

Le 20 septembre 2023, le Collège communal a décidé de prendre à la charge des finances communales des périodes de cours du 28 août 2023 au 5 juillet 2024

- 24 périodes/semaines/institutrice primaire francophone
- 13 périodes institutrice maternelle → 1^{er} février 2024
- 2 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 12 périodes cours de langue

Les spécificités de nos écoles :

- **Ecole de Baisy-Thy :**
« Immersion en néerlandais »

Un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1^{er} septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

L'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.

- **Ecole Espace 2000 :**
« Pédagogie Freinet »

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.

Ainsi, chacun peut :

- Apprendre à son rythme
- Construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- Développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- Chaque enfant est différent
- Un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- L'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- L'enfant doit pouvoir choisir son travail
- Le travail doit être naturel pour l'enfant
- Le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire.

Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.

- **Ecoles de Ways, Loupoigne, Bousval et Houtain-Le-Val**
Projet langues « Anglais ou néerlandais »

L'anglais ou le néerlandais sont proposés à raison de 2 périodes au choix des parents/ semaine de la 3^{ème} primaire à la 6^{ème} primaire.

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer dans une autre langue chez l'élève.

Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées :

- Participation à un jeu,
- Apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- Réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active : réalisation d'un bricolage, d'une recette,

Les fonctions langagières sont abordées telles que :

- L'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier, etc.)
- La demande d'informations (Qui? Qu'est-ce-que ? A qui?)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, à partir de la 3^{ème} primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix.

2 périodes/semaine sont consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais ou l'anglais.

Le plan de pilotage

Le plan de pilotage est un élément du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Chaque établissement est tenu d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du PO et son projet d'établissement, qui constituera, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs pour une période de 6 ans.

Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?

Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières ;
Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles ;
Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif ;
Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose :

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

Phasage pour les écoles

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

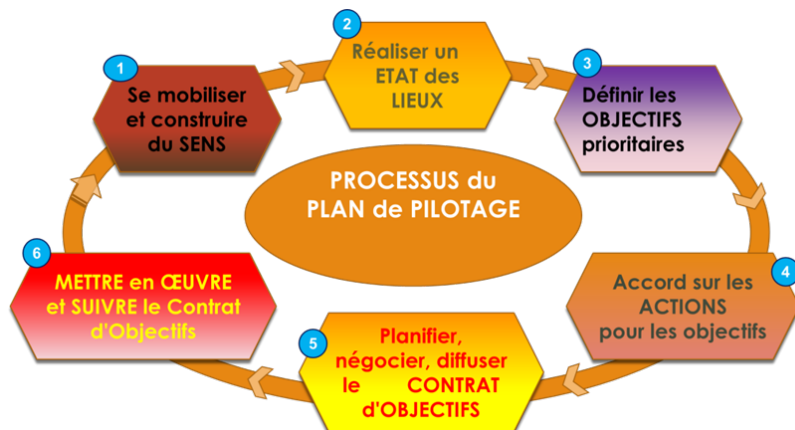
Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.

Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 a approuvé le plan de pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école de Baisy-Thy. La mise en œuvre du Plan et suivi du Contrat d'Objectifs a débuté au 1^{er} septembre 2019.

Le Conseil communal en séance du 9 novembre 2021 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique des écoles communales de Houtain-Le-Val.

Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2019: les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.

Le Conseil communal en séance du 7 juin 2022 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique des écoles communales de Bousval, Loupoigne et Ways.



Les nouvelles technologies

Les équipes pédagogiques des écoles de Bousval, Ways et Loupoigne poursuivent leur projet intitulé : Ecole numérique « L'actu de nos Lous'TIC en quelques clics » ... ou la réalisation d'un journal interactif de la vie de l'école.

Les écoles de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

Les cours de natation

Les écoles de Ways, Loupoigne et Bousval suivent des cours de natation à la piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Les écoles de Houtain-le-Val et l'Espace 2000 suivent des cours de natation à la piscine de la Dodaine à Nivelles

L'école de Baisy-Thy suit des cours de natation à la piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Les repas scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales ont fait l'objet d'un marché sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne.

Le Collège communal, en séance du 27 août 2021, désigne T.C.O. pour la préparation et la distribution des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

Le Conseil communal, en séance du 7 juin 2022, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous dès la rentrée scolaire 2022-2023 et 2023-2024 :

<i>Nouveaux tarifs en application au 1^{er} septembre 2022</i>	<i>Anciens tarifs</i>
Potage : 0,50€	<i>Potage : 0,50€</i>
Repas maternel : 3,60€	<i>Repas maternel : 3,30€</i>
Repas primaire : 4,10€	<i>Repas primaire 3,70€</i>

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse.

L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.



Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agrégés de l'enseignement artistique.

La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

Période	30.09.2020	30.09.21	30.09.22	31.10.23
Elèves inscrits	343	349	326	334

220 élèves dans le Domaine de la Musique

83 élèves dans le Domaine de la Danse

88 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole

De nombreux élèves sont inscrits dans plusieurs domaines et habitent l'entité.

Il y a deux nouveaux cours cette année : barre au sol et cours de danse adulte. Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral...y sont enseignés. Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans.

L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves, le spectacle aura lieu le 13 et 14 avril 2024.

ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL

Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plus durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire (décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié).

Mais qu'est-ce que cela signifie « Accueil Temps Libre des enfants »

Pour comprendre l'origine de ce terme, il faut remonter en 2003, lorsque la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles), par le biais du décret « Accueil Temps Libre », décret ATL et suite à de nombreux projets pilotes réalisés depuis 2001, a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que la coordination de l'accueil au niveau communal.

Actuellement 23 communes sur 27 en Brabant wallon mettent en œuvre, avec le soutien de l'ONE, une coordination de l'accueil pendant le temps libre.

Le souci de l'ONE est d'assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant. Dès l'entrée à l'école maternelle et parfois jusqu'à 18 ans, l'O.N.E. veille à la qualité de l'accueil de l'enfant ou du jeune pendant son temps libre.

L'O.N.E. s'est donc vu confié par la FWB, la mise en application des dispositions réglementaires prévues par le décret ATL (décret incitatif).

Quelles sont les périodes visées dans le décret Accueil Temps Libre ?

- La période qui précède et qui suit les cours
- Le mercredi après-midi
- Le weekend
- Les congés scolaires

Soit le temps avant et après l'école.

Quels sont les objectifs visés par le décret Accueil Temps Libre ?

- L'épanouissement de l'enfant
- La consolidation de la vie familiale et sociale
- La qualité de l'accueil

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées durant le temps libre des enfants.

Pour assurer le lien avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libre : les enfants, les parents et les professionnels, il y a la Commission Communale de l'Accueil, la CCA.

Suite aux élections communales du 18 octobre 2018 la CCA a été renouvelée.

Par son courrier du 28 octobre 2019, l'Office nous informe de la validation du renouvellement de la CCA installée pour un mandat de 6 ans, jusqu'aux élections d'octobre 2024.

La CCA, lieu de rencontre, de concertation, de réflexion et d'impulsion du secteur Accueil Temps libre des enfants réalise un état des lieux de l'accueil et rédige un programme de Coordination Locale pour l'Enfance, un programme CLE qui tente de répondre aux besoins d'accueil non rencontrés.

La demande d'agrément de notre Programme CLE a été renouvelée en date du 1^{er} juillet 2021 pour une période de 4 ans jusqu'en 2025.

3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

1. **Les plaines de vacances.**
2. **L'accueil extrascolaire**
3. **Les écoles de devoirs.**

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, le programme CLE :

- Vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- Est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;

- Est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- Soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- Couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, le mercredi après-midi, le week-end, les congés scolaires.
Le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre.
- Reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

Ses objectifs :

- A. Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre
(Les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :
 1. Les plaines de vacances.
 2. L'accueil extrascolaire.
 3. Les écoles de devoirs.
- B. Soutenir également l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guide des activités extrascolaires

Le guide des activités extrascolaires 2023-2024 regroupe les activités organisées, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.

Distribué en toutes-boîtes en septembre 2023, il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, à la maison des jeunes et sur le site de la Ville.

1. LES PLAINES DE VACANCES

Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances...

Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées.

Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE.

Celui-ci a été renouvelé le 1^{er} mars 2020 pour une période de trois ans

Le fonctionnement

Les plaines de vacances sont organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été. A cette fin, la Ville collabore avec différents opérateurs d'accueil agréés par l'ONE.

Le Collège communal, en date du 19 octobre 2021, marque son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines, lors des congés scolaires d'été durant 5 semaines et lors de congés d'automne durant 2 semaines.

La convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été qui a été approuvée par le Conseil communal le 28 mars 2023

La convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été et d'automne a été approuvée par le Collège communal le 28 février 2023.

Le Conseil communal en date du 29 mars 2022 a approuvé :

- L'augmentation de la participation financière des parents de 9€/jour/enfant

1 ^{er} enfant accueilli	2 ^{ème} enfant accueilli de la même famille:	3 ^{ème} enfant accueilli de la même famille et suivants
45€	40€	35€

- La mise en place d'un forfait accueil de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h : 1,50€/jour/enfant

La convention établie entre la Ville et l'asbl Nature et Loisirs Louis Picalausa, visant la formation d'animateur en centre de vacances pour les jeunes de l'entité est toujours d'actualité.

Les frais de formation sont pris en charge pour moitié par la Ville.

Celle-ci comporte 150 heures de théorique et 150 heures de pratique. Les 150 heures de pratique se déroulent durant nos plaines de vacances.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville.

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine d'été est également assuré par la Ville.

L'encadrement

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines et Loic Brichart (Le CAPE) et Céline Agneessens (l'ISBW)

Automne : Loic Brichart (Le CAPE)

Pour l'animation,

Au printemps : Mambourg Emilie, Benoit Wilms, Siham Saïgleghezal, Dimitri Goulard, Coraline Londot, Clara Girboux, Victor Ternest, Hugo Lecocq, Yasmine Houbrix, Emelyne Dupierry, Amandine Wese, Mattéo Rysman, Elisa Blanche, Virginie Declerck, Lydia Amadio, Eeva Piret.

En été : Mambourg Emilie, Blanche Elisa, Maes Charlie, Houbrix Yasmine, Brismée Mathys, Wilms Benoit, Goulard Dimitri, Gillis Mahine, Victor Ternest, Hugo Lecocq, Heremans Camille, Wese Amandine, Siham Saïgleghezal, Fiore Célia, De Vijlder Maurine, Piret Eeva, Dupierry Emelyne, Gosieaux Charlotte. Scherffers Noah, Amadio Lydia, Benoit Wilms, Dimitri Goulard, Mattéo Rysman.

Les activités

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

Extraits du décret « Centres de vacances ».

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et chansons dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfant. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent jusque 15h30 avec un temps de repas et de temps libre d'une heure trente. A 15h30 un goûter équilibré est proposé à chacun et pris en groupe.

Dans une plaine de vacances, le mot vacances à tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder, ...

La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pied ou en vélo. Jeux d'approche, course d'orientation, stratégo géant.

Moments culinaires pour tous : des petits déjeuners malins et des goûters.

Focus également dès que possible sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées qui ont fait la part belle aux jeux d'eau.

Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend ouverture d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéfiques donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture par un grand goûter. Les enfants ont reçu de la glace à la fraise et à la vanille (produit local bien entendu !) Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

La fréquentation

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	Annulé*	77	135	80
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été	219	155	197	260
Nombre d'inscription à la plaine d'automne	/	/	/	86

*Covid

La Participation financière

1^{er} enfant : 45€/semaine

2^{ème} enfant de la même famille : 40€/semaine

3^{ème} enfant de la même famille et suivants : 35€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de plaine :

Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€/enfant

(30' de gratuité est offert le matin et le soir).

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans

Les plaines ados



La Ville de Genappe a organisé des « plaines pour les adolescents » de 12ans à 15ans.

Au programme « stage de cuisine et une journée extérieure »

Avec l'aide des deux animateurs, tous les ados ont préparé des entrées, plats et desserts dignes des candidats de Top chef. Tout a été fait maison ! Des idées, des tests, des innovations et des créations. L'invitation d'un proche le vendredi midi a ravi tous nos petits chefs cuistos et a pu rendre fiers leurs invités.

Une journée extérieure était prévue le mercredi (Paint-Ball, Parcours Go-Lhanta, Walibi).

Les plaines ont eu lieu :

Du 08 au 12 mai 2023 - participation de 8 adolescents

Du 10 au 14 juillet 2023 - participation de 8 adolescents

Du 07 au 11 août 2023 – participation de 13 adolescents

Du 23 au 27 octobre 2023 – participation de 13 adolescents

Tarif :

75€ / adolescent / semaine y compris le lunch et le goûter

Lieu :

Salle de Vieux-Genappe

Coordination :

Virginie Limon (coordinatrice ATL)

Wilms Benoit et Dimitri Goulard (Cape) animateurs

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.

Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Près de 300 enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles communales.

L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 28 personnes

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	ALE
Ways	Personnel communal	
Loupogne	Personnel communal	
Bousval	Personnel communal	

Parallèlement à l'accueil extrascolaire, différents ateliers sont proposés aux enfants :

Ecole de Baisy-Thy : activités avec Promosport

Ecole de Bousval-Ways-Loupogne : activité avec Cesam Nature

Ce panel d'activités n'est pas présent dans chaque milieu d'accueil car pas de demande des parents.

Le Conseil communal, en séance le 13 décembre 2021, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en qualité de membre associé.

En septembre 2022, 3 animateurs sont affectés aux écoles communales de Genappe, et participent, à raison de 32h/semaine à l'intendance journalière, à l'aide aux repas, à la surveillance (sieste,

récréation, natation, classes de dépaysement) ainsi qu'à l'accueil extrascolaire dans les implantations de Baisy-Thy, et Houtain-Le-Val

L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi est présent au sein des six écoles communales. Afin de leurs proposer un accueil de qualité nous proposons des activités diversifiées tout au long de l'après-midi.

Dès septembre 2022, l'ISBW encadre et anime les enfants chaque mercredi scolaire à l'école communale de Baisy-Thy, avec la collaboration d'accueillantes extrascolaires communales.

La Formation continue pour le personnel d'accueil

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants. Dans cette perspective, le personnel d'accueil est amené à suivre certaines obligations en la matière (décret ATL, article 20) « les accueillant(e)s poursuivent en cours de carrière et par période de 3 ans, une formation continue de 50h ».

Voici les formations suivies en 2023 par toutes les accueillantes communales et libres :

- Août et octobre 2023 « La communication non-violente »
- Août 2023 : "Apprendre aux enfants à gérer leur impulsivité et leurs émotions"

La Participation financière

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h00 à 8h15	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 15h30 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

Le mercredi :

De 7h00 à 8h15	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 12h20 à 17h00	2€/ 1 ^{er} enfant 1€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 17h00 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

ISBW – barèmes de référence

Accueil extrascolaire	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et suivant
1h	1,80€	1,30€	1,00€
2h	2,40€	1,70€	1,40€
3h	3,60€	2,60€	2,10€
4h	4,80€	3,50€	2,80€
5h	6,00€	4,40€	3,50€
6h	7,20€	5,30€	4,20€

En fin d'après-midi le goûter est offert aux enfants

3. L'ECOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs ».

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 5 ans. Une nouvelle demande de reconnaissance a été introduite le 9 avril 2021.

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion. Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider. En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées sont proposées aux enfants.

Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

Le Centre Culturel de Genappe propose des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe, ce sont les mercredis culturels.

Programme 2022-2023 :

7 décembre 2022 : Atelier Créatif – imprime ton t-shirt

1^{er} février 2023 : Atelier audiovisuel

24 avril 2023 : Spectacle

17 mai 2023 : Chasse aux trésors Villers-la-Ville

Le Collège Communal, le 5 septembre 2022, marque son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2022-2023 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui, il faut le rappeler, est composée de personnes bénévoles et nous les en remercions :

Brigitte Chabart, Danielle Groothaert, Jocelyne Wauters, Marie-France Frix, Claude Vogels, Nadine Marcelo et Jean-Louis Panier.

En septembre 2022, l'EDD compte 18 inscriptions.

Elle est accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire

Dumont Virginie

Dessy Patrick

Simonet Anaëlle

Implantation : Espace 2000

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons réintroduit un dossier en janvier 2023 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'actions d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Pour ce nouveau PQD, nous avons défini les priorités suivantes : favoriser l'accès à l'univers du livre et développer la notion de plaisir, développer l'ouverture d'esprit et encourager le raisonnement critique et enfin, renforcer la dimension d'accueil par des actions visant à mettre l'accent sur le bien-être et l'accompagnement de tous.

Pour chacun de ces objectifs, nous souhaitons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre autres, les animations du réseau « Caracol », des actions de promotion du patrimoine dans chaque village, une présence plus accrue dans les écoles de la maternelle au secondaire et beaucoup d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

Tableau des ressources disponibles :

Nombre de volumes – Année civile 2022	Jeunesse	Adultes
Documentaires	2.338	8.437
Fiction	5.642	12.476
Bandes dessinées	7.407	246
Documents imprimés exclus	290	917
Total	15.677	22.076

Nous possédons 37.753 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2022 à la Fédération Wallonie-Bruxelles

La presse quotidienne : La Dernière Heure – Vers l'Avenir-le Soir et la Capitale

Périodiques :

Pour les adultes : Atelier déco et créations - Déco idées –Dobbit (revue de bricolage) - Femmes d'Aujourd'hui - Géo – Inexploré - Jardin et Loisirs– Psychologie Magazine – Science & vie - Test Achat - Top santé– 01.Net

Pour les enfants : Astrapi - J'apprends à lire – Histoires pour les petits – Histoires vraies - Le monde des ados – Phosphore – Science & vie junior – Wakou - Wapiti

FREQUENTATION

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2021	817	435	1252
Lecteurs inscrits en 2022	917	486	1403

La crise du Covid commence à s'estomper et nous avons récupéré pas loin de 151 lecteurs.

ACTIVITES

Prêts

62.782 prêts ont été réalisés en un an (contre 51.002 l'année dernière).

Espace multimédia (consultation Internet)

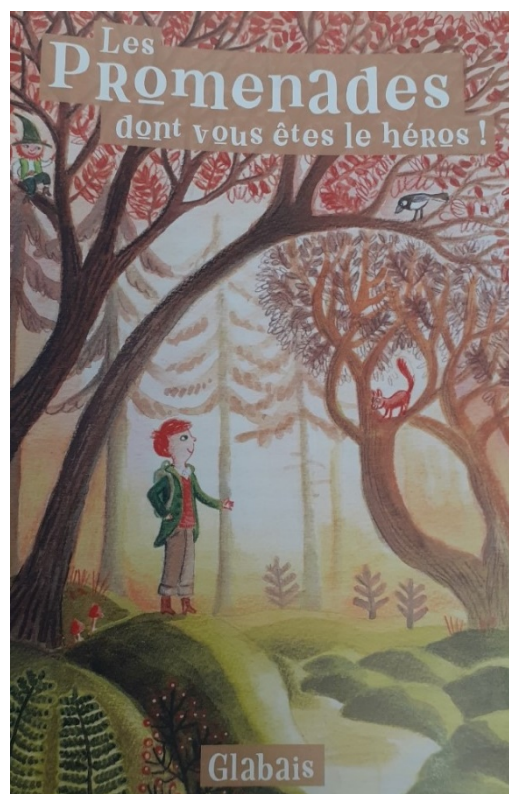
Nous avons conservé deux ordinateurs pour les lecteurs et du Wifi est disponible pour les usagers qui travaillent dans la bibliothèque.

Les animations

La promenade dont vous êtes le héros : octobre 2022

Vous souvenez-vous des livres dont vous êtes le héros ? Succès littéraire important il y a quelques années, nous avons revisité le concept pour créer une expérience inédite : une promenade dont vous êtes le héros.

Pas question de suivre un tracé tout fait, ce sont vos choix narratifs qui dessinent votre parcours. Partez à la recherche d'une créature mystérieuse en compagnie d'Ernest Sogen, zoologiste de l'étrange.



Fureur de lire : Octobre 2022

Le réseau des bibliothèques du Brabant wallon avait choisi de mettre les 5 sens à l'honneur et à Genappe nous avons proposé deux rendez-vous ;

- Pour les adultes : des séances de massage crânien à expérimenter en duo tout en écoutant des textes riches de sagesse.
- Un sentier pieds nus pour les familles avec une histoire collaborative à créer.

Les deux propositions ont rencontré un beau succès.



Festival #En avant : 12 novembre 2022

Nous avons accueilli le spectacle « Alba » du théâtre de la Guimbarde. Le festival est organisé et coordonné par le pôle culturel « le 38 ».

Un doudou, un livre et au lit ! : janvier 2023

Nous avons proposé un atelier « chambre noire » aux enfants âgés entre 4 et 10 ans, le jeudi 05 janvier. Le principe de cet atelier était de permettre aux enfants de se familiariser avec l'obscurité dans une chambre noire improvisée. Ils y ont pris quelques clichés pour donner vie à ce qui peut naître de leur imagination lorsque la nuit est tombée et que les traits de lumière ne sont plus qu'éphémères.

Le vendredi 06 janvier, nous avons invité Monsieur Nicolas pour un super concert « la tête dans les nuages » plein d'entrain et de bonne humeur.

De carnet en empreintes : L'Inde – Du 19 au 23 avril 2023

19/04 : Contes pour enfants

20/04 : Curry littéraire : une soirée pour découvrir les ouvrages fondateurs de l'Inde tout en dégustant un délicieux tikka masala

21/04 : Conférence épicée : Julie Pollet utilise comme support le légendaire « Kâmasûtra » pour explorer la sexualité et le plaisir.

22/04 : Danse Bollywood : une chorégraphie typique des films Bollywood avec la compagnie Tala & Nritya

Conférence sur l'ayurvêda : découverte de cette médecine du corps et de l'esprit par Namah, Nathalie Zannen.

- 23/04 : Séance de yoga parent-enfant animée par Géraldine Cloes de l'asbl Terra Danza.

Ce fut une semaine intense durant laquelle nous avons accueilli 57 personnes. Nous avons adoré préparer ces semaines de découverte, mais cela demande énormément d'investissement pour une fréquentation en demi-teinte.

L'Inde marque donc la fin de ce projet.

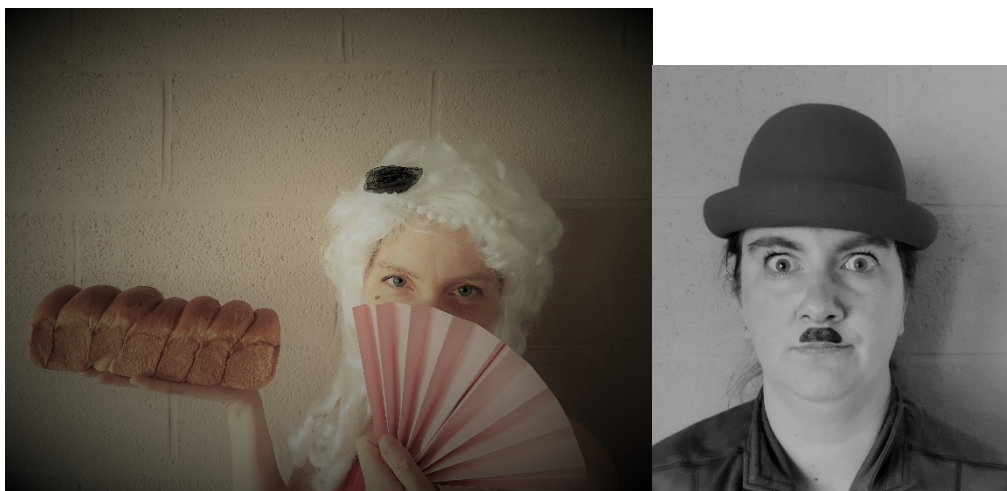


L'été à la bibliothèque

Nous avons à nouveau proposé un concours via la page Facebook. Celui-ci a duré 4 semaines et les gagnants pouvaient remporter des bons cadeaux chez Mac à Oli, la boulangerie Gossiaux, la savonnette coquette et le chai et la souris.

Cette année encore, nous avons été inventives et avons alterné photos, vidéos, rébus, ...

Nous comptons une vingtaine de participants chaque semaine.



Animation de rentrée pour l'école Nespa

Nous participons à la journée festive de rentrée de l'école Nespa. A cette occasion, et pour la deuxième année consécutive, nous avons proposé une murder « qui est-ce » géant. Nous accueillons entre 10 et 12 participants chaque année.

Louis XI : 11 septembre 2023

Nous nous sommes rendues aux journées Louis XI, le dimanche sous un soleil de plomb. Nous proposons une balade « bestiaire médiéval » pour les familles et nous étions complet. Ensuite, nous proposons à nouveau la « cabane à mystères » dans laquelle nous tirons les cartes à des fins de conseil lecture.

Fureur de lire : Cap au Nord !

Cette année, le thème de la fureur de lire était « cap au Nord » et dans ce cadre, le jeudi 19 octobre, nous avons proposé une conférence sur la mythologie nordique et les runes. Celle-ci était animée par Nathalie Limaugé. Nous avons accueilli 50 personnes, c'est-à-dire notre capacité maximale.

Jeudi pantoufles : Octobre 2023

Tous les jeudis entre 17h et 18h30, nous activons le mode "bien-être" dans la section adultes de la bibliothèque et cela se traduit par la mise à disposition de plaids, de tisanes, café, si possible de lumière tamisée, de bougies, etc. En plus, une fois par mois, nous proposons, une activité gratuite pour les adultes, en lien avec le bien-être/le livre/l'écrit.

Le 19 octobre dernier, nous avons accueilli Anne-Lyse Noerens pour des massages crâniens. Cela n'a pas désempé et beaucoup étaient positivement surpris par l'initiative.

Portage à domicile

Nous poursuivons le portage de livres à domicile. Ce service est toujours proposé à trois personnes, mais nous avons connu un « roulement » dans les bénéficiaires.

Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

Le centre Croix-rouge

Nous nous sommes rendues à deux reprises au centre Croix-Rouge afin de réaliser une animation à destination des plus petits.

Nous n'avons pas réitéré car il est très compliqué d'organiser quelque chose dans ce type de structure : la communication ne passe pas bien, nous n'avons pas la même notion des horaires, les participants vont et viennent, etc.

Nous ne sommes pas découragées pour autant car nous rencontrons le public des enfants que nous souhaitons capter via les écoles.... Et certains viennent ensuite emprunter à la bibliothèque !

Les animations de groupes

- Accueil de classes

Pour notre plus grand plaisir, nous continuons d'accueillir les enfants des écoles de l'Espace 2000 et de l'école St-Jean.

En plus de ces visites mensuelles, nous sommes intervenues en classe pour des animations sur les émotions en classes de 1^{ère}-2^{ème} primaire et 3^{ème}-4^{ème} primaire à la demande de l'école.

Le pôle culturel « 38 » propose chaque année « théâtre à l'école » et nous collaborons à présent sur cette activité en proposant des animations en lien avec les spectacles vus.

C'est ainsi que nous avons créé l'animation « carnet fabuleux » pour les classes de 1^{ère}-2^{ème} primaire. Le principe est simple, la classe est divisée en deux groupes, chacun construit une partie d'une histoire en suivant le schéma narratif (situation initiale – élément perturbateur – péripéties – dénouement – situation finale). Cela donne généralement lieu à des histoires assez loufoques que nous retranscrivons et illustrons dans un carnet qui est ensuite rendu à la l'école.

Notre présence auprès du public scolaire s'intensifie énormément et nous allons proposer un catalogue d'animations pour les écoles en juin 2023.

Nous nous rendons une fois par mois depuis octobre dernier dans les classes de maternelle de l'école Ste Marie à Bousval.

- Herbiere fantasque

Pour l'année scolaire 2022-2023, nous avons travaillé avec les écoles communales de Loupoigne et de Houtain-le-Val, ainsi qu'avec l'école du petit chemin de Loupoigne.
Pour rappel, le produit fini est consultable à la bibliothèque, sous le meuble de la grainothèque.

- L'Alpha – la papote

Ce projet ne se tiendra plus dans la bibliothèque car nous ne nous y retrouvons plus. Il s'est clôturé de notre côté en juin 2022 et poursuit son voyage dans d'autres lieux.

- Valises d'albums pour les accueillantes conventionnées

Ces valises de livres continuent de voyager toute l'année entre les différentes structures d'accueil de la petite enfance.

Chaque année, nous essayons d'ajouter une petite nouveauté dans les valises.

Livres en grands caractères

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

Ce fonds conserve toujours son intérêt auprès du public.

Livres en langues étrangères

Nous avons régulièrement la demande de lecteurs pour que nous fassions l'acquisition de livres en langues étrangères.

Nous avons trouvé une autre solution que l'achat et c'est ainsi que nous empruntons un lot de romans adultes et d'albums jeunesse auprès de la bibliothèque des Riches claires de Bruxelles pour une période de 6 mois à un an.

Nous avons sélectionné les langues suivantes : anglais, néerlandais, italien, espagnol et arabe.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service

Van Roy Audrey

Lebrun Evelyne

Bouillez Queeny

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Le service GRH prépare, calcule et transmet au Service Finances tous les mois le traitement de plus ou moins 170 agents auxquels viennent s'ajouter les indemnités des travailleurs ALE, des bénévoles et les participations au salaire des prestataires article 60 mis à disposition de la Ville.

La part du coût de la main-d'œuvre communale dans le budget global s'élève toutes charges comprises et subsides déduits à + ou – 28 %.

Annuellement le Service gère près de 200 travailleurs de statuts différents et particuliers (personnel définitif, contractuel, contractuel subventionné, étudiants, moniteurs...).

GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

Pendant la période de référence, 882 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 12 au Conseil Communal.

Répartition des agents par services.

Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
Académie	3	0	3
Affaires générales/secrétariat	12	0	12
Cabinet du Bourgmestre	1	0	1
Conciergerie/logistique	2	0	2
Finances	6	4	2
informatique	2	2	0
GRH	3	0	3
Population/Etat-civil	7	2	5
Travaux	50	44	6
Cadre de vie	3	1	2
Urbanisme	9	2	7
Centre de Lecture Publique	3	1	2
Petite enfance	37	0	37
Enseignement communal	36	2	34
TOTAL	174	58	116

Catégories	Nombre	Pourcent
Statutaires	7	4,03%
Contractuels	68	39,08%
APE	99	56,89%
Totaux	174	100,00%
	équivalent TP	Pourcent
Statutaires	6,60	4,47%
Contractuels	52,47	35,48%
APE	88,81	60,05%
Totaux	147,88	100,00%

Durant l'année écoulée, les dossiers suivants ont été gérés par le Service en question :

ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

Il y a eu 21 procédures de recrutement. Ces recrutements ont concerné les services Affaires Générales, le PCS, GRH, Cadre de Vie, Population/Etat civil, Travaux, Urbanisme, Prévention, les écoles et la petite enfance.

Dans le cadre des agents contractuels subventionnés (APE) – 24 engagements

Service Population/Etat civil : 3 agents temps plein

Service Urbanisme : 1 employé administratif temps plein

Service Affaires Générales /Secrétariat communal : 1 agent temps plein (enseignement), 2 agents administratifs temps plein, 1 agent travailleur social mi-temps

Service GRH : 1 employé administratif temps plein

Service administratif des travaux :et cadre de vie : 1 agent temps plein

Ecoles communales de Genappe : 1 agent administratif mi-temps

Service Travaux : Les désignations et recrutements suivants ont été effectués :

- 3 ouvriers manœuvres saisonniers pour l'équipe « Espaces Verts » à temps plein
- 2 ouvriers manœuvres pour l'équipe « espaces Vers » à temps plein
- 2 ouvriers manœuvres pour l'équipe « Cimetières/Propreté » à temps plein
- un ouvrier manœuvre pour l'équipe « Voiries/Festivités »

Service Environnement : 1 agent constatateur temps plein

Crèches « Petits Bateaux » : 2 puéricultrices mi-temps

Crèches « Mini-Pousses » : 2 puéricultrices mi-temps + 1 puéricultrice volante mi-temps

Dans le cadre des agents contractuels – 9 agents

Service Travaux : 1 agent coordinateur Plan POLLEC à temps plein,

Service Travaux : 1 ouvrier qualifié soudeur-ferronnier, 2 ouvriers qualifiés plombiers-chauffagistes, 1 chef d'équipe « bâtiments », 1 ouvrier manœuvre pour la distribution des colis seniors

Service Urbanisme : 1 architecte, Chef de Service.

Service GRH : 1 agent administratif à temps plein

Service Finances : 1 employé administratif temps plein

Accueil temps libre

Dans le cadre de l'accueil temps libre (ATL) et des surveillances de temps de midi, 28 surveillants des garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, ont été engagés pour une durée déterminée prenant cours le 29 août 2022 et expirant à la fin de l'année scolaire, soit le 7 juillet 2023 et du 28 août 2023 au 5 juillet 2024, assumant ensemble hebdomadairement 469 heures 05 minutes de surveillance.

459 heures 10 minutes de remplacement de surveillances de garderie ont été nécessaires pour assumer l'accueil des enfants durant les temps de midi et les heures d'accueil du temps libre, vu les absences pour maladie et maladie de longue durée.

Au niveau du nettoyage des installations scolaires et autres, 17 agents ont effectué des prestations et le volume horaire hebdomadaire a été arrêté à 373 heures 30 minutes pour l'ensemble des bâtiments.

Les remplacements de nettoyeuses malades ont généré 1.329 heures de prestations.

On a également engagé 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Ways, 1 assistante administrative APE à l'implantation de Houtain-Le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Vieux-Genappe, 1 puéricultrice APE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Loupoigne, 1 assistante maternelle à l'implantation de Bousval.

Pour les plaines de vacances :

Désignation des coordinateurs

Les coordinateurs ont été désignés dans le cadre des agents mis à disposition de la Ville par une convention avec le CAPE.

Désignation des moniteurs

Pour animer les plaines de vacances 17 moniteurs ont été engagés pendant les vacances de printemps 19 pendant les vacances d'été et 8 pendant les vacances d'automne.

Désignation des surveillantes de garderies et des techniciennes de surfaces

Pour le nettoyage des locaux occupés dans le cadre des plaines de vacances d'été, 2 prestataires ont été désignés pour assumer 228 heures de nettoyage.

En ce qui concerne les heures de garderies, 88 heures ont été prestées durant les plaines de vacances de printemps par 5 surveillantes. Pour les vacances d'été, 6 surveillances de garderies ont presté 180 heures. Pour les vacances d'automne, 80 h ont été prestées par 6 agents.

A la piscine communale :

Il n'y a pas eu d'ouverture de la piscine pendant la période de référence.

Au sein des MCAE

Désignations et remplacements des puéricultrices et cuisinières

Une puéricultrice a bénéficié d'une réduction de prestations d'un 1/5^{ème} temps dans le cadre d'un congé pour assistance médicale (remplacée par 2 agents à raison de 3 heures 48 minutes par semaine), 1 dans le cadre de l'interruption pour fin de carrière (remplacée par 1 personne), 2 sont en mi-temps médical et 1 cuisinière est en trois-quarts temps médical et en mi-temps médical à partir du 23 octobre 2023.

Une accueillante à domicile sera en 4/5^{ème} médical à partir du 6 novembre 2023.

En remplacement des puéricultrices absentes pour maladie, 1.950 heures ont été effectuées par les puéricultrices à temps partiel.

Désignation et remplacements des auxiliaires professionnelles

A la Crèche « Les Petits Bateaux » le nettoyage représente 25 heures 30 minutes par semaine.

A la Crèche « Les Mini-Pousses » 28 heures par semaine

A la Crèche « Les Arsouilles » : 12 heures 30 minutes par semaine

Les remplacements ont généré 402 heures 05 minutes de travail pour le nettoyage des 3 crèches. 85 heures 06 minutes de remplacement ont été nécessaires dans le cas des 5 cuisinières des Crèches.

Désignation d'étudiants

Au Service Travaux :

1 étudiant a été désigné pendant les vacances d'été pour effectuer des travaux au sein de l'équipe « bâtiments » pour les infrastructures sportives.

1 étudiante a été engagée au Service GRH et au Service Affaires Générales pendant les mois de juillet et août 2023 afin d'assurer l'accueil et d'effectuer des travaux administratifs

Dans le cadre de l'opération « été solidaire, je suis partenaire », la Ville de Genappe a engagé 6 étudiants, pour effectuer diverses tâches au Service Travaux: Ils ont consacré 420 heures à ces travaux.

A la piscine communale

Il n'y a pas eu d'ouverture de la piscine et donc pas d'engagements d'étudiants.

Désignation de stagiaires

4 stagiaires ont effectué ou du moins commencé leur stage dans la période considérée : 1 aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy, 2 à la Crèche « Les Petits Bateaux », et 1 au Service GRH et Affaires Générales.

Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS

Pendant la période de référence, 1 agent a été mis à disposition pour le Service cadre de Vie.

Désignation de volontaires

L'école des devoirs a fonctionné durant l'année scolaire grâce à plusieurs volontaires consacrant en moyenne chacun 6 heures de leur temps par semaine.

Désignation de surveillants habilités

Un agent a été désigné pour la sécurisation et la traversée des enfants de l'école Saint-Jean à Genappe.

Recrutements divers :

Pendant la période de référence, on a procédé à divers recrutements :

- Une Conseillère en environnement
- Un chef d'équipe « Bâtiments »
- Un employé administratif Service GRH
- Un employé administratif Service Finances
- 2 techniciennes de surfaces
- 3 surveillantes de garderies
- Des puéricultrices
- Un employé administratif pour le Service Urbanisme
- Un employé administratif pour le Service Affaires Générales
- Un employé administratif pour le Service Population/Etat civil
- Un employé administratif pour le Service Enseignement
- 2 ouvriers manœuvres pour l'équipe « Cimetières/Propreté »
- 1 ouvrier manœuvre saisonnier pour l'équipe « Cimetières/Propreté »
- 3 ouvriers manœuvres saisonniers pour l'équipe « Espaces Verts »
- 1 ouvrier manœuvre pour l'équipe « Voiries/Festivités »
- Un ouvrier qualifié soudeur-feronnier
- Un ouvrier qualifié plombier-chauffagiste
- Une architecte communale, Chef du Service Urbanisme
- Un coordinateur du Plan POLLEC
- Un ouvrier manoeuvre pour la distribution des colis

Par ailleurs, le Service GRH a reçu 229 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

LA GESTION DES CARRIERES

Evaluations :

73 dossiers d'évaluation ont été effectués pendant la période de référence :

Service Urbanisme : 1 employé administratif et 1 Conseillère en Rénovation Urbaine

Service Travaux : 5 ouvriers manœuvres équipe « Cimetières/Propreté », 1 aide magasinier, 2 employées administratives, 1 agent technique bâtiments, 5 ouvriers manœuvres équipe « Bâtiments », 3 ouvriers manœuvres de l'équipe « Voiries/Festivités », 2 ouvriers manœuvres de l'équipe « Espaces Verts », 2 ouvriers qualifiés de l'équipe « Espaces Verts », 1 ouvrier qualifié de l'équipe « Bâtiments », 1 ouvrier qualifié de l'équipe « Voiries/Festivités », 1 chef d'équipe « Bâtiments », 1 chef d'équipe « Cimetières/Propreté », 1 chef d'équipe « Voiries/Festivités », 1 Chef d'équipe « Espaces Verts », 1 Chef des ouvriers du Service Travaux, 1 ouvrier qualifié soudeur-feronnier, 1 ouvrier qualifié mécanicien, 1 ouvrier qualifié plombier-chauffagiste, 6 ouvriers qualifiés de l'équipe « Cimetières/Propreté ».

Secrétariat/Affaires : 2 employés administratifs

Service Cadre de Vie : 1 employée administrative

Service GRH : 1 employée administrative

Service population/Etat civil : 1 agent administratif

Service Finances : 1 employé administratif,

Ecoles communales : 7 surveillants de garderies, 11 auxiliaires professionnels et 1 employée administrative

Hôtel de Ville : 1 auxiliaire professionnelle.

Crèches : 4 puéricultrices, 2 cuisinières et 2 auxiliaires professionnelles.

Evolution de carrière :

Service Travaux : 12 agents de E1 à E2, 1 allocation pour fonctions supérieures (D9) et 1 promotion chef de Service (de D1 à D4), 2 agents de E2 à D1.

Service Finances : 1 agent de D4 à D6

Service Cadre de Vie : 1 agent de D4 à D6 et reconnaissance de 4 ans d'ancienneté supplémentaires pour une autre agent

Service GRH : 1 allocation pour fonctions supérieures (A2)

Interruption de carrière

9 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées,

Réduction d'1/5^{ème} temps : 2 ouvriers manoeuvres dans l'équipe Voiries/Festivités, 2 ouvriers chauffeurs, 1 ouvrier qualifié dans l'équipe « Cimetières/Propreté », 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 à la Crèche « Les Petits Bateaux » (passage d'un 3/4 tps à 1 mi-temps), 1 agent technique « Bâtiments », 1 employée administrative Secrétariat communal.

Réduction des prestations pour raisons médicales

Une prestataire au Service Urbanisme continue à exercer un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé, une au Service Urbanisme (4/5^{ème} temps), une à la Crèche « Les Mini-Pousses » (quart temps depuis le 1^{er} octobre 2019 et mi-temps depuis le 23 octobre 2023), une à mi-temps à la MCAE « Les Petits Bateaux », une à la Crèche « Les Arsouilles », une aux écoles communales de Genappe, section de Loupoigne, une au Cabinet du Bourgmestre, suite à un parcours de réintégration, et 1 au Service GRH suite à une absence pour maladie de longue durée, 1 agent technique au Service Travaux (3/5^{ème} temps)..

Congé parental

Il y a eu 1 demande de congé parental dans le cadre d'un congé ordinaire à 1/5^{ème} temps au Service Cadre de Vie, 1 au Service Urbanisme, 1 au Service Travaux et un congé d'un demi-jour par semaine pour 1 agent du Service Urbanisme et 1 du Service Travaux.

Congé pour assistance médicale

Une puéricultrice à la Crèche « Les Mini-Pousses » bénéficie d'une interruption de carrière pour assistance médicale à un proche.

Congé d'allaitement

Il n'y a pas eu de congé d'allaitement ni de demandes de pause d'allaitement pendant la période de référence.

Congés de circonstance

26 demandes de congés de circonstances ont été introduites et accordées par le Collège Communal. Elles émanaient du personnel suivant :

Service Affaires Générales (ATL) : 1 agent (2 heures)
 Secrétariat communal : 1 agent (1 heure 40 minutes)
 Service Affaires Générales : 1 agent (1 jour) et 1 agent (1 h 16 minutes)
 Service Affaires Générales (Enseignement) : 1 agent (3 heures 06 minutes)
 Service GRH : 1 agent (1 jour + 1 jour + 1 jour)
 Service administratif des travaux : 1 agent (1 jour + 1 jour), 1 agent (1 jour + 1 jour), 1 agent technique Bâtiments (1 jour + 1 jour), 1 agent technique Voiries (1 jour + 2 jours)
 Service travaux : 1 agent (1 jour), 1 agent (1 jour), 1 agent (1 jour), 1 agent (1 jour),
 Service Cadre de Vie : 1 agent (2 jours)
 Ecoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe 1 agent (1 j) et 1 agent (1 jour + 1 jour + 1 jour)
 Ecoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy : 1 agent (1 heure + 1 jour) et 1 agent (2 jours)
 Crèche « Les Mini-Pousses » : 1 agent (3 jours), 1 agent (1 jour + 1 jour)
 Crèche « Les petits Bateaux » : 1 agent (1 jour), 1 agent (1 jour), 1 agent (1 jour), 1 agent (1 jour) et 1 agent (1 jour).
 Toutes ces demandes ont été formulées par des travailleurs contractuels qui n'ont pas été rémunérés pour ces journées non prestées conformément à la législation en vigueur. Les jours de circonstance sont rémunérés à concurrence de 4 jours par an par agent depuis la modification du Règlement de travail (28 mars 2023).

Congés sans solde

18 demandes de congés non rémunérées ont été effectuées par les agents des services suivants :
 Service Web (informatique) : 1 agent (1 jour)
 Cabinet du Bourgmestre : 1 agent (4 jours + 4 heures + 1 jour)
 Service Population/Etat civil : 1 agent (1 jour) + 1 agent (1 jour)
 Service Affaires Générales : 1 agent (7 jours)
 Service Affaires Générales (enseignement) : 1 agent (5 jours)
 Service administratif des Travaux : 1 agent technique Voiries (2 jours + 4 heures)
 Service Travaux : 1 agent (1 jour) + 1 agent (6 jours) + 1 agent (1jour) + 1 auxiliaire professionnelle (3 jours + 2 heures 30 minutes)
 Ecoles communales de Genappe ; section de Baisy-Thy : 1 agent (1 jour + 1 jour + 1 jour + 1 jour), 1 agent (3 jours), 1 agent (1 jour), 1 agent (2 heures),
 Ecoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe : 1 agent (3 jours)
 Ecoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val : 1 agent (1 jour)
 Ecoles communales de Genappe, section de Bousval : 1 agent (1 jour)

Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à quatre reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes 30 janvier 2023, 13 mars 2023, 21 septembre 2023 et 5 octobre 2023.

Décisions diverses

Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 17 juillet au 11 août 2023 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption.

FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

Service Population / Etat civil : 7 formations et réunions

- Formation de base sur les étrangers
- Réunion GTI (Groupe de Travail intercommunal de tous les chefs de service Population/Etat civil du Brabant wallon)
- Assemblée Générale du GAPEC (Groupements des agents Population/Etat civil)
- Echange des permis de conduire étrangers (UE et hors UE).
- Package de 4 formations pour les élections
- Présentation du logiciel Patsy, destiné au dépouillement des votes lors des élections
- Les grands secteurs de l'Etat civil

MCAE : 8 formations

- L'investissement des espaces extérieurs
- Projection du Film « être en lien » organisée par l'ONE
- Recyclage « équipiers 1ères interventions en cas d'incendie »
- L'entrée à l'école maternelle
- Réunion préparatoire pour l'organisation d'un spectacle.
- Education active des enfants de moins de 3 ans – module de base
- Lire et raconter aux tout petits, un trésor pour la vie
- La vie en groupe, les conflits et la socialisation

Le Service Web : 1 formation

- Modern IT-Optimisez la transformation digitale au sein de votre administration

Service de l'Urbanisme : 2 formations

- Focus sur les sanctions et infractions en matière d'urbanisme
- La motivation des actes en matière d'urbanisme

Conseillère en aménagement du territoire : 1 formation

- Formation obligatoire pour les Conseillers en Aménagement du Territoire

Conseillère en rénovation urbaine : 2 formations

- Focus sur la procédure d'expropriation
- Le midi de l'Urbanisme – Des espaces publics à désirer

Service Finances-Recettes :

Un membre du Service Finances a participé à la formation suivante :

- Acropole : facturation

La Directrice Financière, a participé à 10 formations

- Indexation et révision de prix en période de crise- quel impact pour les marchés publics ?
- Acropole : Facturation
- Réunion des Directeurs Financiers
- Les fabriques d'église en 2023
- Assemblée Générale des Directeurs financiers des Pouvoirs Locaux
- Le financement des pensions : un véritable casse-tête pour les directeurs financiers des pouvoirs locaux ! quelles solutions ?
- Présentation des résultats SEC définitifs des pouvoirs locaux de la Région wallonne
- Congrès des Directeurs financiers des pouvoirs locaux
- Les clés pour une gestion d'équipe efficace
- Réunion Provinciale des Directeurs Financiers des pouvoirs locaux (administrations communales et CPAS)

La Directrice Générale : 7 formations

- Réunions du GAL
- Assemblée Générale des Directeurs généraux
- Smart Administration
- Congrès provincial des Directeurs Généraux
- S'initier aux techniques de médiation et de Gestion des conflits
- Assemblée Générale des Directeurs Généraux
- Réunion annuelle du Réseau Planu-BW

Service Secrétariat communal et Affaires Générales : 5 formations

- Clés pour comprendre la police administrative générale et les SAC
- IA-délib
- IA.Docs – gestion des courriers entrants et sortants
- Préparation de la rentrée scolaire 2023 – 2024 – enseignement fondamental
- Réunion Inter PO du Brabant wallon

La responsable ATL a participé à 5 réunions dans le cadre de ses fonctions.

- Formation juridique pour les coordinateurs en école des devoirs
- Accueillir mieux : réfléchir en équipe pour un accueil inclusif
- S'initier aux techniques de médiation et de Gestion des conflits
- Formations pour l'obtention du brevet de coordinateur en école des devoirs

Service GRH : 14 formations

- La gestion de l'absentéisme
- Vos descriptions de fonctions : par où commencer ?
- Journée d'échanges dédiée aux solutions soft RH
- Recyclage « équipiers 1ères interventions en cas d'incendie)
- Logiciel Acropole Salaires
- Ressources Humaines et formations
- Nouvelle version de la SICE relative au cadastre de l'emploi
- Formation des évaluateurs
- Acropole salaires – listes et autres rapports d'exploitation
- Acropole Salaires – mes prévisions et modifications budgétaires + déclaration DMFA
- Focus sur la gestion des pensions des agents statutaires
- Gestion du Plan de pension complémentaire des agents contractuels des Administrations provinciales et
- S'initier aux techniques de médiation et de gestion des conflits
- Inforum

La Conseillère en prévention a participé à 2 réunions ou formations

- Formation d'équipiers de 1ères interventions
- Formation de base de secouriste en milieu professionnel

Service Travaux : 16 formations

- Mettre en place la gestion écologique des Espaces Verts
- La taille raisonnée des arbustes d'ornement
- Introduction à la lutte biologique
- Montage et démontage des chapiteaux
- Formation des évaluateurs
- Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire – 1^{er} cycle
- Exhumations – 2^{ème} cycle
- Aménagement des cimetières et conception paysagère – 2^{ème} cycle
- Pour des Espaces Verts accueillants pour les pollinisateurs
- Les bases de l'installation connecté de Niko
- L'utilisation du Glutton
- Permis de conduire BE
- Création de demandes d'autorisation et de mandes d'exécution sur la plateforme POWALCO
- Serrurerie 1 : comment effectuer le remplacement standard d'une serrure de porte ?
- Comment mener une étude thermographique
- Formation pour l'agrément des plombiers-chauffagistes : DA1 : Diagnostique approfondi

La Cellule cadre de vie :

Le Conseiller en énergie : aucune formation

La Conseillère en environnement : 5 formations

- Réunions du GAL
- Formation obligatoire dans le cadre de la subvention des conseillers en environnement
- Formation des évaluateurs
- Formation d'Eco-Conseiller
- Formation d'un agent constatateur en environnement

Cabinet du Bourgmestre : 2 réunions :

- Smart Administration
- Réunion annuelle du Réseau Planu-Bw

Gestionnaire de la Transition et de la Participation : L'intéressé a participé à 3 réunions

- Réunions du GAL
- Groupe intercommunal de rencontre sur la participation citoyenne
- Les objectifs de développement durable

Plan de cohésion sociale : 11 formations

- La gestion de l'agressivité
- L'utilisation d'un matériel spécifique permettant de réaliser des reportages
- Réunions du GAL
- 30 ans au Service de la Cohésion Sociale en Wallonie
- Table Ronde « Handicontact »
- Permis de conduire

- S'initier aux techniques de médication et de Gestion des conflits
- Comprendre la démotivation scolaire pour mieux agir
- Comment faire pour que les volontaires restent, et restent avec joie ?
- Assemblée Générale du réseau des PCS en collaboration avec la DICS
- Rencontre : concertation 1^{er} décembre.

Bibliothèques : 3 formations

- Lire avec de jeunes enfants dans un contexte plurilingue
- Comptines et jeux de doigts
- La collection Pointculture en bibliothèque

Accueillantes à domicile : 1 formation

- Recyclage équipiers 1^{ères} interventions en cas d'incendie

Ecoles :

Les surveillantes de garderies ont participé à 3 réunions :

- Accompagnement d'équipe : la communication non violente : une posture professionnelle dans les fonctions d'accueil
- La gestion des émotions et de l'impulsivité des élèves en cours de récréation et en temps ATL
- Formation de base de 100 h pour l'obtention du brevet

Les directeurs des Ecoles communales :

- Acropole : facturation

FINS DE CARRIERES

Démissions pour cause de prise de pension de retraite : une employée administrative au Service Population-Etat civil, une employée administrative au Service Affaires Générales (Enseignement), un chef d'équipe « Bâtiments » au Service Travaux et une auxiliaire professionnelle/surveillante de garderies aux écoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val

Démissions :

- Une employée administrative au Service Finances
- Un employé administratif au Service Affaires Générales
- La Conseillère en environnement
- Un ouvrier qualifié de l'équipe « Espaces Verts » du Service Travaux
- Un ouvrier manœuvre de l'équipe « Espaces Verts » du Service Travaux
- Un ouvrier qualifié plombier-chauffagiste de l'équipe « Bâtiments » du Service Travaux
- Un surveillant de garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, section de Loupoigne
- Une surveillante de garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy
- Une enseignante maître spécial en seconde langue et en citoyenneté
- Une auxiliaire professionnelle aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy
- 2 puéricultrices à la Crèche « Les Mini-Pousses ».

Fin de contrat de remplacement : deux apprentis en électricité, un ouvrier manœuvre de l'équipe « Cimetières/propreté » et un auxiliaire professionnel aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy.

Licenciements : un ouvrier qualifié soudeur-ferronnier du Service Travaux, un ouvrier manœuvre de l'équipe « Espaces Verts » du Service Travaux et une auxiliaire professionnelle aux écoles communales de Genappe, section de Bousval, pour abandon de poste.

PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

La Ville de Genappe dispose, conformément à la législation en vigueur, d'une conseillère en prévention « sécurité du travail » en la personne de Julie Branders. Cette dernière a suivi la formation de Base/niveau 3.

Le rôle de cette dernière est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe), et les travailleurs en matière de sécurité au travail.

Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de la période de référence, différentes missions ont pu être accomplies par le SIPP.

Ses missions sont définies comme suit :

- Visites régulières des lieux de travail (notamment avec le conseiller en prévention médecin du travail, le service de médecine scolaire, les pompiers, ...)
- Rapports réguliers au Collège Communal
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment le rapport annuel du service interne pour la prévention et la protection au travail
- Participation aux réunions du Comité de Concertation Syndicale
- ...

Un recrutement est actuellement en cours pour l'engagement d'un Conseiller en Prévention de niveau 2/Planu.

FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière

Danza Tony

Notarianni Thierry

Pocket Viviane

Werner Didier

Dépenses et recettes 2022

Nombre d'engagements 2022 des dépenses : 11.759

Nombre de droits constatés 2022 des recettes : 16.752

Nombre de bons de commande 2022 : 2.117

Nombre de factures dépenses 2022 : 6.778

Nombre de mandats de paiement 2022 : 5.880

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

Subsides, accordés par la Ville

Législation :

Les subsides aux associations suivantes ont été inscrits au budget 2022.

Les demandes et justificatifs de subsides sont contrôlés et le suivi en est fait conformément à la législation en vigueur.

Groupes de travail

GTIBW

Fédération des Directeurs Généraux

Fédération des Directeurs Financiers

Tourisme, commerce et énergie :

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe

Maison du Tourisme

Cross de Bousval

Enseignement :

ISBW

Classes et Vacances pédagogiques

Jeunesse :

Unité Scoute du Lothier

Unité Guide de Loupoigne

Maison des Jeunes

Culture et loisirs :

Chœurs, Joie et Amitié

Les Amis de Bousval

Renouveau Musical de Genappe

Renouveau Musical de Genappe 40^{ème} anniversaire

Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Confrérie du Pays du Lothier

Les Ateliers du Léz'arts

Musique à Glabais

Les Amis du Lundi

El Fine Equipe

Ténébreuses de la Cité du Lothier

Théâtre à l'école
Ecole de Tambour
Les Pas Pierdus
TV COM
Centre Culturel du Brabant wallon
Centre Culturel – contrat programme

Fêtes et manifestations :

Les Amis réunis de la Dyle et leurs dames
Comité de la Ducasse Saint Barthélemy
Comité des Fêtes de Genappe
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)
Comité des fêtes de Ways
Jeux intervillages
Les Houtinois (kermesse)
Les Chapeliers et Chapellières du Lothier
FNC Genappe, Baisy-Thy
FNC Bousval

Sport:

Union Sportive Bousvalienne
Basket Club de Genappe
Cercle de Topographie Souterraine
Genappe-Baisy Pelote
Club Genappois Sagatokioki
C.T.T. Fonteny (tennis de table)

Bibliothèques :

Bibliothèque Publique de Glabais

Culture et actions laïques

Maison Galilée

Personnes âgées :

Amicale des Pensionnés de Glabais

Plan de Cohésion sociale

Genappe solidaire
Coup de Pouce
Domus
Relais pour la vie

Aides familiales :

Présence et Action culturelles
Conférence Saint Vincent de Paul

Médecine sociale et préventive :

Comité Télémie Genappe
Wapa
Maison médicale de Genappe

Animaux :

Chats errants
Société royale protectrice des animaux
L'Arche
Environnement Dyle

Déchets :

Aer Aqua Terra

Urbanisme :

Fédération des Architectes

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 1.717.270,35 € pour l'exercice 2022.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 1.830.404 € pour l'exercice 2022.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 434.525,89 € pour l'exercice 2022.

TAXES ET REDEVANCES

Impositions Communales

Les taxes ou redevances suivantes ont été appliquées pour l'exercice 2022 :

IMPOSITIONS		
TAXES		MONTANTS
Force motrice	Le kw	12,39
Secondes résidences	Maison	720
	Camping	250
	Kot	125
IPP		7,5%
Centime additionnel		2200
Immondices	1 personne	71
	2 personnes	106
	3 personnes et plus ; profession	121
	Exonéré conteneur 1 personne	35
	Exonéré conteneur 2 personnes	63
	Exonéré conteneur 3 pers. et plus	75
	Exonéré conteneur professionnel	75
Sacs poubelle	Rouleau de 10 sacs de 60 litres	1,5 le sac
	Rouleau de 20 sacs de 30 litres	0,85 le sac
	Rouleau de 10 sacs organiques de 20 litres	0,40 le sac
Conteneurs enterrés	Ouverture tiroir de 60 L OM	1.5
	Ouverture tiroir de 30 L OM	0.85
	Ouverture tiroir de 15 L FFOM	0.50
Photocopies	A4 noir	30 cents
	A3 noir	50 cents
	A0 noir	5
	A1 noir	3
	A2 noir	2
	A4 couleurs	1
	A3 couleurs	2
	A0 couleurs	20
	A1 couleurs	13
	A2 couleurs	10
Traitement dossiers d'urbanisme	Suppressions espaces verts	25
	Permis d'urbanisme, urbanisation,	200
	Abattage d'arbres, haies	25
	Certificats d'urbanisme n° 2	200
	Supplément pour avis	50
Formalités d'enquête d'urbanisme	Par procédure	150
	Par annonce	50
Renseignement d'urbanisme-certif n° 1	Par demande	150 + frais d'envoi
Permis d'urbanisation	Par lot à bâtir	180
Permis d'environnement	Classe 1	1110
	Classe 2	125
	Permis unique classe 1	4500
	Permis unique classe 2	200
	Déclaration classe 3 – commerce	30
	Permis intégré classe 1	4500
	Permis intégré classe 2	2200
	Permis intégré pu et commercial	385

	Permis implantation commerciale	200
Construction golfs	A l'hectare	25
Implantation construction	Décompte de frais réels	
Inhumations	Hors Genappe	200
Exhumations de confort et rassemblement de restes mortels		300
Cimetières	Terrain – Genappe	400
	Terrain – hors Genappe	2500
	Terrain – anciens de Genappe	800
	Caveau 1 cercueil	1100
	Caveau 1 cercueil hors norme	1500
	Caveau 2 cercueils	1500
	Caveau 2 cercueils hors norme	1750
	Caveau 3 cercueils	1750
	Caveau réemploi	300
	Terrain urne- Genappe	280
	Terrain urne - hors Genappe	1250
	Terrain urne–anciens de Genappe	600
	Petit caveau pour 2 urnes	400
	Renouvellement 15 ans terre, caveau ou columbarium	250
	Signes de sépulture de réemploi	100
	Pierre tombale de réemploi	200
	Ouverture et fermeture de caveau par devant sans bouger pierre	150
	Ouverture et fermeture de caveau par dessus	100
	Ouverture et fermeture caverne	100
	Ouverture de pleine terre pour cercueil	150
	Ouverture de pleine terre pour urne sans bouger pierre	100
	Ouverture columbarium	25
	Plaquette	25
	Stèle	25
	Pose de scellés	50
Dépôts de mitraille	Le m ²	9,4
Versages sauvages	Dépôt mineur	100
	Dépôt plus important	500
	Dépôt énorme	s/base d'un décpte
Tanks	Par m ³	0.40
Bar	Par établissement	5000
Zone bleue	Par jour	30
Immeubles inoccupés	Par mètre ct de façade – 1 ^{ère} taxe	75
	Par mètre ct de façade – 2 ^{ème} taxe	150
	Par mètre ct de façade – 3 ^{ème} taxe et suivantes	240
Parcelles non bâties	Par parcelle	75
Construction	Bâtiments agricoles	0.25 le m ³
	Autres constructions	0.50 le m ³
Cirques	Par jour	50
Panneaux publicitaires	Par dm ²	0.75
Containers & chantiers	Par m ² et par jour	1
Raccordement aux égoûts	Par raccordement	250
Garderies	Matin et soir - 1 ^{er} enfant gardé	1
	Matin et soir - 2 ^{ème} et suivants	0.5
	Mercredi – 1 ^{er} enfant gardé	2
	Mercredi – 2 ^{ème} et suivants	1
	Mercredi après 17 H	1
Transport vers piscine	Par aller-retour et par enfant	1

Piscine communale	Par enfant	1
	Par adulte et visiteur	1.50
Salubrité	Par ménage ou profession	30
Affichage	Par affiche et pour 8 jours	4
Encarts	Pour 10 parutions	700
	Pour 1 parution	100
Guichets bancaires	Par poste	430
Golf	Par terrain	11000
Toutes boîtes	jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111
	de 10 à 40 grammes inclus	0,0297
	de 40 à 225 grammes inclus	0,0446
	plus de 225 grammes	0,08
	presse régionale gratuite	0,006
Marchés	Emplacement par jour, le mètre²	0.25
	Electricité par jour ou par abonnement	2,5 € par jour
	Emplacement par abonnement le mètre²	0,20 € par jour
Mariage	De 16 à 18 heures	150
	Le samedi, de 13 à 17 heures	150
Changement de prénoms	Par changement	490
	Par changement, pour transgenres	49
Documents administratifs	Légalisation affaires étrangères	25
	Légalisation de signatures, copies,...	2
	Permis et autorisations urbanistiques	3
	Etrangers – prise en charge	15
	Etrangers – arrivée	10
	Etrangers – prorogation	10
	Etrangers – annexes 19	20
	Etrangers – modèle A	20
	Etrangers – modèle A prorogation	5
	Etrangers – annexe 35	20
	Etrangers – annexe 35 prorogation	5
	Permis de conduire	10 + coût fabrication
	Passeports	19 + chancellerie + fabrication
	Changement d'adresse ds Genappe	5
	Abattage d'animaux	15
	Adoption d'animaux	5
	Cohabitation légale	10
	Mariage – accusé réception	25
	Mariage – livret ou duplicata	25
	Décès dans Genappe	25
	Déclaration nationalité belge	25
	Transcription acte étranger	25
	Demandes au SPF	10
	Recherche archives population	25
	Copie acte état civil pr généalogie	10
Cartes d'identité	Ci belges	30
	Ci enfants belges	10
	Documents étrangers	30
	Documents étrangers biométriques	30
	Certificat enfant non belge	2
	Urgence CI Bruxelles adulte	160 (coût fédéral compris)

	Urgence CI Bruxelles enfant	145 id
	Urgence CI Genappe adulte	160 id
	Urgence CI Genappe enfant	145 id
Codes Pin & Puk	La délivrance	5
Abris vélos	Par emplacement pour 6 mois	25
Diffusion sur la voie publique	Diffusion sonore, par jour	20
	Panneau mobile, par jour	20
	Tracts ou gadgets, par jour	20
Masques	Par masque	3
Tournage de films	Pour 3 jours d'occupation	1.500
	Par supplément d'un jour	300
Taxis	Par taxi	600

Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 676 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière.

Réclamations traitées et décisions prises par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 90 mises en irrécouvrable
Taxe sur la salubrité : 73 mises en irrécouvrable
Taxe sur les zones bleues : 24 mises en irrécouvrable
Taxe sur les immeubles inoccupés : 4 mises en irrécouvrable
Taxe sur les parcelles non bâties : 3 mises en irrécouvrable
Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » : 4 mises en irrécouvrable

TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE

La tutelle a été exercée par le Conseil communal pour les fabriques suivantes :

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe
Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe
Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais
Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val
Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne
Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy
Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways
Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval
Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

RECETTE ET CONTENTIEUX

- Recouvrement des taxes et créances non fiscales, rappels, suivi huissier, contentieux.
- Vérification et suivi des demandes notariales relatives aux dettes fiscales et autres des redevables.
- Perception de cautions pour prêt de matériel
- Zone bleue : traitement des constations, rappels, perception et contentieux
- Sanctions administratives : rappels et perception
- Recouvrement factures scolaires et de petite enfance
- Facturation des frais scolaires
- Facturation petite enfance
- Attestations fiscales relatives aux frais de garde.
- Cautions et provisions petite enfance.

INFORMATIQUE

Informaticiens
Frédéric BALON
Benjamin VANNYVEL

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Maintenance des serveurs

Maintenance du parc de serveurs de l'Administration Communale et du CPAS.

Maintenance journalière du parc informatique

Veiller au bon fonctionnement du réseau des ordinateurs, imprimantes, écrans, scanners, photocopieurs... tant au niveau de l'administration communale que les écoles et autres institutions liées à la Ville de Genappe.

De manière générale, il faut assurer la continuité du service au public en cas de problème.

Maintenance et mise à jour du site internet de Genappe

Maintenance et mise à jour du CMS Plone, formation du personnel pour l'enrichir.

Maintenance et ajout de différents formulaires et demandes disponibles en ligne pour le citoyen.

Mise en place d'un système de paiement en ligne pour les téléservices.

Généralisation des téléservices pour l'inscription à différents événements.

Mise-à-jour de différents serveurs et services

Plusieurs serveurs ont été virtualisés afin de garantir plus de stabilité, de faciliter la maintenance et de permettre une économie d'énergie.

Interconnexion et triangulation entre la Ville et le CPAS.

Interconnexion des écoles avec la Ville.

Installation, configuration et maintenance de la nouvelle salle serveurs du CPAS.

Configuration et Installation des cyberclasses.

Intégration au fur et à mesure des besoins du travail régulier dans l'écosystème Microsoft 365.

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service

Vermeiren France (absente pour cause de maladie depuis mi-mars 2021)

Anthoons Manon (absente pour cause de maladie depuis début mars 2023)

Devillé Johan

Dufour Jérémie (depuis le 5 décembre 2022)

Lemercier Elodie (cheffe de service faisant fonction depuis le 26 octobre 2021)
(absente pour cause de maladie depuis le 16 janvier 2023)

Melis Pauline

Ngameni Ngagom Manuella (depuis le 2 mai 2023)

Wyseur Sylvie

POPULATION

15.909 habitants au 1^{er} janvier 2023 (16.005 habitants au 5 septembre 2023)

MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023

1027 personnes ont quitté la commune.
96 habitants de Genappe sont décédés.
1138 personnes sont arrivées à Genappe.
149 enfants sont nés pendant cette période.
316 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.
70 personnes ont été rayées pour l'Etranger.
56 personnes ont été radiées d'office.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

804 cartes d'identité électroniques pour Belges.
411 cartes d'identité électroniques pour étrangers.
46 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère.
479 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge.
248 demandes de nouveaux codes PIN et PUK.

PASSEPORTS

1342 passeports dont 1309 en procédure normale, 25 en procédure d'urgence et 8 pour réfugiés.

PERMIS DE CONDUIRE

974 permis de conduire.
224 permis de conduire provisoires.
139 permis de conduire internationaux.

DEMANDES DE PENSION

0 demande de pension.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

DONS D'ORGANES

0 déclaration de don d'organes.

DECLARATIONS D'ABATTAGE (moutons, porcs, ...)

Abattage de moutons : 11 déclarations.

Abattage de porcs : 2 déclarations.

EXTRAIT DU FICHIER CENTRAL DELINQUANCE ENVIRONNEMENTALE

Remise des certificats pour l'adoption d'un animal domestique : 359.

ETAT CIVIL

CENTENAIRES

2 personnes de 100 ans ont reçu à leur domicile un message de félicitations de la Ville et du Palais royal ainsi que des fleurs.

NAISSANCES

166 enfants (101 garçons et 65 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.
Pas de naissance sur le territoire de Genappe.

RECEPTION NOUVEAU-NES

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographie est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents.

RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS DE PRENOM, CHANGEMENTS DE SEXE

Actes intégrés dans la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil) :

89 actes de reconnaissance prénatale.

8 actes de reconnaissance postnatale.

2 actes de naissance.

27 transcriptions d'acte de naissance.

0 acte d'adoption.

6 actes de changement de prénom.

2 actes de changement de sexe.

Actes migrés dans la BAEC : 86

DECES - CIMETIERES

96 habitants de Genappe sont décédés, 27 ont fait le choix de l'incinération.

35 actes de décès ont été intégrés dans la BAEC.

Un total de 19 inhumations, 10 dispersions ou 3 mises en columbarium ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

COHABITATION LEGALE

108 déclarations de cohabitation légale.

123 déclarations de cessation de cohabitation légale.

MARIAGES – DIVORCES

77 mariages ont été célébrés dans la commune.

4 jugements de divorce ont été intégrés dans la BAEC.

JUBILAIRES

Cette année, 28 couples fêtaient leurs noces d'Or, 13 leurs noces de Diamant, 5 leurs noces de Brillant et 2 leurs noces de platine.

NATIONALITE

28 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.

42 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE

82 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

ETRANGERS

593 personnes de nationalité étrangère ont demandé leur inscription à Genappe dont 310 personnes au Centre Croix-Rouge entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023.

Au total, 1524 personnes de nationalité étrangère sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

Algérie	1	France	323	Pologne	39	d'origine hongroise	1
Allemagne	23	Grèce	6	Portugal	115	d'origine russe	1
Arménie	1	Guinée	1	Rép. Iran	1	d'origine ukrainienne	3
Australie	1	Guatémala	1	Rép. Tchèque	2	d'origine palestinienne	14
Autriche	2	Hongrie	11	Roumanie	97	d'origine syrienne	4
Bolivie	1	Inde	1	Royaume-Uni	21	d'origine guinéenne	4
Brésil	13	Indonésie	2	Russie (Fédér)	9	d'origine burundaise	4
Bulgarie	6	Irlande	2	Rwanda	1	d'origine soudanaise	1
Burundi	4	Italie	116	Sénégal	2	d'origine afghane	4
Cambodge	1	Japon	3	Somalie	1	d'origine érythréenne	1
Cameroun	6	Liban	1	Soudan	3	Indéterminé	14
Canada	4	Luxembourg	4	Suède	2	Apatride	1
Chili	1	Macédoine(ex Yougoslavie)	4	Suisse	1		
Chine	7	Madagascar	1	Sri Lanka	1		
Colombie	1	Maroc	33	Syrie	5		
Congo	7	Mexique	2	Thaïlande	3		
Costa Rica	1	Moldavie	4	Togo	1		
Côte d'Ivoire	1	Pakistan	2	Tunisie	3		
Danemark	2	Palestine	2	Turquie	4		
Equateur	2	Pays-Bas	23	Ukraine	190		
Espagne	63	Pérou	1	Union d. Rép.Soc.Soviét	19		
Etats-Unis d'Amérique	6	Philippines	1	Venezuela	2		
Demandeurs d'asile originaires palestiniennes	2	Demandeur d'asile originaire d'Afghanistan	4				

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service
Delhayé Isabelle

Vermeiren Isabelle
Dehombreux Céline
De Donder Morgane
Leemans Melanie
Schiettecatte Yvon
Flemal Elise
Englebert David

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT**Bâtisses, tous permis confondus**

Demandes introduites : 143
Permis délivrés : 122
Permis refusés : 15
En cours : 46
Irrecevables/Abandons : 4

Dossiers d'abattage d'arbres :

Demandes Introduites : 37
Délivrés : 34
Refusés : 0
En cours : 8

Lotissements (modifications y comprises)

Demandes introduites : 3
Permis délivré : 1

Avant-projets :

Demandes : 69

Permis uniques

Demandes introduites : 7 (dont 2 hors commune)
Permis délivré : 0
Permis refusé : 0
En cours : 7
RIP hors commune : 0

Permis d'environnement

Introduits : 3
Délivrés : 2
Demandes sans suite : 2
En cours : 0

Déclarations environnementales

Introduites : 125
Recevables : 126
Irrecevables : 0
En cours : 1

Permis de location

Introduit : 7
Délivré : 6
Renouvellement : 6

Insalubrités

Dossiers : 5

Certificats d'urbanisme**Certificats d'urbanisme n° 1**

Demandes introduites : 2
Certificats délivrés : 2

Certificats d'urbanisme n° 2

Demandes introduites : 4
Certificats délivrés : 0
Certificats refusés : 3
En cours : 1

Divisions de biens

Demandes : 14

Raccordements à l'égout

Demandes introduites : 45

Implantations commerciales

Demande : 0

Permis intégrés

Demandes : 0

Hébergements touristiques

Demandes : 1

Renseignements d'urbanisme

Demandes : 358

Infractions :

Avertissements préalables : 6
Procès-verbaux dressés :

Annonces de projet : 58**Enquêtes publiques : 14**

Avis du Conseil Communal :

QUESTIONS DE VOIRIE

Le Conseil Communal du 28 février 2023 a autorisé la modification du tracé du sentier n°103 traversant les parcelles de Madame Nell Bol cadastrées Division 2, section F, 481 A et 501 P conformément au plan dressé par le Géomètre-Expert Benoît Beaujean daté du 7 juillet 2022.

PATRIMOINE

Le Conseil Communal du 29 août 2023 a marqué son accord :

- sur la cession gratuite à la Ville d'une bande de terrain de 59 m² sise le long de la rue du Château à Bousval cadastrée section F numéro 59 L P0000 portant le nouvel alignement à 4 m de l'axe de la voirie et ce conformément au plan de lotissement annexé à l'acte de lotissement du 28 juin 2017;
- sur la cession gratuite à la Ville d'un terrain de 131 m² sis rue du Château à Bousval cadastré section F, numéro 59 K P0000 destiné à un "espace de respiration" et ce conformément au plan de lotissement annexé à l'acte de lotissement du 28 juin 2017.

Le Conseil Communal du 26 septembre 2023 a marqué son accord sur la cession gratuite à la Ville d'une voirie tenant à la Rue Château de Lothier à 1470 Genappe, cadastré ou l'ayant été section A, partie du numéro 644 R 6 P0000, numéro parcellaire réservé 705 B P0000, d'une superficie d'1 are 23 ca, d'après le plan de cession dressé par Monsieur Francis Henseval, géomètre-expert immobilier, à Fontaine-l'Evêque, le 6 février 2019.

Le Conseil Communal du 24 octobre 2023 d'approuver le bail emphytéotique, joint en annexe, portant constitution d'un droit d'emphytéose à conclure entre l'ASBL Tennis Club de la Dyle et la Ville de Genappe, par lequel la Ville de Genappe concède à l'ASBL Tennis Club de la Dyle un droit d'emphytéose sur les parcelles sises rue du 108ème de Ligne, cadastrée Division 8, section C, 185 D (47 ares 52 ca) et 186 B (69 ares 70 ca) pour une durée de 42 années.

Le Conseil Communal du 28 novembre 2023 a marqué son accord sur l'acquisition gratuite du logement 1 chambre avec une cave et un emplacement parking sis dans la propriété "Les Jardins de Saint-Géry", Chaussée de Nivelles 6 à Vieux-Genappe, cadastré actuellement section section H n° 184 B 2 P000, destiné à du logement locatif.

TRAVAUX PUBLICS

Chef de Service
Georgery Philippe

Staff études – technique :

Delferrière Nathalie
Vandendaelen Pascal
Frigo Melvin
Branders Julie
Alkiali Aïda

Service administratif :

Barany Coralie
Gilbert Pascal
Borremans Caroline
Hendrickx Sophie

Economat :

Peeters Sylvie
Budak Sukran

Contremaître :

Exelmans Terry

Chefs d'équipe :

Bonnet Dimitri
Teixeira Antonio
Muset Nicolas
El Barkani Rachid

Ouvriers :

Albay Mohamed, Aziz Mourad, Azzuyi Karim, Bryssens Michel, Cauchie Christian, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Rui Manuel, De Carvalho Pinto Antonio Manuel, Delhay De Maule Laurent, Denruyter Geoffrey, Deza Alain, Dubois Alex, Dubray Olivier, Ferrière Yves, Fochesato Pascal, Gérard Yves, Ibrahim Adam Ahmed, Joeri Aerts, Latinis Marc (maladie longue durée), Lelangue Bernard, Lefebvre Alexandre, Mary James, Mertens Frédéric, Peeters Jacques, Poissonnier Eric, Rémy Gaetan, Schoofs Jean-François, Sierra Y Parra Michaël, Spruyt Eddy (maladie longue durée), Sterckx Christian, Tavernini Michaël, Vancompernelle Jean-Luc, Vanden Eynde Andrew.

BATIMENTS

Marché de travaux

Travaux d'amélioration de divers bâtiments de l'école communale de Baisy-Thy.

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : le 7 juin 2022

Désignation le 30 novembre 2022 à Lot 1 : Loiselet au montant de 308.096,52€

Lot 2 : Allyssmat Sprl au montant de 131.781,11€

Rénovation des bâtiments primaires et maternelles de l'école de Loupigne

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : 30 août 2022

Désignation le 14 décembre 2022 à Lot 1 : Toiture Jacobs au montant de 110.515,48€

Lot 2 : Toiture Jacobs au montant de 59.884,46€

Lot 5 : Allyssmat Sprl au montant de 91.126,08€

Lot 4 : Allyssmat Sprl au montant de 63.966,76€

Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture plate de la salle polyvalente

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 7 novembre 2022.

Désignation le 21 décembre 2022 à Enersol au montant de 66.586,30€

Ecole communale de Baisy-Thy – Ureba exceptionnel PWI – Rénovation des toitures de l'ancienne maison communale et du réfectoire

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 7 novembre 2022

Désignation le 28 décembre 2022 à Tom-Toit au montant de 137.151,81€

Installation de 2 nouveaux paniers de basket relevables à la salle omnisports de Genappe

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 7 novembre 2022

Désignation le 28 décembre 2022 à Allard Sports Sa au montant de 32.089,20€

Mise en place d'un réseau de chaleur biomasse sur l'Espace 2000

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : 4 octobre 2022

Désignation le 24 mai 2023 à Groupement d'opérateurs économiques représenté par Coopeos au montant de 935.417,12€

Remplacement et isolation des toitures de la salle et du musée de Glabais

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 28 février 2023

Désignation le 31 mai 2023 à Christophe Barbier au montant de 144.437,70€

Réparations localisées de toitures des bâtiments communaux – Années 2023 et 2024

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 31 mai 2023

Désignation le 5 juillet 2023 à Jean Vanderlinck Sprl au montant de 27.225,00€

Installation de panneaux photovoltaïques sur 3 sites de la Ville de Genappe

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 29 août 2023

Désignation le 18 octobre 2023 à Enersol au montant total de 55.003,33€

VOIRIES – EGOUTTAGE

Marché de travaux

Réfection de voiries en hydrocarboné - 2023

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 31 janvier 2023

Désignation le 1^{er} mars 2023 à Melin Sa au montant de 150.197,93€

Interventions localisées en voirie - 2023

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 31 janvier 2023

Désignation le 8 mars 2023 à Melin Sa au montant de 148.573,38€

Maintenance extraordinaire de la station d'épuration par filtres végétalisés de la Hutte

Marché : Procédure négociée

Désignation le 10 mai 2023 à Asbl Epuval au montant de 19.018,00€

Réfection d'ouvrages d'art – Année 2023

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 12 avril 2023

Désignation le 24 mai 2023 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 50.000,00€

Interventions de débouchage, nettoyage et réfection d'égouttage – Année 2023

Marché : Procédure négociée

Désignation le 31 mai 2023 à Maxi Cleaning Wallonie Sa au montant de 15.000,00€

Travaux d'égouttage divers – Année 2023

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 24 mai 2023

Désignation le 28 juin 2023 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 75.000,00€

PIWACY – Plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-2021

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : 25 octobre 2022 et 30 mai 2023

Désignation le 4 octobre 2023 à Haulotte Sa au montant de 496.408,26€

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE

Marché de fournitures

Ecole de l'Espace 2000 – Fourniture de meubles de cuisine et évier.

Marché : Procédure négociée

Désignation le 24 mai 2023 à Cuisine Schmidt au montant de 2.978,94€

Location et entretien d'une machine à café avec fourniture des consommables pour l'Hôtel de Ville

Marché : Procédure négociée

Désignation le 12 avril 2023 à Jacobs Douwe Egberts Pro au montant de 1.505,18€

Marché de services

Gestion digitale des dépenses de l'application Acropole

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 26 octobre 2022

Désignation le 9 novembre 2022 à Civadis Sa au montant de 13.779,86€

Mission de coordination de divers travaux – Années 2023-2026

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 28 septembre 2022

Désignation le 30 novembre 2022 à Thierry Rucquoy au montant de 13.890,80€

Désignation d'un auteur de projet en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations par ruissellement

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 4 octobre 2022

Désignation le 30 novembre 2022 à C² Projet Srl au montant de 70.785,00€

Emission, confection et livraison d'éco-chèques pour les membres du personnel de la Ville et du CPAS de Genappe

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 14 décembre 2022

Désignation le 28 décembre 2022 à Sodexo Pass Belgium Sa

Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement du Parc de la Dyle à Ways.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 31 janvier 2023

Désignation le 10 mai 2023 à Julie Michiels au montant de 49.973,00€

Entretien du Ravel et ramassage de déchets communaux à l'aide d'un cheval de trait – Nivelles-Genappe-Court-St-Etienne – Année 2023-2024

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 15 mars 2023

Désignation le 7 juin 2023 à Asbl la Cordiante au montant de 73.568,00€

Marché stock de transport de personnes pour l'année 2024

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 19 juillet 2023

Désignation le 20 septembre 2023 à Lot 1 : Eurobussing Cardona & Deltenre Sa au montant de 46.936,80€

Lot 2 : Eurobussing Brussels Sa au montant de 26.045,26€

Entretien des installations de climatisation et de ventilation – années 2024 à 2027

Marché : Procédure négociée

Désignation le 18 octobre 2023 à Air Evolution Sprl au montant de 10.914,20€

Lavage de vitres de plusieurs bâtiments communaux – Années 2024 à 2027

Marché : Procédure négociée

Désignation le 18 octobre 2023 à Laurenty Sa au montant de 23.165,05€

TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

Tâches du Contremaître :

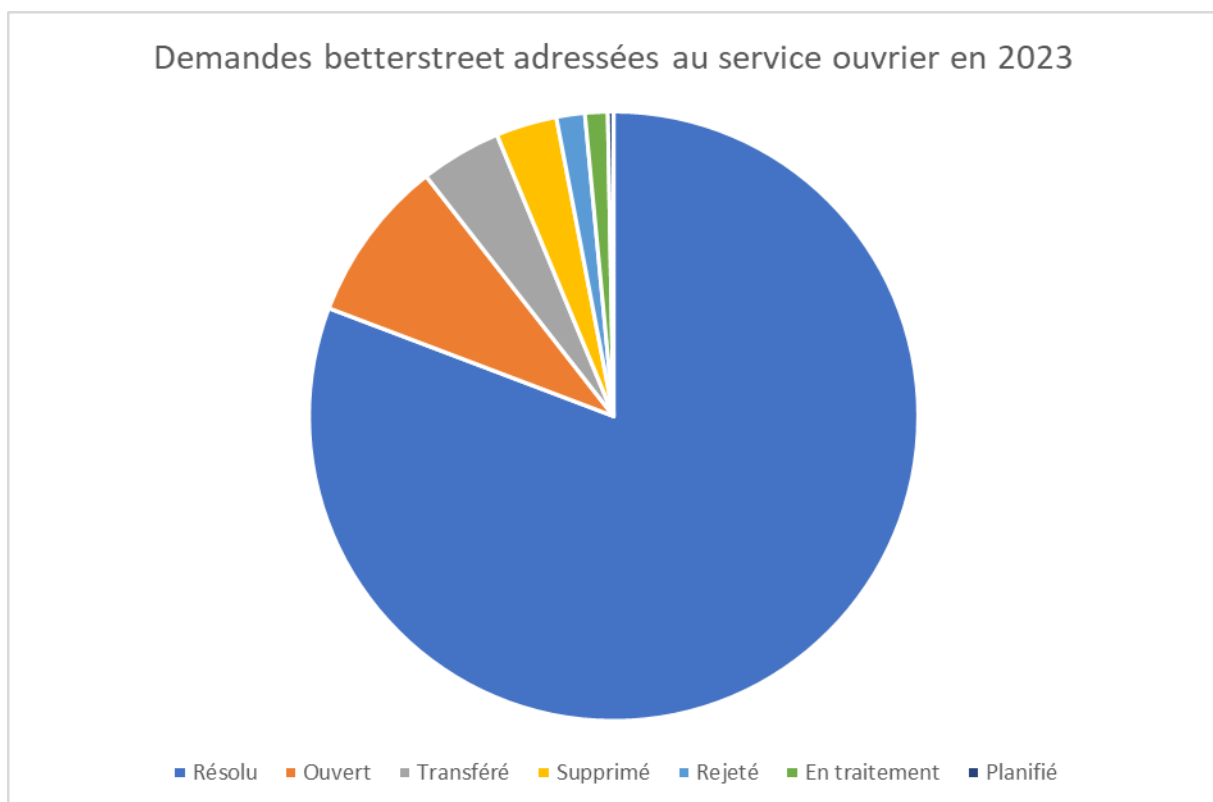
Encadrement du personnel et du matériel du service travaux « technique » :

- Le service technique comprend : 1 chef de service, 4 chefs d'équipes, 1 collaboratrice administrative, 31 ouvriers, 1 apprenant et 2 saisonniers.
- Planification des divers travaux relevant du service travaux « ouvrier ».
- Surveillance et vérification de chantiers.
- Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du service travaux « ouvrier ».
- Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.

- Prise en charge de la deuxième ligne du service de garde (selon l'urgence et/ou le besoin).
- Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protection individuels).
- Établissement et mise en application des directives.
- Établissement du planning de la garde.
- Gestion des prises de congés des ouvriers.
- Gestion et répartition de la flotte de véhicules du service travaux (Gestion du programme de géolocalisation Masternaut)
- Gestion des conflits au sein du service travaux « ouvrier » de la ville.
- Encadrement de l'économat, ainsi que de l'équipe comprenant les chauffeurs et les ateliers (feronnerie, sucrerie, garage).

Travaux administratifs et contacts citoyens :

- Gestion des budgets relatifs au service travaux « ouvrier »
- Gestion et répartition des demandes des élus locaux.
- Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application betterstreet). Pour l'ensemble du service technique, nous comptabilisons 1326 demandes betterstreet pour l'année 2023.



- Rédaction des rapports d'accidents routiers pour les assurances.
- Aide apportée sur certains dossiers du service travaux « administratif » (Main d'œuvre communale engagée, avis technique)
- Rencontre des citoyens dans le cadre de ces mêmes demandes.
- Constatation quant aux problèmes de voiries, signalisations, propreté, ...
- Participation aux réunions plannings.
- Participation aux réunions des chefs de services.
- Participation aux réunions budgétaires.
- Participation aux commissions de circulation.
- Participation aux réunions de sécurité préalables aux festivités.
- Participation au plan d'urgence communal.

Economat :

- Demandes d'offres de prix (Encodage des bons de commande à l'ordinaire pour les différents départements du service travaux).
- Organisation et réception des livraisons.
- Collecte et enregistrement des notes d'envois et autres documents pour la facturation (service finances).
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'économat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir pour les ouvriers.
- Accueil du public, fournisseurs, entrepreneurs.
- Préparation et distribution de panneaux de signalisation aux citoyens (suivant les arrêtés de police émis).
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.
- Gestion et mise à disposition des cartes essences pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protection individuels).
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.
- Distribution du papier et des enveloppes pour l'administration communale.
- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour incinération).
- Préparation du matériel (Service de garde, épandage, inondations).
- Préparation du matériel pour les jeunes « été solidaire ».
- Gestion et distribution d'eau en été (été solidaire, personnel pour la piscine communale, ouvriers à contrats déterminés)
- Réassort des trousse de secours.
- Tenance et nettoyage de l'économat.
- Nettoyage des véhicules de l'administration.



Atelier :

Véhicules :

- Entretien et suivi de la flotte communale.
- Diagnostics et interventions/réparations sur diverses pannes.
- Préparations en vue des passages au contrôle technique.
- Passages au contrôle technique.
- Dépannages en extérieur.
- Accueil et accompagnement des prestataires externes pour des entretiens et/ou réparations nécessitant leurs interventions (camions brosses, véhicules électriques, ...).

Machines :

- Entretien et suivi des machines (tronçonneuses, tondeuses, bras de fauche, ...).
- Réparations de diverses pannes.
- Dépannages en extérieur.
- Aiguisage et/ou remplacement de chaînes de tronçonneuses, de lames de tondeuses.

- Préparation des mélanges d'huile et d'essence pour l'utilisation courante des différentes équipes.

Administratif :

- Contacts avec les fournisseurs.
- Contact avec les prestataires externes pour interventions sur pannes.
- Demandes d'offres de prix.
- Vérification des commandes.
- Vérification de facturations liées au garage

Ferronnerie (1 ferronnier) :

- Réparation et/ou fabrication de grilles d'avaloirs.
- Réparation et/ou fabrication de grilles transversales.
- Réparation et/ou fabrication de taques de chambres de visite.
- Réparation de bollards métalliques.
- Réparation de barrières de type « Nadar ».
- Réparation et fabrication de barrières et/ou de gardes-corps.
- Placement de barrières et/ou de gardes-corps.
- Fabrication de talons pour le fléau de fauche.
- Soudure pour certaines bennes de véhicules.
- Réparation des goals de foot du FC Genappe.
- Fabrication d'une nouvelle porte pour le caveau à l'église de Glabais.
- Réparation du support de panneau de signalisation à l'école de Bousval.
- Fabrication sur mesure d'une porte grillagée pour l'école de Baisy-Thy.
- Fabrication de divers garde-corps que l'on peut retrouver le long du Ravel, à l'église de Ways le long de la rivière, à proximité de la station du service des eaux à Vieux-Genappe.
- Fabrication d'un escalier que l'on retrouve sur le bâtiment préfabriqué scout de Bousval et à la plaine de jeux de Houtain-le-val.
- Fabrication d'un garde-corps de +/- 27 mètres qui est en attente de placement entre l'église et la cure de Bousval.
- Fabrication de trémies pour le service travaux.



Sucrierie (1 magasinier) :

- Gestion et entretien du dépôt de la sucrierie.
- Gestion et traitement des déchets liés aux chantiers du service travaux.
- Montage et disposition des rayonnages du dépôt.

- Réception des commandes de matériaux.
- Stockage desdits matériaux.
- Mise à disposition desdits matériaux pour les diverses équipes.
- Stockage du matériel de festivités (tables, bancs, chaises, podiums, ...).
- Mise à disposition du matériel festivités pour les équipes.
- Mise à disposition du matériel festivités pour les riverains (sous autorisation du Collège communal).
- Stockage et préparation de la signalisation routière à destination des divers chantiers et/ou remplacement/placement de signalisation routière.
- Gestion des containers à expulsion et leur contenu.
- Livraison des colis destinés aux seniors.
- Aide aux festivités lorsqu'un cariste est nécessaire.
- Aide sur divers chantiers de voiries et bâtiments (remise en peinture).

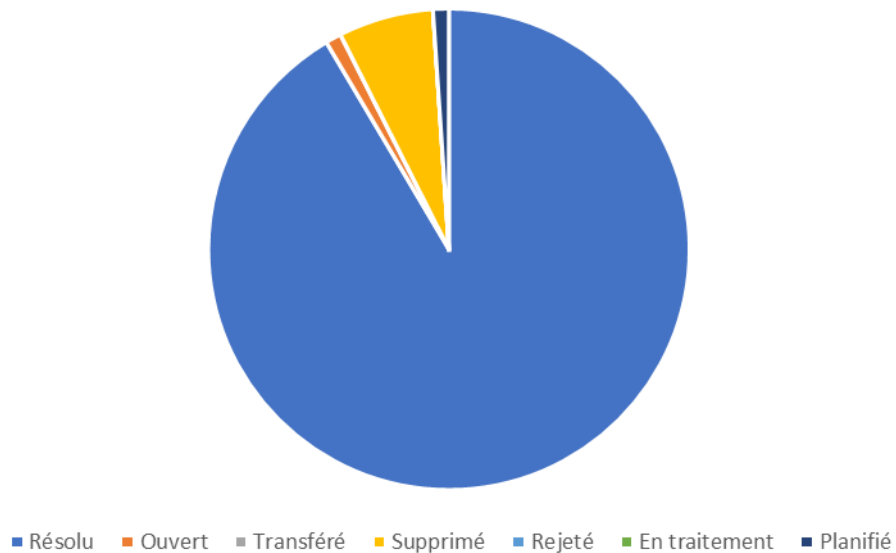


Equipe bâtiments :

Electricité (1 électricien, chef d'équipe) :

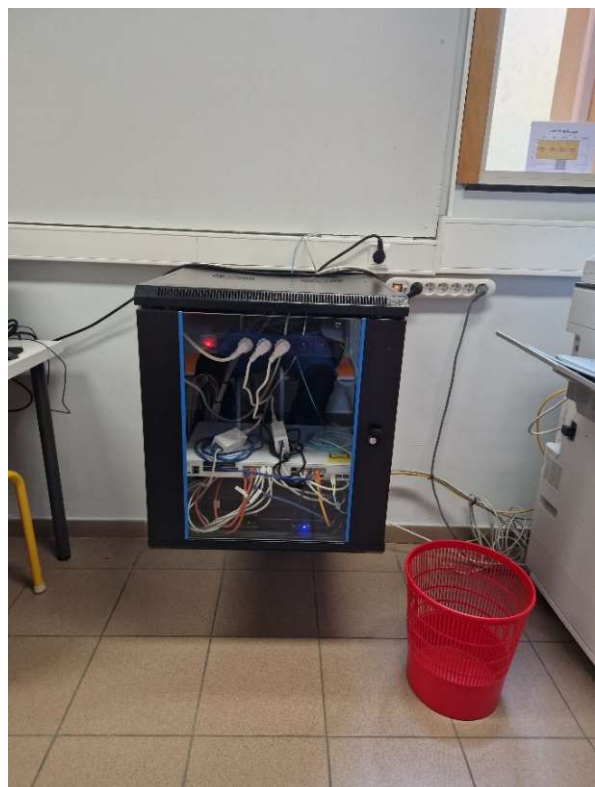
- Encadrement de l'équipe bâtiments.
- Dépannage en cas de coupures de courant.
- Pose de chapelles électriques (bornes foraines) pour les festivités et tirage des câbles.
- Interventions/garde pour ces mêmes festivités.
- Relevés des compteurs électriques.
- Prise en charge des demandes betterstreet relatives à l'électricité.
- Pour l'électricité nous avons relevés 94 demandes betterstreet pour 2023.

Demandes betterstreet : Électricité en 2023



Chantiers remarquables en électricité :

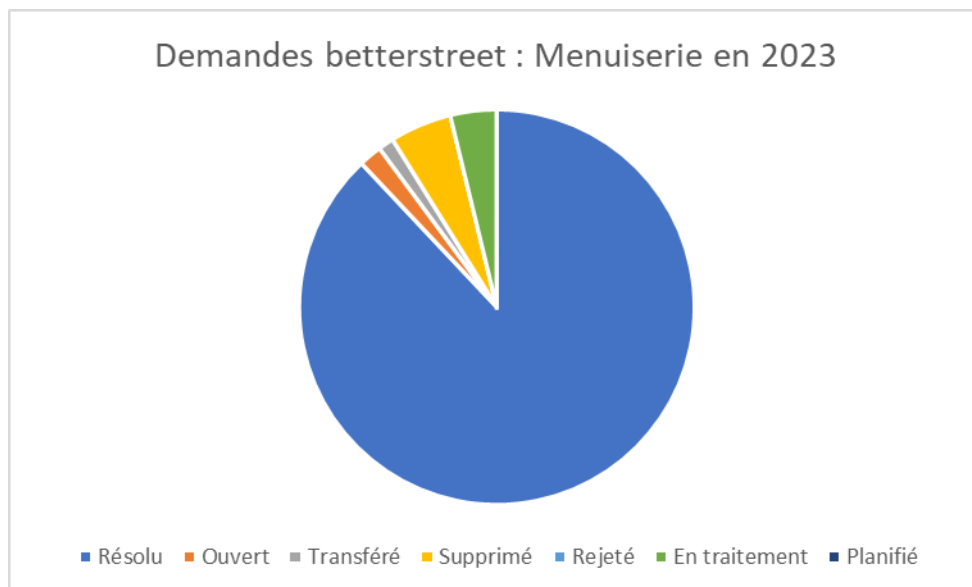
- Relighting de l'école de Loupoigne.
- Installation d'éclairage extérieur pour l'espace 2000.
- Mise en conformité du rez-de-chaussée du 14, rue de Bruxelles.
- Mise en place de matériel wi-fi pour les écoles de Houtain-le-Val et Vieux-Genappe.
- Placement de minuteries pour les boilers.
- Installation de caméras au cimetière de Vieux-Genappe.
- Placement et raccordement d'armoires électriques pour les écoles de Ways et Houtain-le-Val.



Menuiserie (1 menuisier) :

- Confection d'un fronton de balle pelote à la salle Gossiaux.

- Réparation des armoires de l'académie de musique.
- Changement de cylindres de portes.
- Intervention en cas de portes et/ou fenêtres bloquées.
- Prise en charge des demandes betterstreet relatives à la menuiserie.
- Pour la menuiserie nous avons relevé 158 demandes betterstreet pour 2023.



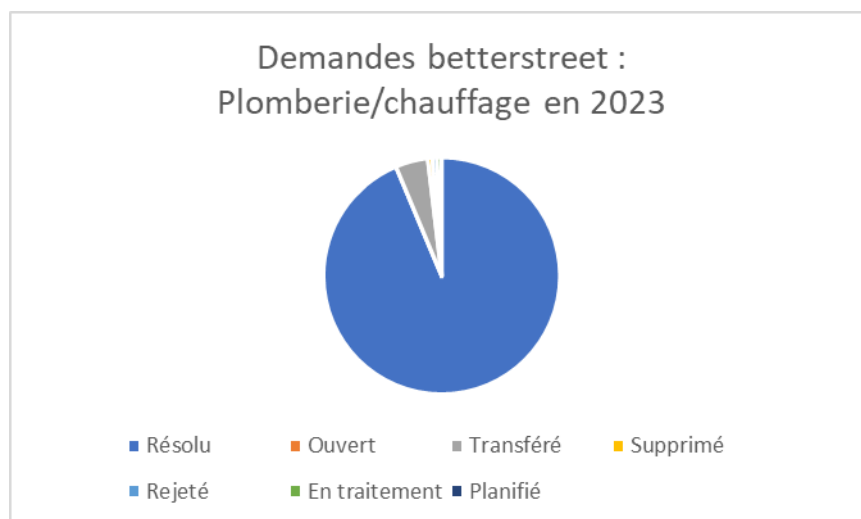
Chantiers remarquables en menuiserie :

- Réparations de bancs pour plaines de jeux.
- Remplacement de cylindres pour uniformiser nos écoles (continuité).
- Réparation et remplacement de portes pour l'école de Ways.
- Remplacement du plancher de deux remorques du service travaux.
- Placement de planches de rives pour la chapelle des douze apôtres.
- Pose de systèmes de fermetures automatiques pour l'hôtel de ville.
- Modification du comptoir de l'accueil de l'hôtel de ville.
- Entretien des chalets du marché de Noël.



Chauffage et sanitaires (1 plombier/chauffagiste) :

- Débouchages de canalisations (écoles, salles).
- Entretien de plomberie.
- Remplacement/rénovation de plomberie.
- Dépannages de chaudières.
- Placements de cols de cygnes pour les festivités.
- Relevés des compteurs d'eau.
- Interventions en cas de fuite d'eau.
- Prise en charge des demandes betterstreet relatives à la plomberie/chauffage/sanitaire.
- Pour le chauffage et sanitaires nous avons relevé 158 demandes pour 2023.



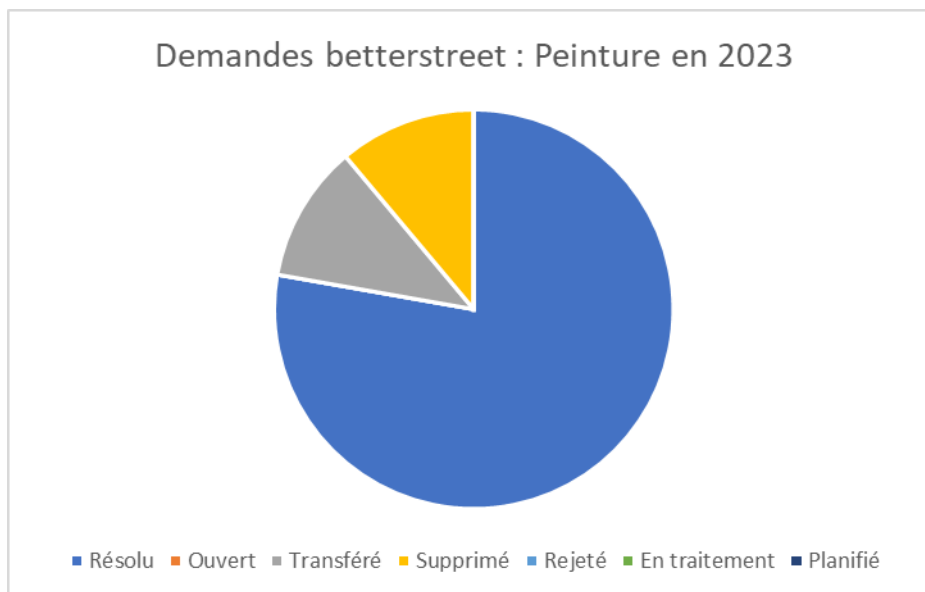
Chantiers remarquables en plomberie/chauffage/sanitaire :

- Raccordement de citerne d'eau pluviale pour la salle Gossiaux.
- Raccordement de citerne d'eau pluviale pour l'école de Baisy-Thy.
- Pose et raccordement de la citerne à mazout du local de pétanque du parc de la Dyle.
- Remplacement des cuvettes de wc à la salle omnisports.
- Remplacement des colonnes de douches de la salle omnisports.
- Remplacement d'urinoirs à l'école de Ways.
- Curage et nettoyage des évacuations d'eau usée à l'école de Houtain-le-Val.



Peinture (2 peintres) :

- Accompagnement de jeunes d'été solidaire pour la mise en peinture de garde-corps.
- Pour la peinture nous avons relevé 9 demandes betterstreet pour 2023.



Listes des locaux et mobiliers peints :

- Hall de l'école de Houtain-le-Val.
- Hall de l'école de Bousval.
- Local des pensionnés à Glabais.
- Appartement 69, rue de Bruxelles.
- Appartement 50, rue de Bruxelles.
- Local sieste de l'école de Loupoigne.
- Trois classes de l'école de Loupoigne.
- Trois classes de l'école de Baisy-Thy.
- La bibliothèque communale.
- Châssis de la salle Saint-Roch.
- Bureaux du service travaux.
- Garde-corps (avec été solidaire).



Autres interventions (2 ouvriers polyvalents) :

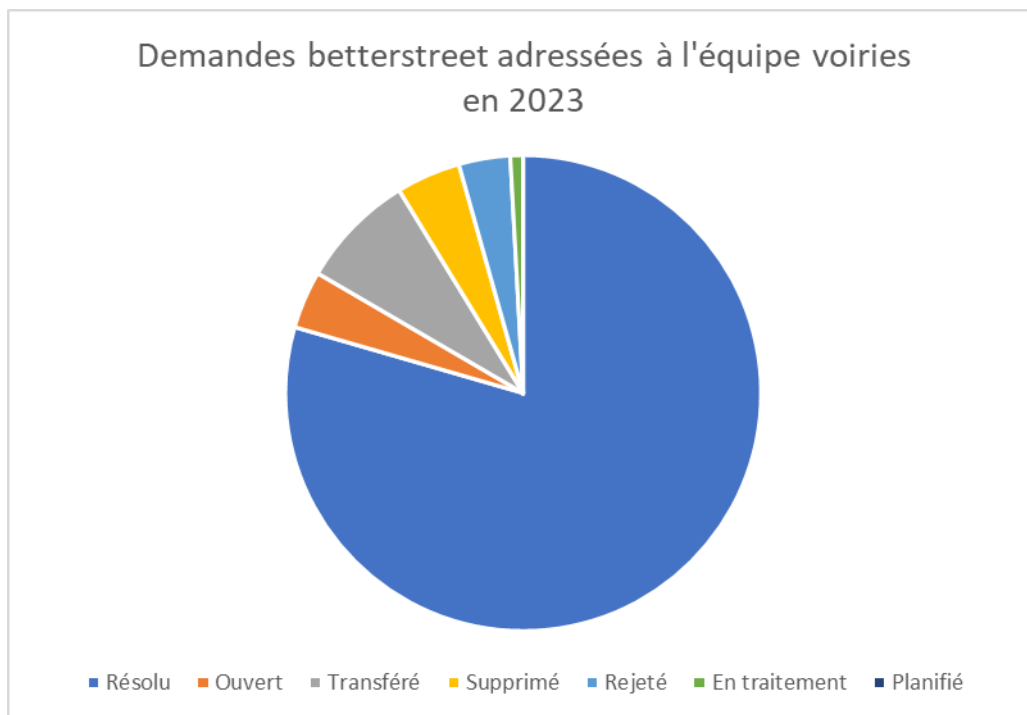
- Aide et soutien aux autres corps de métiers de l'équipe bâtiments.
- Réparations et/ou entretiens de maçonneries.
- Lutte contre les nuisibles dans les bâtiments.
- Déménagements de mobilier dans les écoles.
- Embarquements de mobilier et d'encombrants dans les écoles.
- Livraisons de mobilier dans les écoles.
- Réceptions et déchargements des livraisons de l'espace 2000.
- Livraisons des masques dans les écoles.
- Affichages des avis d'urbanisme.
- Distribution des courriers relatifs à ces mêmes avis d'urbanisme.
- Distribution des courriers destinés aux conseillers communaux.
- Pour les autres interventions de l'équipe bâtiments nous avons relevés 273 demandes betterstreet.

Equipe voiries :

Équipe voiries (1 chef d'équipe, 4 ouvriers) :

- Réparation de trottoirs en dalles de béton, klinkers et pavés porphyre.
- Pose d'asphalte à froid ou de béton dans les nids de poules apparaissant en voiries.
- Petites réparations de voiries à l'asphalte à chaud.
- Entretiens et réparations des abords de voiries tels que les filets d'eaux, orniérages et nids de poules.
- Réalisations et entretiens d'évacuations d'eaux aux abords des voiries champêtres.
- Réalisations et rénovations d'éléments d'égouttages tels que conduites, chambres de visites, avaloirs, grilles transversales, ...
- Réalisations, rénovations et entretiens d'élévations en maçonneries de briques, pavés porphyre et/ou béton.
- Poses de bollards en bois, plastique et/ou acier.
- Poses de mobiliers urbains tels que des bancs, portes-vélos, poubelles, ...
- Réalisations de marquages au sol en peinture et thermoplastique.
- Poses, entretiens, remplacements et nettoyages de la signalisation statique.
- Poses de signalisations provisoires demandées par arrêtés de police.
- Poses de signalisations provisoires pour travaux et/ou dangers.
- Réparations et entretiens de la signalisation mobile
- Participation aux procédures d'expulsions.
- Prise en charge des demandes betterstreet relatives aux voiries.
- Pour les voiries nous avons relevé 229 demandes betterstreet pour 2023





Chauffeurs

Camions :

- Transport de matériaux.
- Transport de matériel et engins de chantiers (grue, chalets, ...).
- Évacuations et vidanges des containers de déchets du service (déchets verts, boues, encombrants, ...).
- Evacuation de gros dépôts sauvages.
- Transport pour les camps scouts
- Transports lors de saisies ou expulsions.

- Transports de vivres, vêtements, ... pour Saint-Vincent de Paul.
- Gestion du dépôt de tri de la commune.



Tracteur de fauche et réparation des voiries agricoles (1 machiniste) :

- Fauchage des talus en bordure de voiries.
- Désherbage des bordures de voiries.



Réparations et remise à niveau des voiries agricoles suivantes :

- Chemin du Rappoy (continuité).
- Baty Saint-Martin.
- Chemin de Rèves.
- Chemin entre le croisement de la rue de Rèves et la rue de Ninove.



- Aide à l'atelier mécanique pour les engins de génie civile ou matériel agricole.

Equipe festivités :

- Livraison et récupération du matériel de festivités (podiums, bancs, chaises, tables, grilles d'expositions, tapis de protection, barrières Nadar, signalisation, ...).
- Montage des podiums et mise en place des tables, bancs, chaises pour les diverses manifestations.
- Mise en place du matériel et de la signalisation nécessaires pour le bon déroulement du carnaval, place aux artistes, théâtre au château, Genappe perd la boule, ...
- Transport et montage/démontage du matériel de festivités de la province (chapiteaux, stands, pagodes, poids de lestages).
- Montage et démontage du marché des producteurs, du théâtre au château, des journées Louis XI, du marché de Noël et du festival Genappe perd la boule, ...
- Plus de 140 festivités auront nécessité l'intervention de l'équipe festivités pour l'année 2023.



Équipe cimetières :

- La préparation des enterrements/dispersions/mises en columbarium.
- Les inhumations/dispersions/mises en columbarium ainsi que les cérémonies qui y sont liées.

- La gestion des cimetières tant en termes de gestion de l'espace que de nouveaux aménagements.
- L'entretien de prés fleuris au sein du cimetière de Genappe.
- L'ensemencement des allées de cimetières.
- L'entretien et la remise en propreté des espaces verts et des allées de nos cimetières.
- L'accueil des jeunes « été solidaire » dans les cimetières afin qu'ils participent à l'entretien de ceux-ci



Nouveaux aménagements :

Cimetière de Bousval :

- Placement d'une nouvelle ligne de cave-urnes.

Cimetière de Loupigne :

- Nouvelle aire de dispersion.

Cimetière de Baisy-Thy :

- Placement d'une nouvelle ligne de cave-urnes.

Cimetière de Glabais :

- Placement d'une nouvelle ligne de cave-urnes.

Équipe propreté :

- L'équipe prend chaque jour en charge la vidange des poubelles publiques de l'ensemble de la commune.
- Plus de 130 dépôts sauvages ont également été ramassés (déchets d'amiante, meubles, sacs de déchets en tout genre, ...).
- Le nettoyage du centre-ville de Genappe à l'aide de notre aspirateur de rue.
- Le nettoyage pré et post-festivités.
- Le nettoyage des cours de récréation.
- Le fauchage et la remise en propreté des sentiers.
- L'épandage des entrées d'écoles et de crèches.
- Le nettoyage des graffitis.
- La vidange/curage des avaloirs et grilles transversales.

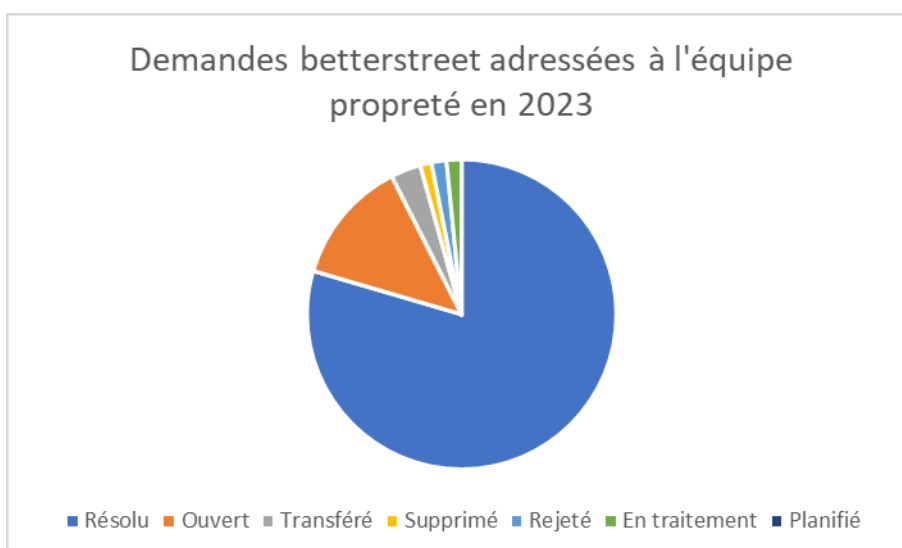


- Le nettoyage par nos camions-brosse des voiries et filets d'eau.
- Le nettoyage post-inondations et/ou coulées de boues.





- Nous avons relevé 254 demandes betterstreet pour l'équipe propreté en 2023 :



Équipe espaces verts :

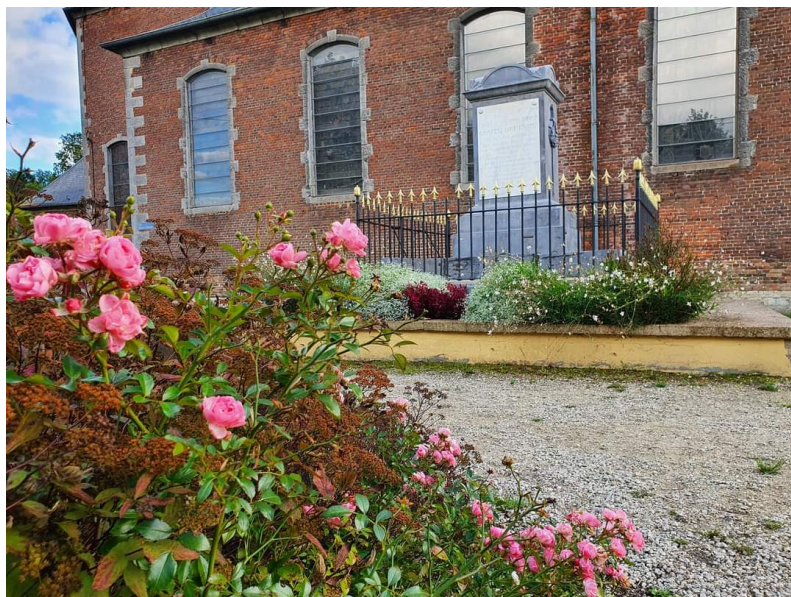
Entretiens :

- Entretien des parcs, parterres fleuris et arbustifs. Entretien du parc de l'Espace 2000.
- Tonte et débroussaillage des zones publiques et de leurs abords, ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leur entretien.
- Épandage d'engrais, hersage et roulage des terrains de football, ainsi que la tonte, le débroussaillage et l'entretien des alentours des quatre terrains de football.
- Arrosage des bacs, parterres et plantations.
- Entretien du terrain de football synthétique.
- Entretien, taille des parterres arbustifs, taille des haies et taille des talus qui sont aménagés avec des plantes couvre-sols (les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy »).
- Le chef d'équipe se charge du suivi des sociétés externes intervenant pour l'élagage et l'abattage



Plantations :

- Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris, ils ont été aménagés au printemps avec 6500 plantes annuelles de variétés différentes.
- En automne, les parterres ont été aménagés avec 6300 pensées.
- Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives ; ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié la commande des plantes annuelles.



Abattages et élagages :

- Élagage/taille d'entretien des arbres, arbustes afin de sécuriser la voie publique.
- Abattages des arbres représentant un danger afin de sécuriser la voie publique.
- Plantation de nouveaux arbres après abattages.
- Rangement des branches au bord de la voirie pour pouvoir effectuer le broyage, évacuation du bois de chauffage vers le dépôt de la sucrerie.



Liste des élagages et abattages :

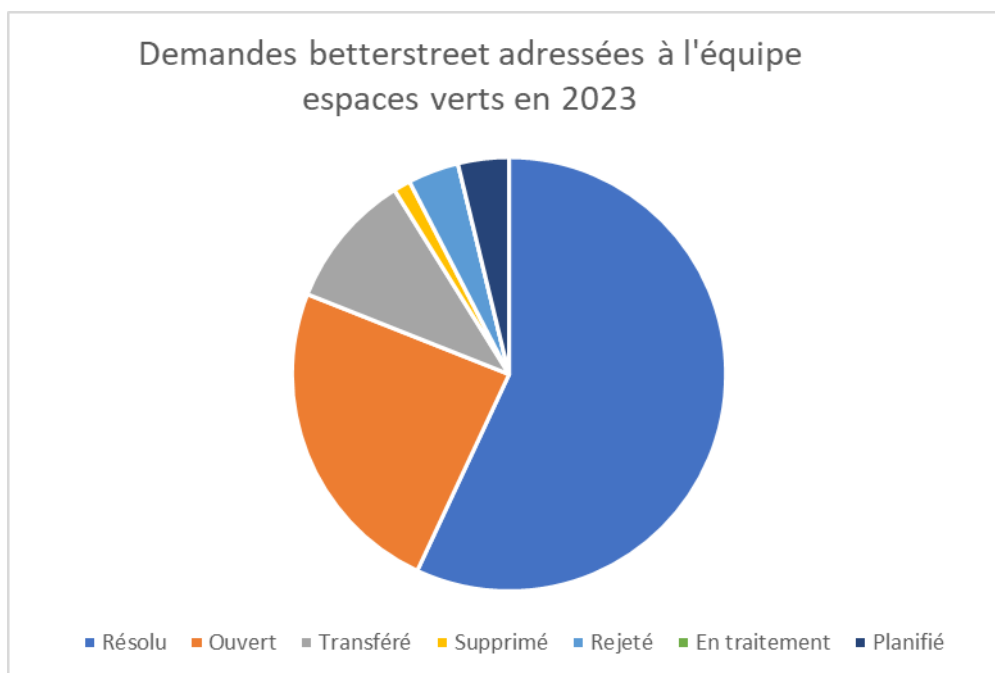
- Élagage rue de la Station.
- Élagage rue du Moulin.
- Élagage des arbres de la cité des Crawannes.
- Élagage rue de la Croix.
- Élagage rue Armand Ginion.
- Élagage avenue de l'Affamois.
- Abattage de sapins aux abords du Ravel.
- Abattage rue Pavé Saint-Joseph.
- Abattage de sapins à l'église de Loupaigne.
- Abattage à l'église de Bais-Thy.

Nouveaux aménagements :

- Aménagement de la plaine de jeux de Houtain-le-Val.
- Pose de gazon en rouleaux à la rue de la Station.
- Semis sur le terrain de football du stade J.C. Flament.



Pour l'équipe espaces verts nous avons relevé 79 demandes betterstreet pour 2023.



ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP
Dagnelie Axelle (depuis le 15 mai 2023)

Conseillère en environnement- 4/5
Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)
Borremans Caroline

LE SERVICE

Trois missions essentielles

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

Les matières

- **Environnement :**

- ✓ Cours d'eau :
 - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie.
 - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
 - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
- ✓ Gestion des déchets :
 - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
 - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
 - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
 - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).
- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain, ...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
 - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations, ...).
 - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
 - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
 - Avis sur les demandes d'abattage.
 - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis.

- **Mobilité/ Circulation :**

- ✓ Sécurité routière.
- ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
- ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
- ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier, ...
- ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE,etc).
- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission de circulation.

- **Agriculture :**

- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture, gestion des contacts avec les agriculteurs.
- ✓ Calamités agricoles.
- ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.

- **Développement rural :**

- ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.

- **Communication/Information :**

- ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
- ✓ Actions de sensibilisation.

- **Primes « énergie » :**

- ✓ Gestion administrative des demandes de prime « énergie ».

INFORMATION-COMMUNICATION

Articles dans le bulletin communal

La communication en matières environnementale et de mobilité est essentielle. C'est la raison pour laquelle le service a à cœur de communiquer régulièrement sur des thèmes d'actualité mais aussi sur les actions menées par la Ville en matière d'environnement et de mobilité lesquelles ont pour objectif d'inviter les citoyens à s'inscrire dans de nouveaux comportements inscrits, eux-mêmes, dans la transition environnementale et énergétique.

Novembre 2022	Décembre 2022
• Action radon	• Collecte des sapins • Calendrier de collecte 2023

	Collecte des sapins de Noël
Janvier 2023	Février 2023
- Distribution de sacs organiques - Place de Bousval - Réseau cyclable local	- Voyage Saint-Hubert - Trottoir et stationnement - Lieux-dits - Action récup-recyparc - Nouveau sacs organiques
Mars 2023	Avril 2023
- Grand nettoyage - Primes langes lavables - Nuit des chouettes - Zone bleue	- Interdiction de robots tondeuses - Distribution de poules - Ecole de Bousval - Frelons
Mai 2023	Juin 2023
- Cheval de trait - Genappe Villages fleuris - Visite Réserve Naturelle Dyle - Grand nettoyage - Dératisation - Distribution des poules – rappel	- Chemin Pierre d'Aye - Genappe Villages Fleuris - Visite réserve naturelle Dyle
Septembre 2023	Octobre 2023
- Pépipom - Aqua Terra - Entretien de sa végétation - Semaine de l'environnement	/

Alimentation du site internet

Actualité de la plus récente à la plus ancienne en collaboration avec le cabinet du Bourgmestre. Certaines de ces actualités ont également été relayées par le Facebook officiel de la ville :

- Distribution des sacs prépayés
- Travaux d'abattage sur le Ravel
- Grève de ce 31 janvier : le Recyparc de Genappe reste ouvert
- Des sacs plastiques pour les organiques
- Prime pour les langes lavables
- 9e édition du Grand Nettoyage de Printemps : Inscrivez-vous !
- Adopte une poule et réduis tes déchets !
- Visite guidée de la réserve naturelle
- Semaine de l'environnement – place à la mobilité douce
- Semaine des sentiers 2023
- Collecte de vélos dans les recyparcs
- Concours « Genappe Villages fleuris » 2023, c'est parti !
- Découvrez le sentier 46
- 8/10 Interdiction de circuler dans le bois de Pallandt
- Interdiction de circuler dans le bois de Bérines (Baisy-Thy) le 10/11/23
- Collecte des sapins de Noël : 9 janvier 2024
- Semaine de l'arbre - Distribution de plants et conférence

Location du détecteur de radon

Sur la période qui nous concerne, 4 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière. Cette année, le taux de prêt du détecteur est fort faible suite à un problème de l'appareil. Deux nouveaux appareils ont été achetés en mars 2023.

POLITIQUE DECHETS

COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses, ...).

Action 2 : Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale, ...).

SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

Action 2 : Collaboration avec la mosquée de Court-St-Etienne et la commune de Court-St-Etienne pour la collecte des déchets de mouton à l'issue de la fête de l'Aïd. La Ville de Genappe a mis à disposition d'une partie des usagers de la mosquée des conteneurs afin que les musulmans de Genappe puissent y déposer les carcasses et peaux de mouton.

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI

Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.
- La collecte des pots de fleurs.
- La collecte des livres.

Actions en faveur du « Zéro déchet »

Distribution de poules : « Adopte une poule et réduit tes déchets » !

Réduire les quantités de déchets ménagers, nous en faisons notre crédo et nous avons, une nouvelle fois, offert aux citoyens la possibilité d'y contribuer en leur proposant d'adopter gratuitement deux poules pondeuses qui se nourriront des déchets ménagers en échange de délicieux œufs frais. Le 9 juin, ce sont 26 familles qui ont pu adopter leurs poules.

Distribution des sacs réutilisables

Afin de promouvoir le zéro déchet, le service environnement a fait imprimer plusieurs centaines des sacs en coton réutilisables.

Il s'agit de sacs au format « shopping ». Ces derniers ont été offerts aux citoyens dans le cadre du marché des producteurs locaux les 9 et 10 juin.

Langes lavables- Poursuite de la prime communale

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchets, en septembre 2018, nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant. En janvier 2023, le Conseil communal décidait de prolonger cette prime jusqu'en 2024. Sur l'année écoulée, 10 primes ont été octroyées pour un montant de 1.125€.

Distribution de gourdes pour le personnel communal

Dans le cadre de la politique zéro déchet, des gourdes nominatives ont été offerts au personnel communal.

PROPRETE PUBLIQUE

ELABORATION D'UN PLAN DE PROPRETE PUBLIQUE

Fin 2020, notre Plan Local de Propreté a été approuvé par la Région Wallonne.

Nous avons mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de ce Plan local de propreté à savoir :

- Action « Zéro mégot »

Dans le cadre du Plan Local de Propreté, la ville a décidé de continuer son action « Zéro mégot ». Après le placement de cendriers muraux pour les bâtiments publics et pour les restaurateurs, la ville a décidé de distribuer des cendriers de poches lors des événements publics.



Ces actions de sensibilisation ont pour but de réduire la quantité de mégots trouvés dans nos rues. La question du jet de mégots est un problème important auquel nous sommes confrontés dans les endroits de rencontre ou aux abords des commerces, écoles, HoReCa étant donné que fumer n'est plus autorisé dans les lieux fermés.

- Action « Plogging – Je cours, je marche, je ramasse »

Nous proposons toujours l'action « Plogging » dans le cadre du plan local de propreté.

Pour rappel, le « Plogging » ? Il s'agit d'une activité qui couple la marche/jogging et le ramassage des déchets.

L'objectif de cette action est de ramasser des déchets à l'occasion de marches ou de courses organisées. Pour ce faire, les participants sont équipés d'un sac ventral dans lequel, ils peuvent placer les déchets trouvés durant leur balade. Ce sac ventral permet une plus grande maniabilité que des sacs poubelles.

La ville met à disposition ces sacs à toutes asbl/organisations du territoire de Genappe qui souhaitent organiser un événement et ajouter un volet propreté à celui-ci. Le responsable de l'événement sera en charge de la bonne gestion des sacs et la ville mettra à disposition des stands de délestage de leurs déchets sur le parcours.

Cette action a pour but de réduire le nombre de déchets sauvages sur le territoire, une des nuisances identifiées prioritaires dans le cadre du Plan Local de Propreté.

Cette année, cette action a été proposée dans le cadre de la marche Adepts organisée par le 38, le 23 avril. Plus d'une quinzaine de participants ont pris un sac pour leur marche.

- **Be Wapp**

Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes !

Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be Wapp s'est déroulé fin mars. Près de 209 Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.

Plus d'une vingtaine de sacs de déchets, sans oublier divers encombrants (pneus, électronique, verres, ...) ont été ramassés au cours de l'action.

Cette année, une équipe communale a été créée et a récolté plus de 2 sacs de déchets aux abords de l'administration.



- **Ambassadeurs propreté**

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année. Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne.

La Ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

NETTOYAGE DU RAVEL PAR LE CHEVAL DE TRAIT

Pour la troisième année consécutive, la collaboration entre les communes de Genappe et Court-Saint-Étienne s'est poursuivie pour le nettoyage du Ravel par l'asbl « La cordiante ».

Cette année, un nouveau marché a été réalisé. La ville de Nivelles s'est jointe au marché. Il se clôturera fin mars 2024.

PARTICIPATION A L'ACTION CLICC 4 WAPP

Le Service Public de Wallonie encourage les communes à mesurer et à suivre l'évolution de la propreté publique sur leur territoire. Elles disposent pour cela d'un outil et d'une méthodologie appelés Clic-4-WaPP qui leur permet, 4 fois par an, d'effectuer des mesures sur le terrain. Nous effectuons ces mesures et bénéficions d'un subside de 500€.

PLACEMENT DE CONTAINERS ENTERRES

Dans le cadre des travaux de la place de Bousval, des conteneurs enterrés sont venus remplacer les bulles à verre existante. Les conteneurs enterrés ont deux avantages à savoir la réduction de l'impact paysager des bulles à verre et la limitation des dépôts clandestins aux abords des sites de conteneurs à verre.

De nouveaux conteneurs enterrés vont également être placés fin 2023.

BULLES A VETEMENTS

Nous avons placé de nouvelles bulles à vêtements sur le territoire. Nous avons doublé celle qui fonctionne très bien. Une nouvelle convention a été réalisée avec nos partenaires TERRE et les petits riens.

DIVERS

Dératisation :

Jusqu'ici, la politique de la commune en matière de dératisation se concrétisait à travers deux actions phares : La campagne annuelle de dératisation et la distribution d'une quantité limitée de poison aux citoyens.

Toutefois, afin de lutter contre une présence de plus en plus importante des rats sur le territoire communal- un phénomène constaté dans de nombreuses communes wallonnes- la Ville est contrainte de modifier sa campagne de dératisation qui s'axera, dorénavant, uniquement sur les sites communaux (égouts, voiries, fossés, abords des cours d'eau). Deux campagnes annuelles seront organisées. La première, aura lieu au printemps et la seconde, à l'automne. A travers ces deux campagnes, nous espérons un impact plus fort sur la présence de ces rongeurs indésirables dans l'espace public. La mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) est maintenue.

Collecte des sapins de Noël : comme chaque année, la collecte des sapins a été financée par la Ville et assurée par un tiers.

Marchés divers :

1. Marché de fournitures pour l'acquisition de poubelles de tri pour les écoles communales de Loupoigne, Ways, Bousval, Houtain-le-Val et l'Espace 2000.
2. Marché de fournitures pour l'acquisition de conteneurs noirs de 1100 L pour les dépôts communaux et les crèches.

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

AVIS TECHNIQUES

Abattages

41 avis ont été rendus à propos de demande privées d'abattages ou de replantations.

GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

Label « Cimetière Nature » :

Le label cimetière nature n'est pas reconduit par la région wallonne. Mais le service continue de mettre en place des actions favorables à la biodiversité dans nos cimetières.

Aménagements

- **Aménagement des zones de dispersion**

Actuellement, chaque zone de dispersion est composée uniquement de pelouse que nos hommes tondent régulièrement malgré les cendres présentes sur la zone.

Nous avons à cœur que les zones de dispersion fassent l'objet d'une attention particulière et nous souhaitons réaménager ces zones afin qu'elles soient propices au recueillement et au respect des défunts.

En accord avec la législation en vigueur, le service va réaménager une nouvelle parcelle de dispersion dans chaque cimetière.

Cimetière de Glabais

Le marché public a été réalisé et remporté, les travaux auront lieu durant l'hiver 2023-2024

- **Aménagement de la zone des anciens combattants à Houtain-le-Val**

Un marché public a été réalisé pour aménager la zone des anciens combattants au cimetière de Houtain-le-val



- **Aménagement de la zone des columbariums au cimetière de Vieux-Genappe**

- **Biodiversité**

Les cimetières sont de plus en plus considérés comme des espaces verts à part entière. Nous effectuons des aménagements en faveur de la biodiversité. Cette année, nous avons planté des fleurs mellifères dans les parterres.

AMENAGEMENT/ GESTION DES ESPACES VERTS

Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2022 pour un montant de 10.080 €.

Les sites d'intervention sont définis avec le Contrat de rivière Dyle-Gette. La Ville a mené une campagne de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.

Les interventions se focalisent essentiellement sur les abords des cours d'eau étant donné que ceux-ci sont des vecteurs de semences importants.

Cours d'eau concernés pour la balsamine :

- Le long du tracé de la Dyle, en partant du château d'Houtain-le-Val, au niveau de la N93 jusqu'au point de confluence avec la Cala.
- Le long de la Falise depuis la rue Falise. Une intervention a également eu lieu le long du Ri Davipont et Hondeuse.

Sites concernés par la Berce du Caucase :

- La cala sur Bousval : Le long du sentier Pierre d'aye.
- Rue de Ferrière, 2 à Bousval.
- Chemin agricole proche du Bois Sart des Dames.
- Drève de Limauge à Bousval.
- Le long de la sucrerie à Genappe en bordure de Dyle.

Aménagement de nouveaux parterres en faveur de la biodiversité

Chaque année, le service aménage de nouveaux parterres ou réaménage des anciens parterres avec des plantes mellifères et propices à la biodiversité. Les parterres sont composés de plantes vivaces et mellifères. Les parterres comportent une diversité de fleurs afin d'assurer une floraison tout au long de l'année.

L'aménagement de ces parterres permet d'offrir une meilleure qualité de vie à nos habitants en leur offrant un cadre accueillant. De plus, ces aménagements contribueront largement à notre candidature dans le cadre du concours « Wallonie en fleurs » de la Région Wallonne auquel nous participons depuis 2018.

Verdurisation dans les écoles

Un marché de verdurisation dans les écoles de l'Espace 2000, de Loupoigne, de Houtain-le-val et dans la crèche des petits Bateaux a été lancé. La réalisation s'effectuera durant l'hiver 2023 – 2024.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides, ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 16 promenades ont été organisées.

Ces promenades ont brassé pas moins de 210 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'historique du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, ont été distribués aux visiteurs.

Semaine de l'arbre

En novembre 2022, nous avons effectué une distribution de 1465 plants d'arbres aux citoyens sur fonds propres.

Organisation du concours, Genappe, villages fleuris



Cet été, la Ville de Genappe a relancé son concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 14 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l'œil du jury composé des représentants du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, du service environnement et espace vert de la ville ainsi que de l'Echevin de l'environnement.

L'objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces, des restaurants, ...

Cette année, le concours était divisé en 2 catégories à savoir : les façades fleuries et les jardinets fleuris. Après le passage du jury chez les participants pour y observer l'évolution du fleurissement au cours de la saison, la remise des prix était organisée le 23 novembre 2023.

- Catégorie « les façades et balcons fleuris »
 - 3ème place : Hustinx Ysabel – Genappe – Rue de Ways, 42 – Chèque de 125 €
 - 2ème place : Michiels Pascal – Genappe – Rue de Ways, 78 – Chèque de 100 €
 - 1ère place : Rouyer Anne – Genappe – Rue de Bruxelles, 22 – Chèque de 75 €
- Catégorie « Jardinets fleuris »
 - 3ème place : Govers Daniel – Bousval – Avenue du Bosquet, 42 – Chèque de 125 €
 - 2ème place : Deyver Anne – Bousval – Rue Bruyère Delvigne, 20 – Chèque de 100 €
 - 1ère place : Candela Christine – Chèque de 75 €

Semaine de l'Environnement

Pour cette nouvelle édition de la Semaine de l'Environnement, le service Environnement a proposé une semaine axée sur la mobilité douce.

Parmi les activités proposées :

- Ma ville à vélo par Pro-vélo : ces derniers proposent un accompagnement durant 3 heures à travers la ville dans le but de partager tous les trucs et astuces pour rouler confortablement et en toute sécurité
- Projection cinéma : film documentaire « Women don't cycle » de Manon Brulard (belge), sorti en 2022. Une question anime la réalisatrice : la pratique du vélo est-elle influencée par la question du genre ? Pour le découvrir, elle fait un tour du monde et interroge des femmes cyclistes... Le film est suivi d'un échange.
- Rollers Parade : la Ville et le 38 s'associent pour organiser la célèbre Roller Parade et propose un parcours vélo à travers la commune de 15km.
- Balades à travers la commune : quatre balades thématiques sont proposées :
 - Glabais : Les promenades dont vous êtes le héros : à l'aide d'un carnet et d'un dé, vous découvrirez un récit personnalisé au fur et à mesure de vos choix lors d'une quête fantastique.
 - Genappe centre : De l'industrie sucrière au chant des oiseaux : partez à la chasse au trésor muni de votre smartphone et progressez d'un point d'intérêt touristique à l'autre, en résolvant des énigmes, pour trouver où se cache le Totem.
 - Houtain-le-val : La biodiversité en regard des changements environnementaux des paysages ruraux. A la découverte des usages passés, des pratiques et des modifications encore en cours dans le paysage.

Ways : Visite de Genappe du Moyen-Age à nos jours en passant par l'époque napoléonienne. Découvrez la ville d'un autre oeil, au fil de l'histoire, des anecdotes, des bâtiments et des éléments architecturaux au départ du village de Ways.

REGLEMENT COMMUNAL DE PRESERVATION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITE

Le service environnement travaille sur un projet de règlement communal accompagné de recommandations et matière de préservation de la nature et de la biodiversité.

Ce dernier a été soumis à différents partenaires locaux : Natagora, le Contrat de rivière Dyle-Gette, la commission Chemins et Environnement, Environnement-Dyle, ... en vue d'avoir leurs propositions.

Le document a été relu et amendé par l'Union de villes et des communes de Wallonie.

Il est, à présent, en cours d'adaptation à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau décret sur la délinquance environnementale.

DIVERS

Participation au concours Wallonie en fleurs

Le concours "Wallonie en fleurs" a pour but de valoriser tous les espaces publics par le fleurissement et ainsi apporter un petit plus en matière d'environnement et de biodiversité. Mais pas que. Il vise aussi

à récompenser celles et ceux qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et de valoriser les professionnels du secteur horticole – personnel de terrain et producteurs locaux.

Initié par la Wallonie, le concours est géré par l'asbl Adalia. Les participants sont évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Nous attendons impatiemment les résultats pour cette deuxième participation suite à la visite de terrain du 30 juin.

BiodiverCité

La ville a introduit une demande annuelle de subside dans l'appel à projet BiodiverCité.

La ville de Genappe fait également parti d'un projet pilote avec la commune de Court-St-Etienne et Lasne pour effectuer un audit du territoire en matière de biodiversité/maillage écologique.

Frelons asiatiques

Etant donné que la Région wallonne ne procède plus à la neutralisation des nids, la ville de Genappe a décidé de prendre la destruction à sa charge et ce, tant en domaine privé qu'en domaine public.

En 2023, nous avons déjà, à ce jour, neutralisé :

- 16 nids à moins de 10 mètres de haut au prix de 60 € HTVA par nid.
- 8 nids à plus de 10 mètres de haut au prix de 350 € HTVA par nid.

Marchés publics

1. Marché de fournitures : Acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 7.500€
2. Marché stock de travaux : Elagage, abattage et dessouchage d'arbres sur des voiries communales- 50.000€
3. Marché de travaux : Entretien des plantations aux abords du Ravel- 15.000€
4. Marché de services : Tontes des espaces verts - 25.000€ - Zone supplémentaire 10.000 €
5. Marché de services : Tontes dans les cimetières – 5.000 €
6. Marché de fourniture : Acquisition de mobilier urbain – Bacs à fleurs de voirie – 7000 €
7. Marché de travaux : Engazonnement et verdurisation des cimetières – 10.000 €
8. Marché de travaux : Aménagements favorables à la biodiversité dans les espaces publics – Verdurisation des écoles – 10.000 €
9. Marché de travaux : Panneaux - Balisage cheminements doux – 7.500 €
10. Marché de fourniture : Entretien des ouvrages de lutte contre les inondations – 30.000 €
11. Marché de travaux : Aménagement de sécurité à la rue Ferrière et rue de Bxl – 15.000 €
12. Marché de travaux : Aménagement des trottoirs à Houtain-le-Val – 150.000 €

EAU

COURS D'EAU

Programme d'action du Contrat de rivière Dyle-Gette

Le programme d'actions du CRDG 2020-2022 est clôturé et un nouveau programme d'action pour les années 2023-2025 est en marche.

Les nouveaux engagements de la commune ont trait aux axes suivants et visent, de façon générale, la résolution des points noirs de l'inventaire et de la sensibilisation :

- Erosion des berges par le bétail ;
- Redynamisation de l'assainissement autonome ;
- Amélioration des taux de raccordement des habitations aux égouts ;
- Cadastre de l'égouttage ;
- Construction de nouveaux égouts ;
- Rejets individuels des particuliers dans les cours d'eau ;
- Pulvérisation des herbicides le long des cours d'eau (agriculteur ou particulier) ;
- Eradication des plantes invasives le long des cours d'eau (Balsamine de l'Himalaya et Berce du Caucase) ;
- Informer et sensibiliser le public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau ;
- Ouvrages d'art dégradés.

Visite de la Province

Chaque année, une visite des points noirs a lieu pour cibler les points noirs dans la commune. Cette année, plusieurs problèmes ont été résolus, tels qu'entre autres :

- Ouvrage d'art dégradé au chemin de la Mouline : l'ouvrage a été réfectionné par de la maçonnerie.
- Des aulnes poussent dans le perré du cours d'eau et le dégradent au chemin de la Dyle. Les petits arbres ont été évacués en mars 2023.
- Curage mécanique entre l'ancien moulin de Loupoigne, en amont de la place Nicolay, amont et l'aval du Chemin de la Dyle/Route du Sucre.
- Présence de faux cresson à la rue Nicolas Lebrun, curage effectué en 2023.
- Présence d'un arbre dans le cours d'eau avec une accumulation de branchages et une érosion de berge au niveau de la rue de Ways, un curage superficiel a été réalisé.

De plus, un curage du Fonteny à partir du chemin Colau Pirette jusqu'à l'ancienne sucrerie est prévu pour début 2024.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dispositifs de lutte contre les inondations

Cette année, un budget de 30.000 € était prévu en vue de l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations. Dans ce cadre, les travaux suivants ont été réalisés :

- Rue du Pont à Ways : pose de fascines en bois le long du champ afin de remplacer la paille
- Rue Emile François à Ways : pose de fascines en bois le long d'un champ
- Rue Emile Marcq à Ways : curage d'un fossé
- Rue de la Croix à Bousval : réalisation d'un fossé pour guider les eaux et renforcement des fascines
- Chemin de Messe à Vieux-Genappe : remplacement et renfort des fascines
- Chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe : renfort des anciennes fascines
- Chemin Baty des Flamandes : curage de l'évacuation de la ZIT
- Avenue Eugène Philippe : curage du fossé pour l'évacuation des eaux

Divers

En décembre 2021, le Gouvernement wallon avait approuvé une subvention à destination de chaque commune de Wallonie pour un budget global de 21,2 millions d'euros, avec comme objectif, l'amélioration de la résilience du territoire face à de futurs risques d'inondation.

Fin décembre 2022, une seconde aide financière visant à renforcer la première a été approuvée pour un montant supplémentaire de 50 millions d'euros. Au total, 71.2 millions d'euros sont destinés aux autorités communales.

Genappe obtient un budget de 171.000 euros avec lesquels 2 zones d'immersion temporaires (ZIT) devraient voir le jour en 2024-2025 : une à Fonteny et une à Promelles

DEVELOPPEMENT RURAL

AGENDA 21 LOCAL- PCDR

CLDR et Groupes de travail en cours

En 2023, la CLDR s'est réunie une fois en séance plénière. A cette occasion, elle a travaillé sur les projets suivants :

- **Aménagement de la Place de Bousval** : fiche n°17
L'inauguration de la place a eu lieu le 6 juillet 2023.
- **Aménagement du Parc de la Dyle** : fiche n°20
Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu et un premier avant-projet a vu le jour en cette fin d'année. Cela devrait se concrétiser en 2024.

- **Les lieux-dits**

Le groupe de travail a bien avancé sur les panneaux et le projet se poursuivra en 2024.

MOBILITE ET CIRCULATION

MOBILITE DOUCE

SENTIERS ET CHEMINS

COMMISSION ENVIRONNEMENT, SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

Sur la période concernée, la commission environnement et chemins s'est réunie à trois reprises. Elle a été amenée à remettre des avis et à faire des suggestions sur les thèmes suivants :

- Déplacement et usurpation des chemins et sentiers.
- Signalisation des sentiers et chemins.
- Réhabilitation des sentiers et chemins + placement de tourniquets.
- La semaine des sentiers.
- Le projet de règlement communal sur la nature et la biodiversité.
- Situation de fait et de droit sur les sentiers : que faire ?

TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

Chaque année, la Ville libère un budget de 10.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage, la pose de tourniquets ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre les associations locales, le Relais du visiteur et la Ville de Genappe.

Cette année, deux gros chantiers ont été réalisés.

- L'aménagement du sentier 46 à Bousval.



- La réhabilitation du chemin des Français à Bousval



SIGNALISATION DES SENTIERS

Nous avons sous-traité le placement de la signalisation des sentiers à un tiers. Dans ce cadre, une dizaine de poteaux ont été placés cette année. La gravure et le placement des panneaux sont assurés par l'association Chemins 141.

Parmi les sentiers concernés, nous retrouvons :

- Baisy-Thy : Chemin n°1
- Baisy-Thy : Lotissement 1815 : « Jonction Lion – Elfes » & « Sentier P. Laruelle »
- Baisy-Thy : Chemin n° 52 rue Chênemont
- Baisy-Thy : Chemin n° 68 du côté du petit pont sur le ry d'Hez
- Baisy-Thy : Sentier n° 137 croisement du sentier du Bois de Bérines
- Baisy-Thy : Baty n° 15 de Pombroux ruelle Pagneau
- Baisy-Thy : Sentier n° 139 du Bois de Bérinnes rue Ri d'Hez
- Houtain : Sentier n° 48 rue de Namur
- Houtain : Sentier n° 44 : au petit pont au-dessus du S45
- Loupoigne : Sentier Z.M. Zirée Madelon rue Banterley et place du Chenoy
- Loupoigne : Chemin n° 4 de Pany route du Sucre
- Loupoigne : Chemin n° 3 du Cousin Châles (anc. du Grand Fond) route du Sucre
- Ways : Sentier Dauphin rue Dauphine et Grand Route
- Ways : Ruelle à l'Eau n° 45 Plaine communale rue Couture Mathy
- Bousval : Sentier n° 73 av. des Combattants

AMENAGEMENTS CYCLABLES

Commune pilote Wallonie cyclable (PIWACY)

Pour rappel, fin 2020, la Ville de Genappe introduisant son dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet Wallonie cyclable et a été retenue comme commune pilote et bénéficiera, dans ce cadre, d'un subside de 500.000€.

Ce sont finalement les deux fiches suivantes qui sont proposées à la réalisation :

- Coleau Pirette : la voie verte
- Rue Godefroid de Bouillon à Glabais : réalisation de bandes cyclables suggérées et d'un plateau en vue de réduire la vitesse des voitures.

Le chemin Colau Pirette est pratiquement fini et déjà bien utilisé.

La rue Godefroid de Bouillon est prévue pour 2024.



Plan d'investissement mobilité active communale et intermodalité (PIMACI)

La commune a déposé un projet visant à réaménager la rue Nicolas Lebrun entre la rue J Berger et la rue de la Station à Genappe. Le projet vise tant la réfection de la voirie que des aménagements en faveur des cyclistes et des piétons via notamment la réalisation de bandes cyclables suggérées, de nouveaux trottoirs et d'une zone de convivialité.

Aménagement du réseau point nœud par la province du Bw

La province du BW travaille à l'amélioration de son réseau point nœud (PN). Elle souhaite travailler sur l'accessibilité cyclable de l'abbaye de Villers-la-Ville, depuis Genappe et le RAVeL et en parallèle également vers Sart-Dames-Avelines.

Trois projets de convention de la PBW à propos de trois aménagements sur le réseau PN ont été validés par le Conseil :

Convention 1 : Aménagement de la rue Croisette et Ry d'Hez

Objectif de la liaison : relier Genappe à l'Abbaye de Villers la Ville.

Type d'aménagement : sécurisation d'une route pour automobiles : la rue Croisette/ rue Ry d'Hez. Les travaux consisteront principalement en l'aménagement de pistes cyclables en accotements, de réfection de trottoirs existants et également des marquages et changements de bordures.

Convention 2 : Aménagement des chemins 49 et 2 (permettant de rejoindre les 4 chênes)

Objectif de la liaison : relier Genappe à l'Abbaye de Villers la Ville.

Type d'aménagement : Aménagement du chemin sur une largeur de 2m (partie modes doux) et 3m aux endroits où du charroi forestier/agricole circule. En termes d'aménagement, il s'agit d'un revêtement en béton maigre.

Convention 3 : Aménagement du chemin Saint Thiry et Chemin de Hal

L'ensemble des travaux sera totalement pris en charge par la PBW.

A ce jour, la rue Croisette et la rue Ry d'Hez sont déjà terminées, les aménagements cyclables (pistes et accotements) sont praticables

CIRCULATION

COMMISSIONS DE CIRCULATION

Sur la période qui nous concerne, la commission de circulation s'est réunie à 5 reprises.

REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

Plusieurs règlements complémentaires de circulation ont fait l'objet d'un pré avis lors des visites de la Région qui se font en moyenne 4 fois par an. Quelques-uns de ces avis sont déjà passés à la tutelle.

MESURES/ETUDE DE CIRCULATION ET AMENAGEMENTS

Plan de circulation dans Houtain le Val

Une partie du plan de circulation a été mise en œuvre :

- Mise en zone 30km/h du cœur de village.
- Mise en circulation locale du cœur de village.
- Instauration de la boucle de circulation dans la rue des Marlières et du Patronage.
- Installation d'un radar préventif à la rue de Rêves.
- Installation d'un nouveau dispositif ralentisseur à l'entrée de la rue de Rêves.

Aménagement de sécurité à la Haute rue à Glabais

Des aménagements avaient été réalisés à la Haute rue à Glabais pour soulager les riverains. Ces dispositifs ont malheureusement dû être retirés car inadaptés. Une nouvelle réunion a eu lieu et de nouvelles idées vont être proposées à la prochaine commission de circulation.

AGRICULTURE

COMMISSION AGRICULTURE

Sur la période qui nous concerne, la commission agriculture s'est réunie à 3 reprises.

Parmi les thèmes abordés par la commission :

- Les résultats de l'enquête sur les agriculteurs
- La lutte contre les inondations
- La réforme concernant les problèmes d'érosion
- Collecte des bâches agricoles.
- Actualités réglementaires diverses.

COMMISSION DES DEGATS AUX CULTURES

Certaines cultures ont été frappées de plein fouet par les conditions climatiques qui auront pour résultat une perte de rendement, dans certains cas, de plus de 50%.

En 2022, la commission s'est réunie pour constater les dégâts provoqués par la sécheresse de l'été 2022.

Cette sécheresse a été reconnue comme calamité naturelle par le Gouvernement wallon.

Sur le territoire, 14 agriculteurs ont demandé un constat de dégâts.

MARCHE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Fort de la réussite de ses éditions précédentes, la Ville a décidé d'organiser une nouvelle édition du marché des producteurs et artisans locaux. Cette année, le marché s'étalait sur 2 jours. Pour le plaisir des yeux et des papilles, une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux se donnent rendez-vous pour vous faire (re)découvrir leurs produits. Le marché a eu lieu sur la Grand Place de Genappe le 9 juin entre 16 et 22 heures et le 10 juin de 10 à 16 heures. Le succès fut, à nouveau, au rendez-vous.

ENERGIE

Conseiller Energie
Harmegnies Michel (temps plein)

GUICHET DE L'ENERGIE

Accueil du public :

Une période d'accueil du public est prévue en matinée tout au long de la semaine sans rendez-vous dans un espace qui est en phase terminale d'aménagement, celui-ci sera entièrement dédié à l'Energie,

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 80 % par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 20 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000, n°5 ;

En 2023, la région a publié des modifications dans les procédures d'octroi des primes énergies à destination des particuliers :

- Prime habitation à partir du 1er juillet 2023 avec audit énergétique obligatoire. Lien : [Primes Habitation 2023 \(à partir du 1er juillet 2023\) - Site énergie du Service public de Wallonie](#)
- Prime temporaire pour les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire (à partir du 1er juillet 2023 et jusqu'à fin décembre 2025). Lien : [Primes temporaires - Appareil de chauffage et d'eau chaude sanitaire \(à partir du 1er juillet 2023\) - Site énergie du Service public de Wallonie](#)
- Prime toiture et petits travaux sans audit. Lien : [Primes Toiture et petits travaux sans audit - Site énergie du Service public de Wallonie](#)

Un prêt à taux 0% est toujours d'actualité auprès de la Société wallonne du Crédit social (www.swcs.be) pour une famille de moins de trois enfants ou le fond du logement des familles nombreuses (www.flw.be) pour une famille nombreuse.

La Ville devra terminer l'affichage d'un certificat énergétique pour tous les bâtiments présentant une superficie de plus de 250 m² accessible au public.

Choix du fournisseur d'énergie

Le simulateur tarifaire (www.compacwape.be) vous permet de comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz. Le service énergie reste au service du citoyen pour établir les simulations ;

Les prix obtenus en 2019 via le groupement d'achat de wikipower étaient :

- Electricité – **contrat fixe 1 an** - tarif monohoraire : 7,22 c€/kwh Tarif bihoraire jour : 8,37 c€/kwh Tarif bihoraire nuit : 6,13 c€/kwh - redevance fixe(€/an) : 60 €
- Gaz de ville – **contrat fixe 1 an** - tarif : 2,50 c€/kwh - redevance fixe(€/an): 60 €

Les prix obtenus en 2020 via le groupement d'achat de wikipower étaient exceptionnellement bas :

- Electricité – **contrat fixe 1 an** - tarif monohoraire : 4,02 c€/kwh Tarif bihoraire jour : 4,99 c€/kwh Tarif bihoraire nuit : 2,94 c€/kwh - redevance fixe(€/an) : 10 €
- Gaz de ville – **contrat fixe 1 an** - tarif : 1,40 c€/kwh - redevance fixe(€/an): 0 €

En 2021, les prix de l'énergie ont commencé à monter, le groupement d'achat a permis d'avoir les conditions suivantes :

- Electricité – contrat **variable indexé trimestriellement selon l'indice Endex103** - tarif monohoraire 11/2021 : 19,98 c€/kwh Tarif bihoraire jour 11/2021 : 23,21 c€/kwh Tarif bihoraire nuit 11/2021 : 18,08 c€/kwh - formule tarifaire mono-horaire : Endex103* 1+1,926 c€/kwh - redevance fixe (€/an) : 10 €

- Gaz de ville – **contrat variable indexé trimestriellement selon l'indice TTF103** – tarif 11/2021 : 8,47 c€/kwh - formule tarifaire htva mensuel : $TTF103(Endex)*1+0,51$ c€/kwh - redevance fixe (€/an) : 15 €

En 2022, les fournisseurs d'énergie ne proposent plus de contrats fixes, et il est très compliqué de comparer les offres en contrat variable des divers fournisseurs.

La ville a décidé en septembre 2022 de ne pas lancer de groupement d'achat. Le groupement d'achat permettait d'obtenir des prix intéressants sur base d'un contrat fixe. A cette époque, en pleine crise énergétique, les citoyens avaient tout intérêt à faire des simulations tous les 3 mois et d'opter vers les formules les plus avantageuses au cas par cas.

En 2023, le marché de l'énergie revient petit à petit à la normale, bien que les prix aient été multipliés par 4 depuis 2020.

Le groupement d'achat de 2023 a été remporté par Mega sur base d'une offre en tarif variable :

- Prix électricité - tarif 11/2023 : 14,82 c€/kwh - redevance fixe (€/an): 40 € - Forfait panneaux solaires (€/kva par mois) : 3€ - formule tarifaire htva applicable mensuellement : $Belpex*1,08 + 0,826$ c€/kwh
- Prix gaz – tarif 11/2023 : 6,05 c€/kwh - redevance fixe (€/an): 40 € - formule tarifaire htva mensuel : $TTF1*1,025+0,183$ c€/kwh

Il est à préciser que cette offre couvre l'ensemble des services avec la liberté pour le client de garder une facture papier et de ne pas opter pour une domiciliation bancaire automatique.

Les coûts énergétiques pour la ville en 2023 seront impactés par un ratio de 2.5, en espérant que ce ratio n'atteigne pas la valeur de 4, ce qui engendrerait des coûts énergétiques conséquents pour le budget ordinaire de la ville.

Primes communales, des chiffres encourageants

L'année 2021 a permis de donner 60 primes énergie pour un montant de 28.755 € couvrant les superficies suivantes :

- 2618 m2 d'isolation toiture
- 1141 m2 d'isolation murs
- 186 m2 d'isolation sols
- 40 audits énergétiques
- 431 m2 de double vitrage

ainsi que 74 primes PV pour une puissance installée de 660.910 wc et un montant de 51.236,45 €.

L'année 2022 a permis à nouveau de délivrer les primes suivantes :

9 primes énergie : un montant de 1799,96 € pour 6 audits, 86,5 m2 de toiture isolée et 10 m2 de vitrage.

47 primes Pv : 11.750 € pour une puissance installée de 304.850 wc.

L'installation de panneaux PV reste un investissement rentable malgré la mise en place d'une taxe prosumer à partir du 1 octobre 2020 aux clients détenteurs d'une installation de production décentralisée dont la puissance est inférieure ou égale à 10kVA. Cette taxe sera facturée aux clients via la facture de régularisation du fournisseur d'électricité. Toutefois, conformément au décret, une prime sera octroyée à concurrence de 100% du tarif prosumer pour 2020 et 2021 et ensuite à 54,27 % pour 2022 et 2023.

L'année 2023 a permis de délivrer les primes suivantes :

- 20 primes énergie : un montant de 6270 € pour 11 audits, 667 m2 de toiture isolée, 227 m2 de murs isolés, 272 m2 de sols et 19,14 m2 de double vitrage ;
- 101 primes PV : 25250 € pour une puissance de 385.900 wc.
- Il est à noter la fin du système de compensation lié au compteur qui tourne à l'envers au 31/12/2023; A partir de 2024, les nouvelles installations PV amèneront au remplacement du compteur mécanique par un compteur communiquant et l'application d'un tarif fixant un prix au kwh pour le prélèvement et un prix au kwh pour l'injection. L'autoconsommation deviendra dès lors un élément important dans la gestion des coûts d'énergie pour le ménage.

La rénovation des logements privés, une priorité pour les deux prochaines années.

Genappe et les Bons Villers se sont alliés afin de désigner un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et suivi de chantiers de rénovation énergétique des bâtiments privés sur leur commune. Les citoyens désireux d'amener l'efficacité de leur habitation au label C ou plus peuvent bénéficier d'une assistance gratuite pour la rénovation des bâtiments résidentiels sur le territoire de Genappe. La durée du service est de 2 ans et couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Le prestataire désigné se nomme Corenove dont les bureaux sont situés dans le parc Créalys les Isnes. Un comité de pilotage constitué de divers représentants des deux communes aura comme mission d'encadrer les travaux de l'opérateur privé.

Pour bénéficier de l'accompagnement gratuit de corenove, Veuillez-vous inscrire à l'adresse url suivante : <https://corenove.be/interesse/>

Ce service a connu un vif succès, raison pour laquelle le collège a décidé de relancer un nouveau marché en 2024;

Situation arrêtée au 17/10/2022

- **75** inscriptions : 48 candidats rénovateur sur Genappe et 27 sur Les Bons Villers (objectif Année1 -> 96 inscrits)
- 68 DEF transmises (DEF = diagnostic énergétique et financier) pour un total de 4,43 millions d'euros de travaux envisagés.
- 34 % des DEF sont répartis sur les catégories de revenus faibles à très faibles :
 - R1 - imposable annuel < 23.000 € - 12 %
 - R2 - imposable annuel de 23.000 € à 32699 € - 7 %
 - R3 - imposable annuel de 32.700 € à 43.199 € - 15 %

Situation arrêtée au 31/10/2023

- **104** inscriptions (+38%) dont 98 DEF transmises (+44%)
- **28** audits réalisés et 43 candidats avec des travaux engagés ;
- 7,00 millions d'euros (+58%) de travaux potentiels dont 800.000 € réalisé ;
- 34% de revenus faibles (+79%)

PEB et Permis d'urbanisme

En région wallonne, la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments s'applique à l'ensemble des bâtiments (sauf exceptions explicitement visées par la réglementation) pour tous les travaux de construction, de reconstruction et de transformation nécessitant l'obtention d'un permis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les bâtiments publics montrent l'exemple : renforcement des exigences PEB (norme Q-Zen) pour les bâtiments publics à construire. Depuis le 1^{er} janvier 2021, ce renforcement des exigences vise tous les bâtiments à construire.

A partir du 11 mars 2021, de nouvelles exigences voient le jour en matière d'électromobilité, c'est-à-dire le câblage (conduits) permettant de procéder ultérieurement à l'installation de bornes de recharge.

Le nombre de permis d'urbanisme sur l'année 2023 est renseigné au chapitre Urbanisme.

Une demande de permis pour l'implantation d'une unité de biogaz a été introduite en juillet 2022 par le bureau d'étude EBE.

Rappel de la stratégie wallonne

En 2018, la nouvelle Directive 2018/844/EU sur la performance énergétique des bâtiments intègre l'article 2bis, relatif à la stratégie de rénovation.

Cette nouvelle Directive, en plus du prescrit de l'article 4 de la Directive 2012/27/EU demande :

- D'établir une stratégie globale visant à réaliser un parc de bâtiments hautement efficace et décarboniser d'ici 2050 et à transformer de manière rentable les bâtiments existants en bâtiments à consommation quasi nulle ;
- D'établir une feuille de route comportant des mesures et des indicateurs de progrès mesurables en vue d'atteindre les objectifs fixés d'ici à 2050 (-80 à 95% CO₂), avec des jalons indicatifs pour 2030 et 2040.
- De faciliter l'accès aux mécanismes de financement pour soutenir la mobilisation des investissements dans la rénovation énergétique

- De mener une consultation publique pour soutenir l'élaboration de la stratégie

Appels à projets et études

Le service énergie a répondu aux appels à projets suivants :

- Ureba exceptionnel 2022, vague 2 dédié aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments scolaires (Ecole fondamentale Espace 2000 et Ecole de Bousval – Montants estimés des travaux : 730.000 € - Subsidés attendus : 400.000 €) ;
- Ureba exceptionnel 2022, vague 3 dédié aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments de l'école primaire de Baisy Thy (Montants estimés des travaux : 850.000 € - montant du subside : 465.000 €) ;
- Appel à projet Pollec 2022 permettant de libérer un subside de 160.400 € pour le volet RH lié à l'engagement d'un coordinateur pollec (Entrée en fonction d'un nouveau coordinateur Pollec à partir du 1/11/2023) ;
- Levée d'un subside provincial de 25000 € à répartir entre l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente de l'espace 2000 et le placement d'éclairage led sur les terrains du FC Genappe à Loupoigne ;

La ville a réalisé les études suivantes :

- Etude pour la mise en place d'un parking de covoiturage ;
- Etude de mixité énergétique ;
- Elaboration de nouvelles actions pour la réactualisation de la feuille de route du plan climat ;

Plan climat de Genappe - rehausse des objectifs de réduction CO2

La problématique liée au réchauffement climatique est un enjeu pour tout un chacun. Les efforts consentis sur le territoire de Genappe sont insuffisants. Les bilans d'émission année de référence 2019 transmis par la DG04 affichent une réduction de CO2 de l'ordre de 15 % par rapport à 2006. La progression annuelle se situe entre 0,5% et 1 % de réduction. Nous lançons un appel à la mobilisation et vous invitons à rejoindre nos groupes de travail des ateliers climat.

Suite à l'octroi d'un subside pour l'engagement d'un ETP pour la coordination du plan climat, la ville doit revoir à la hausse ses objectifs de réduction en passant de 40 % à 55% de réduction CO2 comme imposé par la région wallonne d'ici 2030.

Cadre Territorial éolien

Sur les 22 zones favorables identifiées par la société SGS, trois d'entre elles ont fait l'objet d'une étude détaillée. Le résultat a été présenté début 2022 via des réunions citoyennes dans les différents villages de l'entité.

Alors que les projets Windvision et Newwind (permis d'exploiter ont été autorisés par la région wallonne) sont toujours en recours au conseil d'état, un troisième promoteur organisera une RIP le 4 décembre 2023 afin de proposer un projet éolien sur une zone de HLV, 3 éoliennes sur Genappe et 3 éoliennes sur Nivelles.

Renowatt

La ville avait signé la convention d'adhésion à la centrale d'achat Renowatt en avril 2019 afin de procéder à des travaux sur le site de l'espace 2000 : installation d'un réseau de chaleur biomasse, isolation de la majorité des bâtiments et placement de panneaux photovoltaïques. Pour rappel, le conseil communal en séance publique du 26 novembre 2019 avait donné son accord pour la conclusion d'un CPE (contrat de performance énergétique) qui portait sur des travaux estimés à 1.989.129 € htva (2.406.846 € tvac) et un retour sur l'investissement calculé sur base d'une économie de 34 % et une réduction de la production de gaz à effet de serre de 66%.

Deux ans plus tard, la meilleure offre reçue lors de la seconde négociation du marché s'élevait à un montant de 3.445.722 € tvac et un coût de maintenance omnium annuel de 123.687 €. La ville a dès lors décidé de ne pas poursuivre et de se retirer du marché.

Le service énergie a donc repris le dossier en main et a procédé :

- à l'installation de 150 kwc de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments Hôtel de ville, bureau de police et salle polyvalente ;

- au lancement d'un marché afin d'attribuer un opérateur pour la mise en place d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000 (Coopéos);

Fin 2023, les installations PV de l'espace 2000 sont opérationnelles. Les travaux de construction du réseau de chaleur de l'espace 2000 commenceront début 2024 afin de rendre ce site neutre au niveau carbone.

REALISATIONS

2021-2022

- Octroi d'un subside Pollec 2020 concernant l'engagement d'un coordinateur climat à mi-temps et le placement de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'espace 2000 et à la Plaine communale ;
- Octroi de subsides pour la rénovation énergétique des écoles de Loupoigne et de Baisy-Thy ;
- Remplacement de la toiture amiantée de l'hôtel de ville avec isolation en mode sarking ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les 3 sites suivants :
 - Toiture orientée sud de l'hôtel de ville – 50 kwc
 - Toiture inclinée du bureau de police – 20 kwc
 - Pan de toiture sud de la salle omnisport et conciergerie – 90 kwc
- Projet E-lumin – phase 3 – Economie : 59841 kwh – Gain financier : 8233 € annuel ;
- Rénovation chaufferie de la salle omnisport (2 nouvelles chaudières à condensation + pompe à chaleur au niveau de la cafétéria + isolation circuit aérotherme + boucle sanitaire) ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment académie-biblio-cesep ;
- Elaboration de certificats pour 6 écoles communales de l'entité – affichage au plus tard le 1^{er} janvier 2022 ;
- Acquisition d'équipements de mesure pour la commission « Santé » ;
- Etude de stabilité pour renforcement de la charpente de la salle Omnisport ;
- Mise en place d'une communication simplifiée dans des nouveaux locaux spécifiques pour accueillir les riverains

2022-2023

- Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur espace public (Place de Bousval - Place Mercurey de Vieux Genappe);
- Etude pour nouvelles actions liées à la réactualisation de la feuille de route du plan climat - attribué à Factorx;
- Travaux efficencies énergétiques Ecole de Loupoigne et Baisy-Thy – Travaux estimés à 550.000 € - Subsidés attendus : 267.000 € ;
- Installation d'une télérelève ou compteurs intelligents sur les sites communaux fort consommateurs - marché attribué à la société Optiwatt ;
- Renforcement de la charpente de la salle omnisport à la plaine communale en vue de l'installation de 90 kwc de panneaux PV - marché attribué à renov-macedo de Nivelles ;
- Réalisation d'une thermographie infrarouge du territoire en partenariat avec l'Inbw - l'opération est programmée pour cet hiver 2022 ;
- Projet E-lumin - phase 4 - 290 points à remplacer - Estimatif de 97.857,06 €;
- Installation d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000 pour atteindre la neutralité carbone - le marché a été lancé par adjudication publique et sera attribué avant fin 2022;
- Réfection de la toiture de la salle polyvalente à l'espace 2000 - Isolation PIR et pose d'une nouvelle membrane d'étanchéité
- Mise en place du salon bas carbone les 10,11 et 12 septembre 2022 ;
- Attribution du marché de rénovation de la cabine MT de l'espace 2000 à la société Technord;

2023-2024

- Introduction de subsides lors de l'appel à projet Ureba 2022 pour l'école fondamentale, école de Bousval et Ecole de Baisy-Thy; Les travaux seront inscrits au budget extraordinaire 2025;
- Projet E-lumin – phase 5 – Luminaires au centre de genappe;
- Lancement du budget participatif 2023 lié à la thématique bas carbone - budget réparti : 42000 €;
- Attribution du marché de la cabine MT de la plaine communale ;

- Attribution du marché Pv – Plan pluriannuel PV phase 2 – Ecole HLV, Ecole Loupaigne et crèche mini-pousses Bousval;
- Mise en place d'une plateforme de comptabilité énergétique et télérelèves de données liées aux bâtiments ;

En préparation pour 2024 (si validé par une décision collège)

- Etude pour la mise en place d'un fond participatif citoyen en collaboration avec Credal;
- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le site de l'école de Baisy-Thy;
- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur urbain ;
- Etude pilote d'installation d'équipements d'ER par tiers investisseurs sur une exploitation agricole de Genappe ;

Pour 2025, nous conseillons :

- La concrétisation des travaux octroyés par les subsides ureba exceptionnel 2022:
- Concrétisation de la phase 3 du plan PV pluriannuel (Ecole de Baisy-Thy et Ecole de Bousval);
- Mise en place de nouveaux CPE sur des sites forts consommateurs ;

CONCLUSION

L'année 2023 se solde par un bilan plus que positif.

- La concrétisation de la phase 2 du plan pluriannuel PV sur le patrimoine communal ;
- Une révision de la feuille de route du plan climat par la rédaction de fiches projets pour de nouvelles actions bas carbone ;
- Un bilan favorable pour les CPE sur les bâtiments crèche de Bousval, service ouvrier rue Joseph Berger, salle omnispport et site de l'école de Baisy-Thy ; Les économies dépassent les 20 % d'économie ;
- Un bilan positif du service gratuit d'aide à la rénovation énergétique des logements en partenariat avec la commune les Bons Villers (Corenove); Ce marché sera renouvelé à partir de 2024.

Le service énergie travaillera en 2024 sur les points suivants :

- Intensifier la communication liée aux actions menées pour réduire l'empreinte carbone sur le territoire ;
- Organiser des événements à destination des citoyens (visite de sites pilotes, conférences, ateliers...etc) en collaboration avec le coordinateur pollec;
- Poursuivre les investissements liés au développement de la mobilité douce et au partage des services ; Après le car-sharing, le bike-sharing est une alternative liée à une mobilité douce pour les jeunes du territoire ;

ENTRETIEN/ PROPRETE

Chef de service
Marianne Baré

MISSIONS

- Gestion d'équipe (horaires, congés, remplacements, absences) en collaboration avec le service GRH, les directions des écoles et des crèches
- Gestion du magasin et du stock de fournitures, gestion des achats en matériel et produits d'entretien, gestion et fourniture des EPI (tabliers et chaussures de sécurité) et leur entretien
- Coordination des prestataires extérieurs : lavage de vitres, tapis de propreté etc

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Entre 17 à 19 personnes dont :

- 4 horaire temps plein
- 14 horaires mi-temps ou $\frac{3}{4}$ temps complétés par des plages de garderies, accueil, temps de midi dans les écoles

BATIMENTS A ENTRETENIR

- 6 écoles communales sur l'entité du Grand Genappe
- 3 crèches communales : Les Petits Bateaux à l'Espace 2000 et Les Mini-Pousses et les Arsouilles à Bousval
- 10 bâtiments communaux tels que: Hôtel de Ville, académie de musique, bibliothèque, service travaux administratif, service travaux technique, CESEP, Maison de l'Emploi et 2 locaux d'accueil pour diverses associations.

Hormis le coût salarial, un budget annuel est consacré au service (+/- 30.000 euros) représentant les achats en produits d'entretien (pour la plupart écologiques) savons, papiers divers (WC, essuie-mains, essuie-tout), appareils et dispensers, petit et gros matériel, désinfectants divers.

Depuis la crise du Covid, ce budget est largement dépassé voire doublé dû à une augmentation considérable de la consommation des désinfectants divers, papiers divers, essuie-mains, savons et dispensers supplémentaires mis à disposition et placés dans tous les bâtiments communaux, sans oublier l'augmentation des prix des fournisseurs, y compris ceux désignés par le SPW.

CONCIERGERIE

Agent : Marianne Baré.

MISSIONS

- Ouverture du site du lundi au vendredi à 6h30, les samedis à 7h30, fermetures entre 23h et minuit le week-end, excepté les dimanches (fermeture du site) ;
- Ouverture/fermeture des grilles et des locaux, gestion des alarmes sécurité (nuits) et alarmes incendie (jours et nuits), garde et surveillance du site entier de l'Espace 2000 (H24) ;
- Passages quotidiens « anti-gaspillage » après occupations des locaux du site (éclairage, chauffage, fenêtres etc...)
- Relais aux différents services (pannes, défauts, anomalies etc...)
- Préparation, dressage, montage et démontage des salles de l'Hôtel de Ville en vue des réunions, conférences, Collèges et Conseils Communaux, mariages
- Gestion et organisation des drinks officiels et service en salle
- Organisation des drinks des Commémorations, Noces d'Or, Nouveau-Nés etc...
- Gestion des stocks boissons et fournitures alimentaires diverses
- Gestion des occupants de la salle de sports et les locaux du site de l'Espace 2000
- Relais aux différents services (pannes, défauts)

COMMUNICATION

Cabinet du Bourgmestre – 1ETP

Vaneyck Alexandra (jusqu'au 12 novembre 2023)

Affaires générales – 0,5 ETP

Vanhoutte Isabelle

Le développement des outils de communication répond à la fiche projet 10.2.1 du Programme Stratégique Transversal. En effet, l'accès à l'information de la population fait partie intégrante des principes fondamentaux de la bonne gouvernance.

Pour répondre à ce principe, nous continuons à utiliser, tout en les améliorant, les outils ayant déjà fait leurs preuves (Bulletin communal, toutes-boîtes, site Internet, Réseaux sociaux, séances d'information, conférences, rencontre citoyenne...) et, nous développons de plus en plus notre communication en ligne.

LE SITE INTERNET

Depuis le mois de mai 2020, nous disposons d'un tout nouveau site Internet responsive dont la structure a été complètement revue en interne grâce à notre informaticien et un groupe de travail composé de membres du personnel de plusieurs services.

L'actualisation est réalisée quotidiennement par certains gestionnaires de projets, l'informaticien et l'équipe communication.

Voici quelques chiffres :

Du 1er décembre 2022 au 30 octobre 2023

Nombre de visite sur le site : 54180

Top 10 des pages les plus visitées (www.genappe.be) :

- 1 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/population-etat-civil : 7294
- 2 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/population-etat-civil/prise-de-rendez-vous : 7196
- 3 www.genappe.be : 3470
- 4 www.genappe.be/je-trouve/demarches : 3346
- 5 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/communication/actualites/retrouvez-le-calendrier-des-collectes-2023 : 2642
- 6 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/urbanisme : 2459
- 7 www.genappe.be/@@search : 2321
- 8 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux : 2311
- 9 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/population-etat-civil/equipe-en-place : 1976
- 10 www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/urbanisme/avis-et-enquetes : 1857

Nombre total de vues : 140 539

Demandes de documents et prises de rendez-vous via e-guichet :

- Acte de divorce : 17
- Acte de décès : 3
- Acte de mariage : 37
- Acte de naissance : 167
- Autorisation animal de compagnie : 315
- Certificat de nationalité : 48
- Certificat de résidence ou de domicile : 646

- Certificat de résidence ou de domicile avec historique : 81
- Certificat de vie : 73
- Cohabitation légale : 37
- Composition de ménage : 2179
- Demande d'occupation de la voie publique : 404
- Extrait de casier judiciaire : 867
- Prise de rendez-vous état civil : 833
- Prise de rendez-vous population : 10801

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Depuis quelques temps, nous animons une page sur les réseaux **Facebook** et **Instagram** dans le but de contacter tous les publics composant la population de la Ville et de stimuler les échéances instantanées.

En plus de la page Facebook de la Ville, une autre page Facebook est ouverte et animée par l'équipe de la bibliothèque.

Du 1er décembre 2022 au 30 octobre 2023, le nombre d'abonnés **Facebook** a augmenté de 500 unités. Nous sommes à 3948 abonnés à la page.

Le nombre de likes est aussi en augmentation légère : + 242 unités environ (3042 vs 2800).

Le nombre d'abonnés Instagram augmente aussi légèrement passant de 577 abonnés à 685.

La page Facebook est a été visitée 30.950 fois au cours des 12 derniers mois, cette tendance est aussi en augmentation. Nous avons 14.501 visites l'an dernier

Par contre, notre page **Instagram**, même si le nombre d'abonnés a augmenté, perd en nombre de visites ...

TRANSITION ET PARTICIPATION

Gestionnaire : ROMAIN Olivier

MISSIONS

1. Support méthodologique aux services et échevinats pour aborder les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique ;
2. Dans les matières existantes et dans les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique, assurer une cohérence entre les services et les échevinats sur les projets inscrits dans la déclaration de politique générale et dans les autres outils de planification : rédaction et suivi du PST ;
3. Organiser et faciliter la participation citoyenne notamment par le biais du budget participatif ;
4. Connaissance des acteurs traditionnels du développement local et ouverture aux nouveaux acteurs de la transition.

LES MATIERES

Le PST :

Genappe s'inscrit résolument dans la démarche de gouvernance locale dynamique du Programme Stratégique Transversal (PST) destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une *gouvernance moderne* en développant une *culture de la planification et de l'évaluation*.

Le PST est une **démarche stratégique** qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs de la majorité communale et les actions concrètes mises en œuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante. Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Le PST se concentre autour d'une **vision** : celle de Genappe telle qu'on veut la voir dans les années à venir. Comment veut-on que Genappe puisse se définir ? Quels sont les éléments indispensables quand on veut présenter la Ville ?

De cette vision, ont découlés les **10 objectifs stratégiques** qui donnent la direction à suivre pour mettre en œuvre cette vision.

Ces objectifs stratégiques ont été déclinés en **objectifs opérationnels** et en **actions**, toutes issues d'une programmation déjà préexistante : la déclaration de politique générale, le PCDR, le PCS, le plan énergie-climat, le plan de mobilité, le plan de développement de la lecture publique, ...

Le PST, dans la dimension participative affirmée par le Collège communal, offre un espace d'échange citoyen et consacre plusieurs fiches à la bonne gouvernance, à la communication et à la participation citoyenne.

En résumé, les avantages d'un PST sont les suivants :

1. Se doter d'une vision à moyen et long terme ;
2. Professionnaliser plus avant la gestion communale ;
3. Planifier les ressources, prioriser les actions et établir un plan financier ;
4. Fédérer les plans et programmes ;
5. Développer une vue transversale ;
6. Impliquer les agents communaux ainsi que les partenaires (institutionnels et/ou associatifs et les citoyens) et les fédérer autour d'un projet en visant une participation et une implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du programme.

Avec ce Programme Stratégique Transversal, Genappe se dote d'une nouvelle méthodologie de gestion pour un décloisonnement des services communaux, une meilleure efficacité et une plus grande participation de chacune et chacun à la vie de la collectivité.

Le PST a été présenté au Conseil communal d'octobre 2020. Il fait l'objet d'un suivi régulier en collaboration avec le Collège communal et le personnel administratif.

Le PST a été évalué et présenté au Conseil communal le 29 mars 2022. La priorité pour les années à venir sera de renforcer encore cette préoccupation pour la participation citoyenne de la part des services communaux et la transversalité au sein des mêmes services communaux. Par exemple, la thématique du renforcement de la mobilité douce à Genappe permet d'illustrer le propos. En effet, l'organisation d'une semaine de la mobilité a permis un travail de qualité entre les différents services administratifs mais aussi entre différentes institutions telles que le CPAS et le 38, pôle culturel. Cette thématique a été développée et soutenue lors des deux appels à projet budget participatif. Un subside conséquent a été obtenu auprès de la Région Wallonne dans le cadre de Wallonie Cyclable et des projets sont déjà en chantier pour l'année 2022.

Le PST sera évalué en 2024.

Désignation du responsable Transition et Participation au poste de Coordinateur POLLEC :

Le premier novembre, le responsable Transition et participation deviendra officiellement coordinateur POLLEC de la Ville de Genappe. Ses missions :

- Donner des perspectives pour soutenir de façon positive les changements de comportements ;
- Activer encore plus les réseaux et les spécialistes présents sur notre territoire ;
- Aider les uns et les autres à entrer en action chez soi et/ou dans des projets pour la collectivité (c'était notamment un objectif poursuivi par l'appel à projet Budget participatif 2023) ;
- Travailler sur d'autres concepts liés à la transition environnementale et énergétique, faire appel à l'intelligence collective pour dessiner les contours de la Ville que nous souhaitons pour demain ;
- Travailler sur des propositions de nouvelles fiches-projets pour le PST ;
- Identifier les fiches-projets du PST qui peuvent être améliorées, précisées dans un contexte de transition environnementale ;
- Atteindre un consensus le plus large possible sur un catalogue d'actions à mener dans la législature suivante ;
- Chercher également à raccrocher le monde économique à la dynamique ;
- Travailler avec les agriculteurs du territoire ;
- Animation du Comité d'Accompagnement du Plan Energie Climat (le CAPEC) composé de citoyens et d'élus qui, ensemble, réfléchissent aux questions liées à la décarbonation du territoire ;
- Être le relais entre la Ville et le GAL du Pays des 4 Bras.

Pour le futur, nous souhaitons toucher aussi bien le public scolaire que le grand public en recherche de conseils et d'informations, sur tout ce qui touche à la transition. L'idée est de développer une démarche de sensibilisation, d'éducation permanente, de conscientisation à de nouveaux comportements citoyens pour économiser de l'énergie, promouvoir et favoriser l'énergie renouvelable, une autre mobilité sur le territoire.

Budget participatif :

En 2023, la Ville de Genappe a réalisé un appel à projet dans le cadre du budget participatif. L'idée du budget participatif est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt généraux émanant de citoyens. La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public.

L'objectif était de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à développer des projets participatifs visant à la mise en œuvre d'Actions Bas Carbone telles que :

- la préservation de la nature, la réduction des déchets, la réflexion sur nos modes de consommation, ...
- la mobilité décarbonée, douce ou partagée,

- la réduction de son empreinte carbone,
- toute étude de faisabilité visant à décarboner le territoire, ...

Le projet s'adressait à toutes les associations, comités ou entreprises de Genappe ainsi qu'à tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes.

Les projets doivent relever des compétences communales en termes de transition énergétique et/ou environnementale ainsi que rencontrer l'intérêt général et remplir les critères suivants :

- Être visible et accessible à toutes et tous
- Apporter une plus-value au territoire communal
- Toucher le plus grand nombre de citoyens
- Avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe
- Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux, ...)
- Être réalisable dans un délai de maximum un an.

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont tenu un rôle déterminant pour sélectionner les projets.

Ce Comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens, d'1 représentant d'Espace Environnement Wallonie et, avec voix consultative, des représentants des services concernés.

Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité. Ensuite, celui-ci a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal.

Un montant **maximum de 15.000€** pouvait être accordé par projet.

En 2023, 9 projets ont été sélectionnés sur les 14 déposés par des citoyens, associations ou entreprises de Genappe :

1. Atelier mobile - Subside de 8.020€ à l'extraordinaire octroyé au MAILLON ASBL pour acheter un vélo cargo (et y apposer le logo de la Ville) afin de proposer aux écoles et au monde associatif de Genappe un atelier mobile de réparation de vélos
2. Relais des produits locaux - Subside de 8.625€ à l'extraordinaire octroyé aux Petits Pots afin de faire grandir l'épicerie collaborative de Genappe (réaliser des besoins en équipement pour le magasin, étude pour l'actualisation de la liste des producteurs et contractualisation, logistique et informatique)
3. Réduire l'impact des déplacements des élèves - Subside de 7.250€ à l'extraordinaire octroyé à l'école NESPA pour acheter une flotte de 25 vélos (et y apposer le logo de la Ville). Les porteurs du projet sont invités à se tourner vers le marché de la seconde main de qualité pour l'achat de cette flotte de vélos.
4. Parking-Chevaux - Subside de 3.500€ à l'extraordinaire octroyé aux "Cavaliers d'autre chose" pour réaliser des parkings pour chevaux (achat du matériel et pose) en se basant sur un circuit qui sera proposé à la Ville. Un accord écrit des propriétaires devra être apporté si le matériel est posé en domaine privé.
5. Bois Balon - Subside de 2.500€ à l'extraordinaire octroyé à la Coopérative "Les amis du bois Balon" pour sécuriser le bois (Frais d'expertise et de marquage, préparation du chantier et indemnité de passage).
6. Permaculture et biodiversité - Subside de 6.915€ à l'ordinaire octroyé aux Permapotes pour permettre au plus grand nombre de s'initier au Potager en permaculture (organisation d'un nouveau cycle de formation) et mettre en œuvre un programme sur la biodiversité lors des rencontres du dimanche.
7. Le jardin du 38 - Subside de 1.190€ à l'extraordinaire octroyé au 38 pour installer au jardin une bâche d'ombrage et deux tables pique-nique.
8. Demande en produits locaux - Subside de 6.000€ à l'extraordinaire octroyé au collectif citoyen pour produire une étude permettant d'identifier les leviers de développement de la demande en produits locaux.
9. Vélos cargo à Genappe - Subside de 6.000€ à l'extraordinaire octroyé au Monty pour acheter un vélo taxi (et y apposer le logo de la Ville).

Chaque citoyen, chaque association et chaque entreprise se sont investis pleinement dans l'écriture de ces projets. Ceux-ci ont touché par leur caractère innovant, ambitieux, leur dimension pédagogique, le souhait de leurs auteurs d'associer le plus grand nombre, la vision à long terme du développement de notre entité, l'envie de répondre aux enjeux liés à l'environnement, la biodiversité ou l'énergie. Bref, ils n'ont laissé personne indifférent.

Voitures partagées :

Le 10 octobre 2020, en collaboration avec Auto Motors Share, nous avons mis deux voitures partagées à disposition de toutes et tous à la rue de la Station.

Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était toutefois une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. Depuis, il semble d'ailleurs que nous ayons fait des émules puisque d'autres villes et communes s'inspirent de ce projet et ont bénéficié de l'expérience de Genappe en la matière.

Comme cela est précisé dans notre Programme Stratégique Transversal (PST), la Ville de Genappe a souhaité mettre en place une politique volontariste en matière de mobilité. Le Collège communal a désigné Auto Motors Share pour initier un système de voitures électriques partagées sur le territoire de la Ville.

C'est sans nul doute un projet dont nous sommes fiers et qui fonctionne bien à Genappe.

De plus en plus de citoyens de Genappe s'habituent à partager ces voitures. **Le système de voitures partagées** à des fins privées connaît une **popularité** surprenante.

Ce **service sur abonnement** propose des véhicules à la location **plus facilement** que les sociétés de location traditionnelles. Nos voitures partagées sont **disponibles 24 h/24 à la rue de la Station et à la Plaine Communale** à Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Avec les voitures partagées, on peut disposer d'une voiture juste quand il faut ! L'autopartage ou « **carsharing** » permet d'utiliser (et de payer !) une voiture uniquement quand on en a réellement besoin.

Le système de voitures partagées a de **nombreux avantages**, tant au niveau économique qu'écologique. Il permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins.

Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines).

Partager des véhicules électriques, cela permet aux personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule propre d'accéder à plus de mobilité.

Les conditions d'utilisation sont très simples :

- Le paiement se fait en fonction de l'utilisation ;
- Accessible 24h/24 : même pour une urgence de dernière minute ;
- Une visite familiale ou un déplacement inopiné ? Deux Renault Zoé sont à disposition rue de la Station ;
- Zéro souci : entretien de la voiture ? assurance ? Ce n'est plus un problème.

Le parc de véhicules a été renouvelé au grand bonheur des utilisateurs.

De plus, un test est réalisé sur le site de l'Espace 2000. En effet, disposant de 80 heures/véhicule/mois au bénéfice de la Ville, nous constatons que cette option est très peu utilisée par les membres du personnel dans le cadre de leurs déplacements professionnels. La raison invoquée par la plupart des personnes est que les voitures partagées sont garées trop loin.

AutoMotorShare a proposé de réaliser un test d'une durée de trois mois en mettant un véhicule électrique supplémentaire à disposition de la Ville sur le site de l'Espace 2000.

L'utilisation du véhicule par les employés de la Ville pour effectuer leurs déplacements professionnels rentre dans le quota qui nous est octroyé par ailleurs. En outre, le véhicule pourra être partagé par les citoyens entre 07h00 et 22h30 du lundi au samedi.

Le véhicule est garé sur un emplacement équipé d'une borne de recharge sur le parking de la salle polyvalente.

Le personnel communal, le personnel du CPAS et le personnel du 38 ont la possibilité d'utiliser les véhicules pour leurs déplacements professionnels.

L'analyse des données réalisées mensuellement permet de constater une hausse du nombre d'abonnés.

Semaine de la mobilité :

Les services Transition et participation et de l'Environnement ont participé à la journée « Tous à roulettes » organisée par le 38 en septembre 2023. Au programme : présentation de la carte de mobilité éditée par la Ville, gravage des vélos, quizz mobilité et distribution de sonnettes aux citoyens pour rappeler la nécessaire courtoisie entre usagers des modes de mobilité doux ;

Enquête sur la qualité de vie des exploitants agricoles et forestiers à Genappe et participation à la première foire agricole organisée par le GAL du Pays des 4 Bras en collaboration avec Genappe, Villers la Ville et Les Bons Villers :

La Ville de Genappe et sa Commission Agriculture ont organisé une enquête sur la qualité de vie des agricultrices et agriculteurs du territoire.

Ici à Genappe, comme dans beaucoup de communes rurales, l'agriculture joue un rôle central sur le cadre de vie : qualité paysagère, vie de village, ... Pourtant le monde agricole est confronté à de nombreux nouveaux défis, liés à la situation économique difficile actuelle ou aux aléas climatiques : sécheresses, inondations, etc. Ces défis ont un impact sur le futur de l'agriculture, ainsi que sur les relations des exploitants avec les autres acteurs économiques et sociaux sur le territoire de Genappe. Ils appellent aussi à imaginer de nouvelles actions de soutien public ou de solidarité pour faire face aux défis.

Afin de mieux comprendre ces défis à Genappe, et de réfléchir ensemble à des actions de soutien, la société INNOVONS et l'équipe de recherche LPTransition de l'Université catholique de Louvain ont été mandatés par la Ville pour organiser une série d'entretiens avec les exploitants agricoles et forestiers. Cette recherche de terrain était organisée en collaboration avec la Commission Agriculture de la Ville.

Pour cette enquête, nous avons tout d'abord sélectionné un panel de 20 agriculteurs le plus représentatif possible des différents types d'exploitations à Genappe. Les entretiens ont permis de capter le vécu et l'avis des agriculteurs et agricultrices du territoire.

Ces entretiens ont porté sur les différents éléments de la qualité de vie des exploitants agricoles et forestiers dans le contexte actuel, leur perception du métier et leurs relations à la dynamique du territoire.

Dans une seconde phase, nous avons discuté de ces résultats avec les agriculteurs du territoire, afin d'enrichir le diagnostic sur le vécu des agricultrices et agriculteurs et réfléchir avec eux à des pistes d'action par rapport à la thématique de la qualité de vie des exploitants et du cadre de vie rural de notre commune.

Lors des différentes rencontres, nous leur avons soumis l'analyse des entretiens, effectuée par les enquêteurs. En tant que premiers concernés, il était en effet très important qu'ils puissent en prendre connaissance afin de valider, compléter ou contester cette analyse.

L'objet de cette étude était de travailler sur la qualité de vie des exploitants agricoles et forestiers, sur leur perception du métier, et leurs relations à la dynamique rurale du territoire.

Nous faisons le constat du besoin d'une meilleure connaissance de la réalité des agriculteurs et agricultrices du territoire. C'est le thème de la reconnaissance, de l'estime social, du lien avec la population, soulignée tant dans les entretiens que dans les ateliers.

Le second constat est celui de l'accumulation de difficultés pour préserver l'emploi et l'activité agricole dans des exploitations agricoles ancrées dans le territoire. Il est important de donner une perspective pour les jeunes agriculteurs et agricultrices qui veulent continuer le métier. Les auteurs du rapport recommandent d'activer et d'informer sur différentes formes de soutien pour faire face au poids administratif et financier » évoqué à travers les entretiens. Cette question va bien au-delà des actions qui peuvent être entreprises à l'échelle d'une commune seule, et renvoie aussi à des initiatives supra communales, provinciales, voir des initiatives de la Région Wallonne.

Enfin, les rencontres au sein des ateliers ont souligné l'énorme potentiel de coopération et de mutualisation de ressources sur le territoire, tant en termes de matériel et d'expertises. La recommandation des auteurs du rapport porte sur le développement d'initiatives de mise en réseau des acteurs du territoire pour mettre en œuvre des pistes de diversification, de construction de nouvelles filières de production et de commercialisation. Ceci peut être mise en œuvre à Genappe, mais appelle également à des collaborations avec les communes avoisinantes – notamment dans le cadre du GAL du Pays des 4 Bras – et des collaborations avec les ceintures alimentaires des grandes villes pour renforcer la demande des produits issus du territoire.

Même si ces recommandations traduisent largement la vision commune qui résulte de l'enquête de terrain et des discussions dans les ateliers de restitution, il est important de souligner les limites de ce travail. En effet, l'approche méthodologique de cette étude « participative » était essentiellement orientée vers la construction d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des agricultrices et agriculteurs. Nous n'avons pas approfondi ici l'opérationnalisation de certaines pistes d'action qui permettent d'avancer sur les recommandations, ce qui implique d'identifier les porteurs de projets et des expertises.

Certaines des recommandations issues de cette étude de terrain sont clairement en phase avec les actions qui sont programmées tant au niveau communal, en particulier dans les fiches du Programme Stratégique Transversal de la Ville, qu'au niveau supra-communal, dans le programme d'action du GAL Pays des 4 Bras.

Notre souhait est de pouvoir explorer d'avantage les synergies avec ces programmes, ainsi qu'avec d'autres initiatives en cours sur le territoire. C'est aussi dans cet objectif que le rapport sera discuté au sein de la Commission Agriculture de la ville et que nous encourageons une large diffusion publique des résultats.

L'évènement « Au cœur de nos campagnes. La ruralité en fête » organisé par le GAL a rassemblé les communes de Genappe, Villers la Ville et Les Bons Villers pour mettre nos agriculteurs à l'honneur.

Les trois Bourgmestres souhaitaient que le GAL s'investisse pleinement pour nous rassembler autour d'un projet fédérateur. Le Pays des 4 Bras est constitué d'un vaste territoire rural de 180 km² présentant une Surface Agricole Utile de 13.000 hectares (72% du territoire). Le tissu agricole est composé d'environ 120 agriculteurs actifs.

L'agriculture joue un rôle central sur le cadre de vie : qualité paysagère, vie de village, ... Pourtant le monde agricole est confronté à de nombreux nouveaux défis, liés à la situation économique difficile actuelle ou aux aléas climatiques : sécheresses, inondations, etc. Ces défis ont un impact sur le futur de l'agriculture, ainsi que sur les relations des exploitants avec les autres acteurs économiques et sociaux sur le territoire de nos communes. Ces défis appellent aussi à imaginer de nouvelles actions de soutien public ou de solidarité pour y faire face.

Certaines des recommandations issues de l'enquête de terrain dont nous parlions plus haut sont clairement en phase avec les actions qui sont programmées tant au niveau communal, en particulier dans les fiches du Programme Stratégique Transversal de la Ville, qu'au niveau supra-communal, dans le programme d'action du GAL Pays des 4 Bras.

Notre souhait est de pouvoir explorer d'avantage les synergies avec ces programmes, ainsi qu'avec d'autres initiatives en cours sur le territoire. C'est aussi dans cet objectif que le rapport est discuté au sein de la Commission Agriculture de la ville et que nous encourageons une large diffusion publique des résultats.

Ce samedi 16 septembre, à l'occasion de « Au cœur de nos campagnes », la projection du film « Tandem Local » a été suivie de la présentation de l'enquête sur la qualité de vie des agriculteurs menée à Genappe.

Cette enquête sera également présentée aux agriculteurs du territoire et au grand public en janvier 2024.

Enquête Séniors :

A l'initiative de l'échevin en charge de la Commission Seniors, Hector TUBIERMONT, la Ville de Genappe et sa Commission des Seniors ont souhaité organiser une enquête auprès des plus de 60 ans de la Commune.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre du Programme Stratégique Transversal de la Ville. La société Innovons a été choisie pour réaliser cette enquête sur les besoins des Seniors à Genappe

Les Seniors représentent une partie importante de la population de Genappe, une catégorie qui reste active, qui participe à la vie sociale, culturelle et commerciale de la Commune, et qui a beaucoup de choses à partager.

L'enquête sur les Seniors de Genappe (60 ans et +) s'est déroulée de mars à mai 2023, et 262 Seniors ont répondu au questionnaire. Cet échantillon est représentatif de la population des Seniors de Genappe, en matière d'âge et de sexe.

L'enquête montre que les Seniors de Genappe se disent plutôt actifs, et cela autant les hommes que les femmes, et jusqu'aux « 85 ans et + ». Leurs loisirs principaux sont la marche, la lecture, passer du temps en famille et le jardinage. Un tiers des Seniors s'occupent également de leurs petits-enfants un jour ou plus par semaine.

Concernant leurs pratiques culturelles, l'analyse des questionnaires montre qu'il est possible de distinguer plusieurs « profils » de Seniors. Celles et ceux qui participent le plus aux activités Seniors organisées par la Commune ont comme caractéristiques d'être des habitants de longue date (de naissance ou de plus de 40 ans), et de peu fréquenter d'autres structures culturelles (38, Le Monty, etc.). Les Seniors arrivés dans la Commune depuis moins de 5 ans se révèlent assez peu au courant des activités Seniors organisées à Genappe.

Le colis, reçu par près de 70% des répondants, est fort apprécié. L'avis général est très positif. Une demande néanmoins : davantage de produits locaux pour soutenir les producteurs de l'entité.

Les Seniors de Genappe sont également plutôt sportifs. Sans surprise, c'est la marche qui est l'activité sportive la plus pratiquée, suivie du vélo et de la natation. Pour les déplacements, la voiture reste très présente, que ce soit pour se déplacer dans la commune, ou pour en sortir. 20% des Seniors se déplacent néanmoins majoritairement à pied.

Pour favoriser ces déplacements à pied, les Seniors demandent des trottoirs plus larges et sécurisés, ainsi que la pose des bancs. Des parkings sont également demandés pour faciliter les courses dans les magasins du centre de Genappe.

La majorité des Seniors de Genappe ne se disent pas « isolés » et gardent des contacts conviviaux avec leurs voisins. Ils sont nombreux à souhaiter partager leurs expériences avec d'autres habitants, en particulier en matière de tourisme/balade, d'aide aux personnes, de jardinage et de soutien scolaire.

Et selon la grande majorité des répondants, les activités destinées aux Seniors devraient avoir lieu la journée, en semaine.

L'enquête permet de mieux connaître les pratiques actuelles des différents profils de Seniors de Genappe, ainsi que leurs attentes.

L'étude établit les recommandations et propositions en termes de services, d'activités et de projets concernant ces populations.

Ces recommandations pourront être utilisées par la Ville, le CPAS, la Commission Seniors ou encore le secteur associatif (Le 38, le Monty, école des devoirs, bibliothèque, ...). A la demande de la Commission Seniors, elles leur seront présentées en décembre 2023.

Appel à projet "Stimulation du commerce local et des circuits courts » :

L'activité commerciale est un pilier fort du développement économique en Wallonie. L'offre commerciale du centre de Genappe souffre vu le nombre de cellules vides.

Dans de nombreuses villes et communes, les pouvoirs publics tentent régulièrement de diagnostiquer le commerce et de le redynamiser. De nombreuses difficultés se dressent pour maintenir un centre-ville attractif.

Pour rappel, nous avons demandé à Up City la réalisation d'un plan stratégique commercial pour le Centre-Ville.

Les enjeux sont multiples : capitaliser sur les initiatives et secteurs porteurs, maintenir et développer le commerce de proximité pour répondre aux besoins des citoyens, stimuler la dynamique des commerçants, ...

Il s'agissait de récolter les données statistiques et les informations grâce à la rencontre des forces vives du territoire (commerçants, citoyens, pouvoirs publics, etc.), de contextualiser les analyses et les rendre opérationnelles.

La démarche participative alliée à l'analyse permet de concrétiser des actions pour la commune de Genappe.

Le Brabant wallon a lancé en 2022 un second appel à projets pour aider le commerce local et développer les circuits courts.

Il s'agit d'encourager et de soutenir l'économie locale.

Le Collège provincial a octroyé à la Ville une subvention pour le projet "Gestion de l'attractivité et de la visibilité de l'offre commerciale (définition d'un parcours chaland, renforcement de la signalétique, travail sur les ambiances du centre-ville).

Dans l'élaboration du Plan Stratégique Commercial, Up City recommandait notamment de définir un parcours Chaland qui irait de la rue de la Station à la Place de l'Empereur en passant par les rues de Charleroi, la Grand Place et la rue de Bruxelles.

Une proposition a été retenue par le Collège communal : réaliser un parcours en proposant des photos anciennes de lieux emblématiques et les disposer à ces endroits sous forme de bâches couvrantes. Voilà pourquoi ces photos sont apparues sur les façades des numéros 3, 5 et 7 dans la rue de Charleroi sur ces immeubles dans l'attente de la rénovation urbaine du quartier et ce afin de rendre la promenade plus agréable.

Ceci nous donne une petite idée de l'activité commerciale régnant à Genappe au siècle passé qui pourrait donner l'envie à de jeunes entrepreneurs de s'installer chez nous.

PLAN HORIZON PROXIMITÉ -Appel à projet "Objectif Proximité » :

Depuis une vingtaine d'années, la dévitalisation de nombreux centres-villes et villages en Belgique se confirme, avec un taux moyen de vacance commerciale en augmentation constante. Au-delà de ses incidences économiques, ce phénomène présente avant tout un enjeu sociétal fort ; l'origine et les conséquences de la dévitalisation des centres-villes et villages dépassant en effet le seul sujet de l'activité commerciale. En effet, cette tendance s'accompagne également de la diminution de services qu'ils soient de base (Poste, distributeurs de billets...etc.), mais aussi en termes d'infrastructures, de loisirs, de culture, d'équipements sportifs ...

Sur la base des éléments de constats et afin de soutenir le commerce local wallon dans la phase de relance post-covid, tout en répondant plus largement aux besoins du secteur, le Gouvernement propose, à travers le Plan Horizon Proximité, des mesures structurantes et transversales nécessaires pour redynamiser nos centres-villes et les rendre plus attractifs. Celles-ci sont regroupées autour de quatre axes majeurs intrinsèquement liés que sont : l'économie, l'aménagement du territoire, la formation et le numérique. Un cinquième axe articulant le tourisme et l'économie vient compléter le Plan Horizon Proximité.

C'est dans l'axe « économie » et dans la continuité des objectifs poursuivis par le mécanisme CRÉASHOP de redynamisation des centralités et de réduction du nombre de cellules vides, que le Gouvernement wallon propose le dispositif « Objectif Proximité ».

Le Gouvernement wallon souhaite lutter contre la vacuité commerciale en favorisant la création de commerces de qualité, novateurs, et l'installation de créateurs et d'artisans. Une attention particulière sera portée aux projets incluant une réflexion autour des circuits courts et de l'économie circulaire.

Pour ce faire, le dispositif comprend deux volets :

- o « Je m'installe » : visant à soutenir l'installation de nouveaux commerces dans des cellules vides.
- o « Je me réinvente » : destiné aux commerçants existants désirant se repositionner et/ou faire évoluer leur entreprise de façon novatrice et en lien avec les besoins identifiés de la centralité.

Ayant procédé à un diagnostic commercial avec la collaboration d'Up City, la Ville de Genappe s'est portée candidates à l'appel à projets et a été retenue.

La prime versée aux commerçants qui s'installent ou se réinventent correspond à 60 % des dépenses éligibles pour un montant maximum de 6.000 €.